

La Terre

DE CHEZ NOUS

ORGANE OFFICIEL

de l'U. C. C. et de la
Coopérative Fédérée

— Membre de l'A. B. C. —

Vol. XI, numéro 48

Plus qu'un succès: un véritable triomphe!

Tel a été le congrès de la Section des Bûcherons de l'U. C. C., à Causapsal, (Matapédia), le 22 août 1939. — On estime à 3,000 le nombre des assistants. — Séance d'étude l'avant-midi et l'après-midi. — Discours, discussion et résolutions.

Les organisateurs du congrès des bûcherons n'ont pas "manqué leur coup". Ils ont obtenu le succès le plus éclatant qu'on puisse souhaiter. Aujourd'hui encore on répète qu'il n'y a pas de meilleur endroit que Causapsal pour tenir un congrès et si c'était à recommencer, on retournerait dans la Matapédia.

Le succès a été magnifique, inespéré. Les travailleurs de la forêt, habitués au voyage, sans doute, se sont rendus en grand nombre à l'invitation de leurs chefs. Les gens les moins portés à l'exagération estiment à 3,000 le nombre de bûcherons qui ont pris part aux délibérations du congrès de Causapsal.

Ce n'est pas tout d'avoir une assistance. Il faut qu'elle soit éveillée, vivante, attentive. On peut dire que les bûcherons étaient vraiment présents. Rares sont ceux qui n'ont pas jeté leur avis dans les délibérations qui ont duré toute la journée du 22 août. La discussion a été vive, alerte, serrée, rude parfois, mais toujours polie. "C'est en parlant qu'on s'entend", dit un dicton. Le soir, l'unanimité était faite autour des résolutions qui furent présentées au cours de la journée et qui expriment les revendications des bûcherons.

LA MESSE

Les femmes réclament, d'habitude, le monopole de la dévotion. Elles l'ont perdu le 22 août et, chose étonnante, ce sont les bûcherons qui l'ont pris. L'église de Causapsal était complètement remplie et, au dire d'un plancier, elle peut accueillir 2,000 personnes. C'était

Le conseil de S.-E. Mgr Courchesne

Retenu dans une autre paroisse de son diocèse, Son Excellence Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, n'a pu assister au congrès des bûcherons à Causapsal. Dans un télégramme aux congressistes, il a exprimé ses regrets et il a souhaité le succès des délibérations.

De ce message paternel, il faut retenir un conseil: c'est que les bûcherons doivent rester fidèles à l'association catholique et professionnelle qui a été formée pour eux, qui a contribué à leur avancement social et continuera la même tâche.

La Section des bûcherons de l'U.C.C. remercie respectueusement le distingué prélat de la sollicitude dont il a fait montre à son égard et lui exprime sa reconnaissance et filiale soumission.

Les bûcherons de la paroisse

Il y a un cercle de l'U.C.C. dans la paroisse et souvent aussi il y a des bûcherons qui ne sont pas groupés.

Ces deux faits suggèrent un devoir: celui d'organiser une section des bûcherons à côté du cercle de l'U.C.C. Comme M. l'abbé Belzile l'a dit au congrès et comme le remarque le "Guide" de l'U.C.C., c'est le temps de réunir les bûcherons et de mettre debout une section où ils pourront exprimer leurs opinions et étudier les questions qui se rapportent à leur état.

Cette besogne et cette propagande, sont choses pressantes. Il faut s'y mettre tout de suite.

une scène émouvante que de voir les ouvriers forestiers, aînés et jeunes, suivre la grand'messe qui fut dite pour eux et égrener leur chapelet entre leurs doigts noueux.

La messe fut dite par M. l'abbé Léon Beaulieu, B.S.A., aumônier diocésain de l'U.C.C. dans Rimouski. Le Rév. Père Lebel a prononcé le sermon à l'issue de l'office.

Le chœur venait de chanter le cantique "Nous voulons Dieu". Le prédicateur n'a pas choisi d'autre thème. Je pense, a-t-il dit, au congrès des bûcherons depuis quelques semaines et j'ai prié Dieu pour vous. J'ai demandé le bonheur éternel pour les 50,000 bûcherons de la province et pour ceux qui composent leurs familles.

Il faut se souvenir, en effet, qu'une seule chose est nécessaire. Les richesses ne sont rien et le bonheur qu'elles procurent est bien méprisable si on le compare à la félicité du ciel. Les bûcherons appartiennent à la classe de ceux qui ont besoin d'être aidés et reçoivent peu. Ils ont des facilités de salut et reçoivent chaque jour des grâces dont il leur sera demandé compte. Qu'ils ne perdent aucune occasion, en accomplissant honnêtement et virilement leur métier, d'acquiescer des mérites pour le ciel.

Chaque action, si simple puisse-elle paraître, accomplie en état de grâce et inspirée d'une bonne intention, crée des titres à une plus grande part de bonheur céleste. Mais surtout et avant tout, le bûcheron doit conserver l'état de grâce. Qu'on se garde bien de considérer la chose comme impossible. C'est une erreur. Il est très facile de conserver l'état de grâce 365 jours par année. C'est la première des résolu-

Vrai comme la vérité!

Il fut un moment question de la "Terre de Chez Nous" au congrès des bûcherons tenu le 22 août à Causapsal.

On disait familièrement "La Terre". A un moment donné, l'un des assistants lança l'exclamation suivante: "C'est à nous autres, cette TERRE-là!"

Rien n'est plus vrai et on ne saurait mieux dire.

La "Terre de Chez Nous" est la propriété exclusive de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la section des Bûcherons dont elle est l'organe reconnu. Elle n'appartient à personne d'autre qu'aux cultivateurs et qu'aux bûcherons qui font partie des associations constituées. Et quand un congressiste s'écrit: "C'est à nous autres, cette TERRE-là". Il dit vrai comme la vérité.

D. B.

tions qu'il faut prendre avant de s'enfoncer dans la forêt.

Nous passerons sous peu, dit en terminant le prédicateur, à l'étude de nos problèmes matériels. Souhaitons que ce congrès améliore les conditions d'existence des 50,000 bûcherons de Québec et de leurs familles. Souhaitons qu'ils obtiennent enfin l'heureuse aisance qui facilite le mieux la pratique de la vertu et l'obtention du salut.

L'AVANT-MIDI

La messe terminée, des groupes se forment à proximité de l'église et la discussion s'engage déjà amicalement. Puis, sans retard, on se dirige vers la salle paroissiale. On constate aussitôt qu'elle devrait être deux fois plus grande pour contenir tous les assistants. On décide donc que l'assemblée se tiendra au dehors tant que la température s'y prêtera.

La galerie d'une maison voisine sert de tribune d'estrade. Les principaux personnages y prennent place. On remarque M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., le Rév. Père Léon Lebel, S.J., aumônier général, M. l'abbé Alphonse Belzile, représentant de Son Excellence Mgr Courchesne, M. Charles Castonguay, président diocésain de l'U.C.C., M. Louis-Philippe Rioux, vice-président, M. Arthur-G. Rioux, promoteur, M. Philippe Cossette, notaire et gérant de la Caisse Populaire, M. Florian Poulin, organisateur général de la section des bûcherons, M. Joseph Roy, de Standon, et autres. Parmi les assistants de marque, à la messe, il faut aussi mentionner M. le chanoine Désiré Morin, curé de Causapsal, M. l'abbé Hermel Pelletier, curé de St-Léon, M. l'abbé W.

Huard, aumônier du cercle de l'U.C.C., de Causapsal, et plusieurs autres aumôniers et membres du clergé.

M. CASTONGUAY

M. Charles Castonguay, président de l'Union diocésaine de l'U.C.C. dans Rimouski et l'un des principaux organisateurs du congrès de Causapsal, souhaite la bienvenue aux congressistes. Il fait l'éloge du président général et de l'aumônier général de la section des bûcherons. Il loue de même de façon plaisante le nouvel organisateur de la section. Il remarque, en effet, que l'on a changé un vieux cheval pour un jeune poulain et que cela devrait paraître sur l'attelage...

Il invite M. Abel Marion à prendre la parole.

LE PRESIDENT GENERAL

M. Marion félicite les bûcherons de s'intéresser si vivement aux questions qui les concernent. Il voit là pour eux un gage de progrès. Il relève ensuite certaines critiques formulées contre la section des bûcherons de l'U.C.C.

On affirme, dit-il, que l'Union Catholique des Cultivateurs sacrifie les intérêts des bûcherons à ceux des cultivateurs. Comment la chose est-elle possible? Comment faire mal à sa main gauche sans faire mal à sa main droite? Ne sait-on pas

(Suite à la page 19)

Les tribulations d'un photographe

Le brave photographe de Causapsal s'était avisé de prendre une photographie des congressistes. Il arrive au moment où ceux-ci sortent de la messe. Il attend que les bûcherons pénètrent dans la salle des délibérations. Mais soudain on décide que la séance aura lieu au dehors. M. le photographe a son appareil pour les photographies à l'intérieur. Tant pis! Il prend un risque. Il choisit les meilleures poses et le déclin joue à maintes reprises.

M. le photographe retourne au studio. Passage à la chambre noire. Malheur! Les photographies ne sont pas bonnes...

Il recommence l'après-midi. Cette fois, il apporte son appareil pour prendre des photographies au dehors. Nouvelle déveine: les congressistes sont à l'intérieur de l'église. Rien à faire, devant cette nouvelle épreuve, M. le photographe s'en retourne et conjure le mauvais sort.

Et voilà comment personne n'a eu de photographies du plus remarquable congrès qu'aient tenu les bûcherons jusqu'ici.

DES FAITS



N coopération, comme ailleurs, nous sommes portés à envisager un problème du point de vue personnel et notre sens social est si peu développé que nous avons peine à placer le bien de tous au-dessus des intérêts particuliers.

Il arrive dans une organisation coopérative quelconque qu'un type, pour une raison ou pour une autre, se trouve dans l'impossibilité de payer sa tranche de part comptant et de devenir par le fait même membre de sa coopérative.

Or, ceux qui ont satisfait à leurs obligations en souscrivant une part complète veulent garder les profits que les non-membres par leurs transactions ont laissé dans l'entreprise. Il n'y a, sans doute, pas de néthé à le faire, mais ce n'est pas de la véritable coopération, car dans une oeuvre de coopération, les profits reviennent aux membres et aux non-membres, à tous ceux qui les laissent dans l'entreprise.

Les membres retirent tous leurs profits: les non-membres en retirent une partie qui leur est créditée, et la balance va au fonds de réserve. Ce n'est pas de la charité, c'est de la justice, de l'équité.

Dans plusieurs cas, ce sont des non-membres qui encouragent une entreprise coopérative et, au risque de prendre figure de capitalistes endurcis, les membres ne peuvent refuser à ceux-là une certaine participation aux bénéfices de la société. Nous avons assez souffert du capitalisme des individus sans nous évertuer à établir aujourd'hui le capitalisme des groupes.

En certains milieux, on s'efforce de re-

médier à cette situation. Et, à ce propos, je crois opportun d'insister sur le travail accompli par la Coopérative agricole de Mont-Joli. Cette société vient de poser un acte qui, j'en suis certain, augmentera le volume de ses affaires et contribuera à étendre davantage les possibilités de la coopération dans cette région du bas St-Laurent.

Il y a sept ans, la coopérative agricole de Mont-Joli était à ses débuts. Elle comptait une centaine de membres qui avaient souscrit en moyenne deux versements de dix dollars chacun. Pour mettre cette oeuvre sur une base solide, il fallait "monter les parts à cinquante piastres". Vingt-cinq membres ont répondu à l'appel; les autres membres ont refusé d'augmenter leurs parts.

Le nouveau bureau de direction de la coopérative décida alors de confisquer ces actions et de considérer ces membres dissidents comme des membres affiliés.

Les cercles de l'U. C. C. de Ste-Flavie et de St-Joseph de Lepage ont soumis cette année des propositions à la Coopérative de Mont-Joli. Ces propositions furent acceptées en principe. A l'avenir la coopérative accepte les anciens membres avec le montant qu'ils avaient souscrit en 1932.

Ce geste mérite d'être cité à l'exemple afin de prouver que la classe agricole ne cherche pas à diviser ses forces mais à les unir et à les grouper pour mieux vivre.

L'entente a commencé à la tête du groupement; il est normal qu'elle se complète

Jean BLANCHET.

PROPOS COOPERATIFS

Epargne et morale

De tous les moyens propres à combattre les trusts à améliorer le sort des travailleurs, le plus efficace est, sans conteste, l'organisation de l'épargne populaire.

Que l'on veuille bien dépenser un peu moins de salive contre les monopoles et s'employer à l'étude de la coopération.

Dans les milieux urbains, sachons admettre que l'effort coopératif du Québec égale trois fois zéro.

Ce fait rappelé sans malice, définissons "Le Crédit Populaire". Une organisation d'épargne et de crédit dont le but est de former des capitaux pour les prêter à ceux des membres honnêtes qui en ont besoin.

La forme adoptée: "La coopération".

Les sociétaires: les honnêtes gens de toutes les classes.

Les buts à atteindre: moraliser l'argent et ceux qui le possèdent; enseigner la puissance du sou, empêcher nos travailleurs de devenir pauvres, n'abandonnant à cette classe que les pauvres du bon Dieu; supprimer les banquiers louches, les marchands véreux, les prêteurs usuriers, déguisés ou notoires.

Il y en a encore dans notre brillant vingtième siècle, même sur nos collines parlementaires.

Présentement, la crise du manque du crédit est une crise morale.

De l'argent: il y en a.

Mais, le crédit suppose la confiance; la confiance, elle suppose la probité. Or, la probité, où se rencontre-t-elle pleinement?

Peut-elle se trouver là où tout principe supérieur, toute considération de moralité fait défaut?

Eh, ce sera la tâche des apôtres des temps présents de remettre dans l'esprit de nos classes laborieuses et... des autres classes aussi, des notions nettes d'honnêteté.

Que de travail dans ce domaine!

Les dirigeants de partout se devront de donner aux travailleurs l'exemple de la modération dans leurs goûts, de vie simple, de la petite épargne.

Ils leur feront comprendre que: bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.

Si les travailleurs sont parfois imprévoyants, il faut voir à ce qu'ils reprennent ou conservent le respect de leurs engagements.

Il faut leur enseigner clairement que le crédit coopératif est basé sur la petite épargne, sur la garantie morale de l'emprunteur.

Et garantie morale signifie: amour du travail, esprit d'économie, prévoyance, sobriété, honnêteté véritable enfin.

Donc, jamais de crédit coopératif aux gaspilleurs, aux paresseux et aux viveurs parce qu'ils ne sont pas des épargnants.

Un ministre protestant — des bords du Rhin — attribue l'élévation morale de ses ouailles à la Caisse d'Epargne et du Prêt Raiffeisen.

Par ailleurs, un proverbe allemand enseigne que: "l'aumône du riche n'aide le pauvre qu'à demi."

L'épargne et le crédit populaires l'aident entièrement en lui fournissant les moyens de s'aider lui-même.

Enfin, tous les souverains pontifes, tous les économistes catholiques admettent avec saint Thomas que "pour pratiquer la vertu, il faut un minimum de bien-être matériel".

Ce minimum de bien-être, il sera créé par la petite épargne organisée, fille de la vertu d'économie, découlant elle-même de la tempérance, vertu cardinale, nécessaire à tout chrétien, à tout catholique, à tout citoyen qui veut travailler efficacement au relèvement de la race et de la nation.

Louis ARNEAU

Au moins il faut essayer...

On estime à environ 150.000 le nombre d'exploitants agricoles de la province de Québec. Là-dessus, un sur dix est un membre de l'U.C.C. Nous n'affirmons pas que c'est suffisant pour la vaine gloire de nous admirer!

Lors d'un premier concours de propagande de l'Union, en 1929, on disait qu'il fallait porter à 20.000 le nombre des cultivateurs syndiqués. L'an dernier, au congrès régional de la Beauce, un aumônier souhaitait que le nombre des membres de l'U. C. C. vint passer rapidement à 50.000. D'année en année, on demande aux vieux membres de convaincre une recrue afin de doubler les effectifs... Hélas! ça ne s'est jamais fait.

Et c'est à recommencer.

L'année 1938-39 devait être l'année de la propagande et du recrutement. Depuis novembre dernier, un concours se tient entre les cercles et les unions diocésaines ou régionales. Il semble qu'on ne lui ait pas accordé partout l'importance qu'il fallait. Trois mille piastres de prix, est-ce insuffisant?

Il n'est pas trop tard. Il est plus que jamais temps. Que la prochaine séance du cercle soit consacrée au concours de propagande de l'U.C.C. Il faut que l'U.C.C. grandisse. Il nous faut des membres de plus dans votre paroisse. Ne dites pas qu'il n'y a rien à faire. Auparavant, il faut au moins essayer...

D. B.

EPHEMERIDES

Et déjà voilà dix ans...

Voici, tirés de la "Terre de Chez Nous" du 4 novembre 1929, les faits les plus saillants dans le monde agricole, il y a dix ans:

On prépare à Montréal une exposition de l'agneau pour le début d'octobre. A une réunion des organisateurs et des intéressés, on note la présence de M. le maire Camillien Houde, de M. le ministre Alfred Leduc, de M. S.-J. Chagnon, des représentants de l'U. C. C., des chemins de fer, des éleveurs, des bouchers et des salaisonniers.

De nouveaux règlements relatifs à la classification des porcs entrent en vigueur. On fixe deux classes générales: porcs à bacon et non à bacon. Chacune de ses classes se subdivise elle-même en plusieurs catégories.

Le président général, M. A. Lalonde, et l'aumônier, le R. P. Lebel, s. j., assistaient

Quand vous aurez lu la TERRE DE CHEZ NOUS, ne la déchirez pas; donnez-la à votre voisin.

à l'assemblée régulière du cercle de St-Jean-Baptiste de Rouville. Le président a longuement parlé des syndicates coopératifs et de leur fonctionnement.

Un pique-nique agricole réunit près de 700 cultivateurs à la ferme de démonstration de Thurso. On remarque parmi les assistants M. Henri-C. Bois, M. le curé J.-G. Desrosiers, M. Léo Brown, M. Désiré Lahaie, et nombre d'autres personnes en vue.

On prévoit que la demande de foin sera forte en Angleterre et que le Canada trouvera facilement à vendre sa provision.

D. B.



Faites remise par Mandats du CANADIAN NATIONAL EXPRESS

En vente à tous les BUREAUX de MESSAGERIES et GARES du CANADIAN NATIONAL

Collège Commercial des Frères du Sacré-Coeur

Victoriaville, P. Q.

Collège intégralement bilingue. Enseignement secondaire commercial et scientifique.

Trois dortoirs et salle académique entièrement à l'épreuve du feu.

Le collège peut accommoder 500 pensionnaires.

Prospectus envoyé sur demande.

RENTREE: MERCREDI, LE 6 SEPTEMBRE

Premier pèlerinage à Notre-Dame-des-Champs...

(Suite de la page 16)

dans le fracas des villes, l'on ne pense guère. On va au cinéma, on veut voir des images, mais un singe aussi peut regarder un film, et n'en vaut pas mieux. Seule la religion catholique est capable de garder parmi nous la vie paysanne, de nous fournir de beaux jeunes gens, de belles jeunes filles, car vertu donne santé. Faites instruire vos enfants, envoyez de vos garçons aux écoles moyennes d'agriculture comme celle de Notre-Dame-des-

Champs, dont les Pères et les Frères sont d'un dévouement absolu. Sachez que les C.S.V. ont mis dans cette oeuvre entre cinquante et soixante mille piastres, qu'ils ne reverront peut-être jamais. Soyez bons chrétiens, travaillez bien, fort même car il le faut, et comptez sur Dieu par Notre-Dame-des-Champs pour vous donner des joies dans la vie, du contentement, du bonheur.

Les discours finis, tout le monde revint à l'orphelinat, qui en auto, qui en voiture, qui à pied, et ce fut Monseigneur lui-même, en attendant que la foule se fut massée pour la bénédiction du T. St-Sacrement, qui commença la récitation du chapelet. Après le salut, présidé par Son Excel-

lence, qu'accompagnaient les mêmes prêtres qu'à la grand-messe, en dalmatiques, un magnifique triomphal d'actions de grâce et la fête était finie.

Etaient présents, en plus des prêtres déjà nommés MM. les abbés J.-E. Desbiens, curé de Ste-Rose-du-Dégelis, P. Desbiens, curé de Saint-Jean-de-la-Lande, E.-A. Beaulieu, curé de Saint-Eusèbe, C. Lachance, vicaire de Rivière-Beau, Gérard Marquis, vicaire de Ste-Rose-du-Dégelis et les RR. PP. Saucier, A. C.S.S.R. d'Estcourt, A. Milot, O.P., de Québec.

O la belle fête! Elle reviendra, s'il plaît à Dieu, l'an prochain, le dimanche qui suivra le 15 août. Qu'on se le dise.

D'UNE GERBE A L'AUTRE...

La moisson

Avec le mois de septembre s'en vient la moisson. Les épis dorés seront bientôt fauchés, liés en gerbes et engrangés. L'époque de la moisson varie avec les diverses variétés de grains et avec la région où on les cultive. Il ne faut pas négliger de couper un grain mûri sous prétexte qu'on a d'autres travaux plus pressants à entreprendre. Les céréales sont des produits importants de nos fermes et une façon de conserver leur valeur, c'est de les "récolter à point".

On moissonne le blé dès qu'il a une teinte jaunâtre. Les variétés qui s'égrainent facilement doivent être coupées plus de bonne heure.

L'avoine se récolte quand le grain est en pâte. Si on la coupe avant, le grain se plisse et si on la récolte après, elle s'égraine.

On coupe l'orge avant qu'elle ne soit trop mûre car les grains brunissent rapidement et les épis ont une tendance à casser si on en retarde de beaucoup la moisson.

Voilà la théorie. Il s'agit de l'appliquer à la pratique, car les deux se tiennent et se complètent.

J. B.

Herbe à poux

Le concours de l'éradication de l'herbe à poux organisé par le ministère de l'Agriculture provincial dans les comtés de Rimouski, Matane, Matapédia et Gaspé-nord est à la fois original et efficace.

Il s'agit pour les jeunes, garçons ou filles de 10 à 18 ans, de découvrir dans ces régions des colonies d'herbes à poux autres que celles déjà trouvées par les employés du service de la protection des plantes. Un prix d'un dollar sera donné pour la découverte de chaque nouvelle colonie. Les trois premiers concurrents qui enverront un spécimen au service de la protection des plantes recevront un prix spécial de \$5.00.

C'est un concours pour le moins très utile. En plus d'habituer les jeunes à s'intéresser aux mauvaises herbes de leur localité, il protège les gens contre la fièvre des foins et encourage de plus en plus cette industrie si rémunératrice pour la Gaspésie : le tourisme. Une région où l'on ne rencontre pas d'herbe à poux est le paradis terrestre des étrangers qui ont des prédispositions à la fièvre des foins.

Nous devons féliciter MM. Georges Maheux et Elzéar Campagna ainsi que les autres organisateurs de ce concours et nous espérons qu'ils continueront ce travail l'année prochaine.

J. B.

Ceux que l'on oublie, les sympathisants

— "Vous savez, dit un monsieur à verbe haut, il y a 150,000 cultivateurs dans la province et, là-dessus, il n'y en a pas 20,000 dans l'Union Catholique des Cultivateurs. Non, moi, voyez-vous, la force de l'association professionnelle et son influence ne m'impressionnent pas..."

En ce qui concerne les chiffres absolus, il se peut que ce vénérable bonhomme ait raison. Cependant, — tant pis pour la logique ! — s'il avait le nez plus long, il verrait plus loin.

Comme beaucoup d'autres, il ne tient pas compte des oubliés.

Et les oubliés, ce sont tous les cultivateurs qui, sans payer de cotisation à l'U. C. C. et donc sans être inscrits comme membres, acceptent le programme de l'U. C. C., participent aux réunions de ses équipes d'étude, de ses cercles, de ses syndicats, et ne manquent aucun de ses congrès. Mais ces agriculteurs sont-ils nombreux ?

La réponse est affirmative et elle est incontestable.

Si l'on veut un exemple récent, qu'on se rappelle l'assemblée de Lennoxville. L'Union diocésaine de Sherbrooke n'est pas celle qui compte le plus de membres. On estime que ses cotisants sont au nombre d'un mille environ. Elle organise une réunion agricole sur la ferme expérimentale de Lennoxville. Qu'arrive-t-il ? 3000 agriculteurs répondent à son appel.

S'il n'y avait eu là que des membres de l'U. C. C., les participants n'auraient

guère dépassé le chiffre de 500. A eux, c'est évident, se sont joints tous ceux qui s'intéressent au travail de l'U. C. C. et que l'on peut désigner sous le nom de sympathisants.

La même remarque s'applique à une foule d'autres manifestations agricoles. L'hiver dernier, par exemple, les cultivateurs, par milliers, ont pris part aux soirées des équipes d'étude organisées par l'U. C. C. En quelques paroisses, on comptait jusqu'à 20 équipes. Les membres lisaient la "Terre de Chez Nous", suivaient le travail de l'U. C. C. et bénéficiaient du mouvement lancé par l'association professionnelle.

Ces cultivateurs qui, pour des raisons valables parfois, ne payent pas leurs cotisations et n'ajoutent rien aux effectifs de l'U. C. C., n'en sont pas moins ses amis. Ils envisagent les problèmes agricoles de même façon que les dirigeants de l'association professionnelle et ils admettent les solutions proposées. Ils subissent l'influence de l'U. C. C. et suivent son travail. Ils sont un peu comme les justes qui appartiennent à l'âme sans appartenir au corps de l'Eglise.

Les sympathisants qui appartiennent à "l'âme" de l'U. C. C. sont légion. Ils forment la forte majorité des cultivateurs de la province. Ceux qui minimisent l'influence de l'U. C. C. font comme s'ils oubliaient ce fait important... et c'est pourquoi il a paru bon de le rappeler !

Dominique BEAUDIN

Nos braves animaux domestiques au vaudeville de l'exposition



● Certaines expositions deviennent des revues de danses acrobatiques, des séances de vaudeville, des manifestations sportives, etc. On affiche tout dans ces expositions agricoles... excepté l'agriculture. Et pour attirer les badauds, la publicité clame à pleines pages dans les journaux : "100 vedettes continentales en scène, 5 troupes différentes, un éblouissant ensemble, une féerie inoubliable, etc". On n'en dit pas davantage quand arrive le cirque Barnum & Bailey. Il s'agit pourtant d'une exposition agricole, le croirait-on ? Les organisateurs eux-mêmes semblent l'avoir oublié et il faut que... les animaux domestiques s'échappant de leurs stalles, aillent prendre leur part des divertissements pour que la chose paraisse. C'est sous cet aspect que le caricaturiste de la "Terre de Chez Nous" a vu certaines expositions et il s'est même permis de dire que les plus bêtes du lot n'étaient pas... Mais, ça, non, nous ne l'écrirons pas !

La culture des fleurs

Un livre à répandre

"L'amour des fleurs", lisons-nous dans la préface du dernier livre du R. P. Léopold, O.C.R., de l'Institut d'Oka, "est un sentiment universel que peuvent se payer le riche et le pauvre."

Voilà une vérité trop généralement oubliée chez nous.

Sans doute, les riches peuvent se payer plus de fleurs que les pauvres; mais il est incontestable que nos compatriotes des classes laborieuses ont trop complètement renoncé à la culture des fleurs.

Avec bien peu d'argent, même pas du tout, ils pourraient transformer leur demeure et ses abords, agrémenter considérablement le milieu où se déroule leur existence, rendre le foyer plus attrayant aux membres de la famille et accroître le plaisir qu'ils ont à vivre.

Dans la culture des fleurs comme en toute autre chose, le succès dépend des méthodes suivies. La culture des fleurs est un art et une science, c'est vrai, mais un art et une science à la portée de toutes les personnes de bonne volonté.

Ce n'est pas pour les savants généralistes, mais pour ces personnes de bonne volonté que le R. P. Léopold a écrit son livre. Comme la dit son auteur, on trouvera dans ce volume "un ensemble de règles basées sur l'expérience et permettant à tous, moyennant des soins ordinaires, d'embellir avec goût les abords de leur demeure, à la campagne aussi bien qu'à la ville".

Laissons le Père Léopold résumer lui-même son livre: "Dans ce traité de LA CULTURE DES FLEURS, après avoir passé rapidement en revue ce qui forme l'encadrement de la maison, son orientation en vue d'en obtenir le meilleur effet dans le paysage où elle est située, et les diverses sortes de jardins rencontrés aujourd'hui, nous traiterons de la pelouse, qu'on ne peut jamais trop soigner, des arbres et arbustes d'ornementation, tout particulièrement des rosiers; des haies, des plantes vivaces, des tubercules et des bulbes: dahlias, glaïeuls, lis, tulipe; des plantes annuelles, des plantes d'intérieur, des miroirs d'eau et plantes aquatiques, enfin, des murs de pierres et des rocailles."

On le voit, ce gros volume traite un peu de tout ce qui peut contribuer à rendre une demeure attrayante.

Nous recommandons instamment cet ouvrage à toute les personnes qui veulent mettre dans leur milieu familial un peu de la vivante poésie des fleurs, des arbres et des arbustes, ou qui désirent se faire les apôtres de l'embellissement.

Engène L'HEUREUX.

(L'"Action Catholique").

Membres de l'U. C. C.

pour obtenir de
l'assurance-vie au
prix coûtant,

il faut vous adresser à
**La MUTUELLE-VIE
de l'U. C. C.**

Mieux vaut prévenir que guérir

Conversation entendue et rapportée par
Hector LANTIER

PHYDIME. — Dis donc, Toïnon, tu te souviens qu'au printemps je t'ai parlé d'assurance-vie ?

TOINON. — Je m'en souviens. Et ensuite ?

PHYDIME. — Je viens de m'assurer, moi aussi. Et, sans vouloir me moquer de toi, j'ai aussi assuré mon garçon.

TOINON. — C'en est une bonne! Pourquoi alors me reprochais-tu au printemps d'avoir fait la même chose ?

PHYDIME. — Moi, je te reprochais cela ? Jamais de la vie. Ce que je t'ai reproché, c'est de l'être assuré d'un agent inconnu, dans une société étrangère et inconnue, alors que tu pouvais t'assurer à de meilleures conditions dans La Mutuelle-Vie de l'U. C. C.

TOINON. — C'est ce que tu penses. Moi, je crois le contraire.

PHYDIME. — En tout cas, je suis venu te montrer mes polices. Ces documents-là, tu comprends cela bien mieux que moi. Lis-les et dis-moi ce que tu en penses.

TOINON. — (après avoir lu) — C'est assez original, tu a les mêmes genres de polices que moi : vie entière pour le père, vie 20 paiements pour le fils.

PHYDIME. — A la bonne heure ! Les comparaisons vont être faciles. Combien payes-tu pour ta police ?

TOINON. — \$30.83, et toi \$29.85. Mais j'ai 46 ans et

tu n'as que 45. On peut dire que c'est à peu près la même prime.

PHYDIME. — Ça me surprend. Je croyais qu'il y avait plus de différence que cela. Voyons tout de même les polices des jeunes. Comme ils ont tous deux 18 ans, la comparaison va être encore plus facile.

TOINON. — Cette fois il y a une grosse différence. Ton garçon paye \$21.20 et le mien paye \$26.55.

PHYDIME. — C'est bien ce que je pensais.

TOINON. — Oui, mais l'agent nous a dit que sur une police comme ça la compagnie paye cette année un dividende de \$4.40

PHYDIME. — C'est possible. Soustrais \$4.40 de \$26.55; il reste encore \$22.15. Mon garçon ne paye que \$21.20 et des dividendes, il les aura lui aussi, dans 5 ans.

TOINON. — C'est vrai. C'est vrai.

PHYDIME. — Maintenant, c'est ma police qui me tracasse. Voudrais-tu me montrer la tienne ?

TOINON. — Bien sûr : la voici.

PHYDIME. — (après un simple coup d'oeil) — Ah! Je comprends. Mon pauvre Toïnon, tu as une police sans dividende. C'est pour cela que ta prime est aussi basse que la mienne.

TOINON. — C'est pas possible. L'agent n'a pas dit cela.

PHYDIME. — Il ne te l'a pas dit parce que tu ne le lui as pas demandé. Évidemment, il ne l'a pas parlé d'assurance avec dividendes parce qu'il avait peur que tu trouves cela trop cher et que tu n'achètes aucune police de lui.

TOINON. — Tout de même, c'est un truc de voleur.

PHYDIME. — Appelle cela du nom que tu voudras, mais je te conseillerais de réfléchir que c'est un peu par ta faute que tu l'es fait prendre.

TOINON. — Tu vas me faire croire que c'est par ma faute que ce blanc bec de la ville me fait payer \$5.00 de trop par année pour la police de mon garçon qu'il me colle, à moi, une police sans dividende? Me prends-tu pour un imbécile ?

PHYDIME. — Il n'est pas question de cela. Je t'ai déjà dit que si tu t'étais renseigné au cercle de l'U. C. C. et dans LA TERRE DE CHEZ NOUS avant de faire des marchés avec ton agent inconnu, tu ne te serais pas fait attraper de cette façon-là.

TOINON. — Tout cela, c'est facile à dire, mais...

PHYDIME. — Je te répète qu'un cultivateur qui voit à ses affaires n'a qu'une place où prendre son assurance - vie : La Mutuelle-Vie de l'U. C. C. Maintenant que tu le sais, tu devrais être assez généreux pour le faire comprendre aux autres.

Chanteront-ils : "Souvenirs du jeune âge"?



● Prise à Londres lundi et câblée à New-York, cette photo fait voir une fillette consolant une écolière plus jeune alors que dans trente villes anglaises on familiarise les enfants aux mesures de protection. Dans des centaines d'écoles on enseigne aux enfants de cinq à quatorze ans ce qu'ils devront faire en cas d'attaques aériennes. (Photo Acme)

PROGRAMME DU CONGRÈS DIOCESAIN DE L'U.C.C.

QUI SERA TENU A JOLIETTE

MARDI, le 5 SEPTEMBRE, 1939

Sous le patronage de S. Exc. Mgr J.-A. Papineau,
évêque de Joliette.

SEANCE DU MATIN

- 9 h. 30 — Messe basse. Sermon par le Rév. Père Léon Lebel, S.J., aumônier général de l'U. C. C.
- 10 h. 30 — Réunion à la salle académique du Séminaire. Ouverture du congrès, et souhaits de bienvenue par M. Ferdinand Contant, président diocésain.
- 10 h. 45 — L'industrie laitière et malaise actuel, par M. Donat Lafrenière, St-Lin.
- 11 h. 15 — Les équipes d'études (principe d'Antigonish), par M. Cuthbert Brousseau, B.S.A., professeur à l'école régionale d'Agriculture de St-Barthélemy.
- 12 h. 00 — Temps libre.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

- 1 h. 00 — Les coopératives agricoles telles qu'elles devraient être, par Mastai Dupuis, B.S.A., agronome-cultivateur, St-Jérôme.
- 2 h. 30 — Le tabac jaune (production et préparation, par M. Antonio Barrette, M.A.L., député de Joliette.
- 3 h. 30 — Résolutions. Election des directeurs de l'Union diocésaine.
- 4 h. 15 — Avis et conseils par Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette.

Invitation spéciale à MM. les députés, les agronomes, aux dames et aux jeunes gens.

Congrès Annuel de l'U.C.C. au diocèse de Nicolet

Programme du congrès qui sera tenu à St-Samuel, jeudi, le 7 septembre 1939, sous le patronage de Son Excellence Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet.

- 9 00 h. — Messe à l'église paroissiale de St-Samuel. — Sermon donné par M. l'abbé Henri Bernier, directeur de l'école d'Agriculture.
- 10 h. 00 — Inscription des délégués.
- 10 h. 15 — Bienvenue aux congressistes par M. le maire de St-Samuel — Ouverture officielle des délibérations par M. L. Paquin, prés. diocésain de l'U.C.C.
- 10 h. 45 — Le problème rural, ses remèdes, par M. G.-H. St-Cyr, vice-président général de l'U.C.C. — La Mutuelle-Vie de l'U.C.C., par M. L. Bélanger, propagandiste local — Coopératives de consommation par M. L. Richard, président de la coopérative de consommation de St-Joseph de Drummondville.
- 12 h. 00 — Dîner.
- 1 h. 30 — Équipes d'études, par M. Roger Ellyson, propagandiste local.
- 2 h. 00 — La coopération par M. Henri Bois, de la Coopérative Fédérée de Montréal. L'industrie laitière, par M. Abel Marion, président général de l'U.C.C. Un mot du Rév. Père Lebel, S.J., aumônier général de l'U.C.C. Discussion des résolutions. Choix des membres du bureau de direction ainsi que des délégués au congrès général.
- 5 h. 00 — Allocution de Son Excellence Mgr notre Evêque. Remerciements par M. l'abbé Caya, aumônier diocésain.

Note. — Les assises du congrès auront lieu sous une vaste tente. Mille sièges seront à la disposition des congressistes.

Un dîner substantiel sera servi aux congressistes au prix de 25c.

Le spectre de la guerre apparaît en Europe

L'Allemagne menace l'indépendance de la Pologne et celle-ci s'apprête à résister à la force par la force. — La France et l'Angleterre au secours du peuple polonais ; l'Italie hésitante se montre disposée à soutenir le chancelier Hitler. — Les derniers développements. — Mesures prises par le Canada.

Il se joue en Europe une formidable partie diplomatique dont l'enjeu est la paix ou la guerre. Au moment où sont tracées ces lignes, les populations européennes vivent sous le régime de la paix armée.

Ne cessant d'agiter la menace, l'Allemagne de M. Hitler a tourné ses convoitises vers la Pologne et réclame, en même temps que la ville libre de Dantzig, le couloir polonais et une partie du territoire cédé au lendemain de la grande guerre.

La Pologne est prête à résister par la force à toute agression. En vertu des traités qu'elles ont signés, la France et l'Angleterre se sont engagées à défendre l'intégrité de la Pologne s'il y a guerre.

Dans toute l'Europe ou presque, l'état d'alarme a été proclamé. Les belligérants éventuels sont, d'un côté, la Pologne, la France et l'Angleterre; de l'autre, l'Allemagne et l'Italie. Ces pays ont actuellement des millions d'hommes sous les armes et se préparent à parer à tout danger.

Au moment où ce journal paraîtra, il se peut fort que le cours des événements soit profondément modifié. Voici tout de même où en est la situation au moment où cet article est livré aux presses. (Mardi, le 29 août).

Nous empruntons ces notes au "Devoir" dont l'information est toujours très à point.

LE CANADA EN FACE DE LA SITUATION EUROPEENNE

On peut considérer le Canada déjà engagé à soutenir à fond la Grande-Bretagne, advenant la guerre. Les diverses mesures qu'ont déjà prises les autorités fédérales sont destinées sans doute à rendre plus facile la décision que devra prendre le parlement dans le cas d'un conflit... On dirait le Canada tout près du théâtre du conflit possible, à voir son gouvernement mobiliser 10,000 hommes pour garder les ports de mer, certains points de la côte de l'Atlantique, les têtes de ponts, les canaux et quelques grandes usines.

Le gouvernement est prêt à convoquer le parlement en session d'urgence : avis a été donné aux fonctionnaires de la session d'avoir à se rapporter sitôt la proclamation officielle lancée. Le parlement sera donc convoqué. Pourquoi? Tout d'abord pour approuver ce que le gouvernement a déjà fait. Ensuite, pour décider de l'étendue et de la forme de notre participation, car le fait de notre participation semble clair. Enfin, pour conférer au gouvernement les pouvoirs qu'il doit avoir en temps de guerre. Des confrères de langue anglaise, qui ne se font aucune illusion sur la portée des actes que pose le gouvernement de ce temps-ci, disent que le parlement ne sera qu'un "rubber-stamp", expression qui signifie que les Chambres n'auront qu'à sanctionner ce qui est déjà accompli. Officiellement le gouvernement libéral aura rempli sa promesse de consulter les Chambres. En réalité, il a déjà pris l'initiative de la participation. D'après les dépê-

ches qui nous arrivent de Londres, le gouvernement britannique se compte sûr de l'aide militaire du Canada.

Pendant que l'on se prépare ainsi, le mouvement en faveur d'un gouvernement "national" prend de plus en plus d'ampleur. A part les journaux qui demandent pareil gouvernement depuis assez longtemps, des groupements suggèrent au ministère libéral de se transformer en gouvernement d'union. On a fait grand état des résolutions passées à cet effet par la "Canadian Corps Association" et l'Ordre des Orangistes. L'Ordre des Orangistes est belliqueux. Il demande la conscription du capital humain et du capital tout court. Le Canada pour l'Empire, quoi! Ni plus ni moins. Heureusement, le gouvernement a fait jusqu'ici la sourde oreille à ces résolutions. Il s'en tient à ses propres mesures, sans s'occuper des exaltés qui crient à droite et à gauche leur propagande impérialiste.

Le deadlock entre la paix et la guerre dure. On n'est pas bien optimiste quant à la réponse de Hitler, aujourd'hui, à la dernière note de Londres. Partout, l'on considère que le sort de l'Europe entre la paix et la guerre ne dépend plus que de Hitler. Londres, Paris et Varsovie résistent à toute nouvelle concession. La tension s'aggrave.

De Londres, M. Chamberlain, au cours de l'avant-midi, a fait savoir aux Communes et à l'Europe que son pays a réaffirmé à Hitler, à Berlin, son extrême détermination de remplir tous ses engagements envers la Pologne. "Nous espérons encore dans la paix et nous continuons de travailler pour la paix, mais elle reste en balance", a dit avec calme M. Chamberlain, au cours de réflexions qui ont duré 16 minutes exactement. Les escadres britanniques, a-t-il dit, sont prêtes à prendre leurs postes de combat; il n'y a plus à attendre que la réponse finale de Hitler. M. Chamberlain n'a pas rendu public pour le moment la teneur des notes échangées avec le chancelier. Les députés se réuniront de nou-

Les résolutions du congrès des bûcherons

Nous publions cette semaine le compte rendu du congrès des bûcherons à Causapscal et des commentaires, par l'organisateur général, M. Florian Poulin. Etant donné la longueur de ces textes et l'abondance des matières, il nous faut remettre à plus tard la publication des résolutions du congrès. On les trouvera dans la "Terre de Chez Nous" de la semaine prochaine. Les bûcherons feront bien alors de conserver ce texte et de l'étudier avec soin.

veau mardi prochain, à moins qu'il ne faille les convoquer auparavant.

Paris réaffirme sa décision de n'être partie à aucun nouveau Munich. La population est calme, mais aux aguets. Les réserves d'or françaises sont de \$2 milliards et tiers, contre \$72 millions de réserves d'or en Allemagne. Le gouvernement demande aux fournisseurs de stabiliser au cours présent leurs prix. Il n'y a encore aucun rationnement, pas plus qu'en Angleterre. Les socialistes français ont rompu net avec les communistes et ils ont offert leur collaboration au gouvernement Daladier. Le parti communiste est en déroute, ses membres inscrits déchirent leurs cartes et se rallient au gouvernement. Les gazettes communistes ont perdu un tirage considérable et se débattent contre l'interdit du gouvernement.

Rome est calme; la vie reste à peu près normale en Italie, bien qu'il y ait un million et demi de soldats sous les armes. Les frontières restent ouvertes. On ménage l'essence et on réglemente la circulation des autos. Les milieux officiels sont pessimistes.

La Belgique et la Hollande offriront leur médiation, selon Paris.

A Berlin, Hitler médite sa réponse à la dernière note anglaise, qui ne lui laisse pas d'échappatoire. Ou il s'adoucit, ou c'est la guerre à son premier geste contre Dantzig. Le rationnement des vivres s'applique rondement dans le Reich. Les préparatifs militaires s'accroissent. Il y a eu reprise des services commerciaux d'aviation avec plusieurs pays étrangers, dont l'Angleterre et l'Italie.

Varsovie et Berlin s'accusent mutuellement d'actes de terrorisme. Varsovie affirme que ces actes sont déclenchés en Pologne de propos délibéré, par des agents allemands, sur ordre de Berlin, afin de fournir prétexte au Reich à une agression.

La Suisse a fermé en partie ses frontières et mobilise ses troupes pour les défendre en cas d'attaques imprévues.

Moscou est paisible; les Soviets suprêmes ont ajourné la ratification du pacte de non-agression avec Berlin. On affirme que ce n'est qu'une formalité.

La Slovaquie fait connaître que l'armée allemande "protège les frontières du pays" contre la Pologne. L'état-major allemand a commencé par dévaloriser la monnaie slovaque de 50 pour cent et oblige les paysans à ravitailler l'armée contre paiement en monnaie à un cours réduit.

Un peu partout on met le public en garde contre les fausses nouvelles à la radio et dans les journaux; notamment à Londres, où l'on a donné de fausses interprétations des notes entre Londres et Berlin.

Dans l'empire anglais, on note que la Rhodésie du Sud a conféré des pouvoirs d'urgence à son gouvernement; que celui de l'Inde a pris des mesures pour la protection des ports et réglementé les vols d'avions; et qu'au Canada le gouvernement continue de se préparer à la guerre, comme si notre participation était chose décidée.

La France a espoir que le conflit pourra être évité

MONTREAL, 30, (D.N.C.).—Le collège Stanislas de Montréal commencera sa deuxième année le mercredi 6 septembre par la messe du St-Esprit à Ste-Madelienne d'Outremont. Voilà les premières paroles de M. le chanoine Mejean arrivé hier soir après être débarqué de "Normandie" à New-York.

Le distingué éducateur restera dans la métropole jusqu'au 8 septembre pour se rembarquer le 9, sur l'"Ile de France", pour Paris.

Interrogé sur la situation créée en France par la menace de guerre, le supérieur de St-Stanislas de Paris a dit:

"Tout le monde travaille à ses affaires. J'en ai donné la meilleure

preuve, un exemple éloquent, en venant au Canada. Chacun s'occupe de ce qui le regarde comme si rien n'était. Nous avons bon espoir que le conflit sera évité, parce que Hitler se rend compte de la force énorme que représente la France unie à l'Angleterre. Mais c'est le secret de la Providence. Le chancelier allemand, comme tous les hommes de sa génération, ont connu la guerre et ils savent qu'elles épouvantables catastrophes résulteraient d'une nouvelle guerre.

"Aujourd'hui tout le monde—les femmes, les civils, l'aviation s'en mêlant—aurait à en souffrir. Les Français ont fait un effort magnifique de redressement sous notre ministère actuel. Nous re-



● Transportée à New-York à bord d'un "Clipper", cette photo fait voir des Parisiens à la gare d'Orsay, se préparant à prendre le train pour les régions plus sûres du sud de la capitale. (Photo Acme)

Résolutions adoptées au cours des congrès régionaux de Québec-Sud

Au cours des congrès qui ont été tenus dans la Beauce et à Plessisville, les membres de l'U.C.C. ont adopté les résolutions suivantes:

- 1.—Que l'organisation des équipes d'étude soit continuée et intensifiée et qu'une page des jeunes soit publiée chaque semaine dans "La Terre de Chez Nous".
- 2.—Qu'une campagne de propagande très active et très pratique soit organisée par le bureau central:
 - a) Pour recruter des membres;
 - b) Pour faire enquête sur la quantité d'instruments aratoires nécessaires, chaque année, dans la province de Québec;
 - c) Pour faire la même enquête sur les engrais chimiques.
- 3.—Que l'on prie la Corporation des agronomes de s'occuper activement de la propagande de l'U.C.C. et si nécessaire d'aller de maison en maison.

- 4.—Que demande soit faite à l'autorité compétente pour faire disparaître les retards dans le paiement des primes sur les porcs à bacon.
- 5.—Que l'on prenne les moyens les plus efficaces pour hâter la fusion de toutes les organisations agricoles.
- 6.—Que le bureau central appuie fortement:
 - a) Les cultivateurs du rang Bellevue à Plessisville, pour le creusement de la Rivière Blanche qui inonde les rangs 4-5-6-7 et qui empêche une partie de la paroisse et des paroisses environnantes d'être égouttées convenablement.
 - b) Le syndicat coop. de Saint-Georges qui est à organiser l'exploitation d'une carrière de chaux dans cette paroisse et à Broughton-Est.

- 7.—Qu'une étude soit faite pour que l'autorité prenne à sa charge les cours d'eau, comme elle l'a fait pour les chemins.
 - 8.—Qu'à l'avenir le poids de toutes les moulées alimentaires, grains et graines en sac, soit fixé à 100 livres.
 - 9.—Que l'on demande à qui de droit que les octrois sur le charriage de la chaux par camion, chemin de fer, etc., soient rétablis, comme par le passé.
 - 10.—Que les chômeurs soient employés aux travaux de drainage des terres et à l'épierrement.
 - 11.—Que l'on continue très activement l'organisation des zones de troupeaux accrédités.
 - 12.—Que l'on travaille tout de suite, à nous vendre les engrais chimiques à un prix de 307, inférieur à celui des années passées.
- Nous reprochons tout octroi sur engrais chimiques, parce que, jus-

- qu'ici, en pratique, les dits octrois n'ont profité qu'au commerce.
- 13.—Que le pourcentage de la contribution des membres qui restent dans la paroisse, au cercle local, soit augmenté pour faire une plus active propagande.
 - 14.—Que l'on s'efforce de mettre en pratique:
 - a) Les allocations familiales;
 - b) L'établissement des fils de cultivateurs dans les vieilles paroisses en les mettant sur le même pied que les colons, et que, si possible, l'octroi de \$300. soit augmenté.
 - 15.—Que les cultivateurs ne croient pas le temps venu d'augmenter le salaire des institutrices au delà de \$300. parce qu'ils sont incapables de payer plus de taxes, étant donné que plusieurs parmi eux ne font pas \$300. de revenu pour faire vivre toute une famille.
 - 16.—Qu'une campagne intensive soit organisée par "radio" ou autrement pour augmenter la consommation du lait, du beurre et du fromage dans les villes et villages de cette province.
 - 17.—Que le travail d'électrification des campagnes soit de plus en plus intensifié.
 - 18.—Que le mode d'affiliation à la Fédérée soit modifié et qu'à l'avenir, il consiste à payer \$2.00

- par membre.
- 19.—Que MM. les inspecteurs des produits laitiers fassent observer strictement tous les règlements concernant la qualité de la crème et du lait.
 - 20.—Le fonctionnarisme n'étant plus capable d'employer les nouveaux techniciens agricoles, les congrès demandent de favoriser l'établissement des agronomes sur les terres, afin de rendre l'enseignement agricole plus concret et pour permettre aux cultivateurs de constater sur place l'application des meilleures méthodes de culture.
 - 21.—Que les autorités gouvernementales d'Ottawa et de Québec fassent quelque chose en faveur des cultivateurs qui, depuis plusieurs années, voient leurs chevaux mourir de maladies étranges; ce qui cause la ruine des cultivateurs.
 - 22.—Qu'un prix minimum de 30 sous soit fixé sur le beurre.
 - 23.—Qu'un système de crédit soit établi par l'Etat pour que le cultivateur soit capable de s'acquitter un roulant, des engrais chimiques, etc., dont il a besoin pour exploiter avantageusement sa ferme.
 - 24.—Que soit intensifié le mouvement de fondation des coopératives de consommation.

PROVINCE DE QUEBEC

Production du Beurre et du Fromage en juin 1939 et chiffres cumulatifs pour les six premiers mois de l'année 1939

pour chaque région Agronomique de Québec

Régions		BEURRE		FROMAGE	
		Juin	Jan. à Juin	Juin	Jan. à Juin
No — 1		69,482	71,331	9,521	9,521
No — 2		668,835	1,036,474	211,700	250,217
No — 3		478,966	741,462	101,516	120,341
No — 4		862,159	1,587,314	283,559	437,726
No — 5		562,129	921,117	265,719	342,829
No — 6		641,892	1,549,917	810,412	1,040,655
No — 7		1,150,007	2,672,445	769,486	1,077,995
No — 8		1,121,143	2,627,657	133,086	176,312
No — 9		814,134	1,736,546	143,237	393,796
No — 10		1,097,487	2,625,258	182,790	497,164
No — 11		427,717	1,075,696	24,850	74,117
No — 12		624,387	1,585,411	107,383	236,822
No — 13		710,183	1,846,197	108,757	186,203
No — 14		337,513	594,331		
No — 15		742,713	1,535,268	275,050	350,537
No — 16		544,560	1,066,602	119,479	144,215
No — 17		962,291	1,954,542	30,543	39,023
No — 18		680,626	1,385,047	108,078	120,716
No — 19		559,442	1,110,751	65,036	82,691
No — 20		213,825	596,658	1,191,489	1,466,706
Province		13,279,491	28,116,846	4,941,691	7,047,586

GRUPE DE COMTES COMPRIS DANS CHAQUE REGION

- Région no — 1 Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud.
 Région no — 2 Matane, Matapédia, Rimouski, Rivière-du-Loup.
 Région no — 3 Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Témiscouata.
 Région no — 4 Bellechasse, Dorchester, Lévis, Lotbinière.
 Région no — 5 Beauce, Frontenac.
 Région no — 6 Arthabaska, Mégantic, Wolfe.
 Région no — 7 Drummond, Nicolet, Richelieu, Yamaska.
 Région no — 8 Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead.
 Région no — 9 Bagot, Chamoly, St-Hyacinthe, Verchères.
 Région no — 10 Brome, Rouville, Shefford.
 Région no — 11 Iberville, Missisquoi, St-Jean.
 Région no — 12 Beaufort, Châteauguay, Huntingdon, Laprairie, Napierville.
 Région no — 13 Ile-de-Montréal, Ile-Jésus, Soulanges, Vaudreuil.
 Région no — 14 Abitibi, Témiscamingue.
 Région no — 15 Gatineau, Hull, Papineau, Pontiac.
 Région no — 16 Argenteuil, Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne.
 Région no — 17 Berthier, Joliette, L'Assomption, Montcalm.
 Région no — 18 Champlain, Laviolette, Maskinongé, St-Maurice.
 Région no — 19 Charlevoix, Montmorency, Portneuf, Québec, Saguenay.
 Région no — 20 Chicoutimi, Lac-St-Jean, Roberval.

Ce tableau est préparé par le bureau de la statistique agricole du ministère provincial de l'Industrie, du Commerce et des Affaires municipales.

Note. — Dans ce rapport mensuel de juillet 1939, nous lisons que la production du beurre du 1er janvier au 31 juillet a baissé de 0.5% au Canada tandis que dans le Québec elle a décliné de 1.5%. Par ailleurs la production fromagère canadienne accuse une augmentation pour la même période de 7.7 et elle s'est accrue dans la province de Québec de 7% comparativement à la même période de 1938.

Il s'est fabriqué, depuis janvier au 1er août, dans Québec, 40,541,081 livres de beurre et 62,694,985 lbs de fromage.

Les exportations de beurre en juin se sont élevées à 1,260,000 livres, celles du fromage à 644,000 livres.

Dans les entrepôts du Québec on trouvait au 1er août courant, 17,200,405 livres de beurre et 47,292,487 livres de fromage. Dans les deux cas les entrepôts sont plus lourds que l'an dernier à pareille date.

Plusieurs magnifiques prix de présence à l'Exposition

Toute personne adulte qui achètera un billet d'entrée sur le terrain du 1er au 9 septembre, participera par le fait même au tirage de plus de 50 prix de grande valeur. — Une automobile.

LISTE DES DONATEURS DE PRIX

L'Exposition provinciale de Québec ne manquera certainement pas de plaire à ses milliers de futurs visiteurs, car, si elle leur présente les exhibits les plus divers et les amusements les plus captivants, elle leur offre par ailleurs des prix de présence d'une grande valeur, et très faciles à gagner pour tous.

Toute personne adulte qui achètera un billet d'entrée durant la tenue de la foire du 1er au 9 septembre prochain, pourra participer au tirage d'une magnifique automobile Dodge, sedan de luxe, un joli modèle 1939 donné par la commission de l'Exposition, et aussi d'objets de grand prix tels que poêles, secrétaire, séparateurs, etc., dons de nos grandes maisons d'affaires, tant de la ville que des environs.

Le tirage se fera au Colisée, le dernier soir de ces journées de réjouissances, soit vendredi le 8 septembre, à 11 h. La seule condition imposée aux participants est que le propriétaire du billet gagnant doit être présent au tirage ou encore y être représenté. Si après un premier tirage, personne ne réclame le prix à gagner, un second se fera immédiatement, jusqu'à ce que l'objet soit réclamé. Il est entendu que la foule aura libre accès au Colisée pour la circonstance. Non seulement les galeries seront à la disposition du public, mais également le parterre qui peut recevoir des milliers de personnes.

A date il y a déjà cinquante prix offerts pour ce tirage et l'on s'attend de doubler ce nombre. La plupart seront en montre dans les étalages respectifs de chacune des maisons d'affaires qui en sont les donatrices. Voici la liste de ces prix à l'heure actuelle et leurs donateurs:

L'Exposition provinciale, Dodge sedan de luxe; A. Bélanger, ltée, 1 poêle; Fonderie de L'Islet, ltée, 1 poêle; V. Dionne & Fils, un séparateur "Lacta" (750 livres à l'heure); Woodhouse & Cie, ltée, un set à vaisselle (94 morceaux);

C. Robitaille Enreg., un secrétaire-table (fini noyer); Jos. Paquet, bijoutier, une montre-bracelet (homme ou dame); Robin Hood Flour Mills Ltd, 1er prix: 5 sacs; 2e prix: 4 sacs; 3e prix: 3 sacs; 4e prix: 2 sacs; six autres prix d'un sac chacun; Louis-T. Blais, une caisse de poisson "Primo" assortie; La Glace Frontenac, ltée, dix abonnements (1 mois); cinq prix d'un gallon de crème à la glace; Elzéar Fortier, ltée, dix cartons de une demi-douzaine (12 onces), Vichy Limonade, Dry Ginger Ale et ForCola; Tancrède Avard, 49 livres de farine "Madelon"; Canada Packers Limited, un jambon; Standard Vox Inc., trois enregistrements sur disques; Corporation des Produits Marquette Enreg., cent livres d'"Insectin"; Beatty Bros Limited, une cuve carrée.

Une telle quantité et un tel choix de prix ne doivent pas manquer d'attirer l'attention du public. Donc, que l'on conserve bien ses coupons de billets d'entrée et que l'on se fasse un devoir d'être présent au Colisée le dernier soir de l'Exposition provinciale. La chance est pour tous; il importe de ne pas la manquer.

Entretien des rues dans la métropole

MONTREAL, 30. — (D.N.C.). — William Nicholson, 19 ans, 2073 rue St-Urbain, un soldat du Régiment des Victoria Rifles, qui montait la garde, hier soir, au canal Soulanges, a été renversé par une auto au cours de son service militaire. On l'a immédiatement transporté à bord d'un camion de l'armée, dans un hôtel de la municipalité de Pointe-Claire, puis par ambulance militaire à l'hôpital Royal Victoria, où les médecins ont constaté qu'il souffrait de coupures au cuir chevelu et qu'il avait aussi la jambe gauche brisée. Il est actuellement hospitalisé à cette institution, mais son état n'est pas alarmant.

Trois congrès dans Québec-Sud

Partout les cultivateurs suivent avec grand intérêt les délibérations. — Assistance nombreuse aux trois endroits. — Eclatant succès de l'U. C. C. de Québec-Sud.

Le congrès de Plessisville

Plus de 200 cultivateurs sont présents. La journée commence par une messe dite par M. l'abbé Grondin, aumônier diocésain. M.

Louis Bolduc, président diocésain dirige le travail des séances. On remarque sur l'estrade le Rév. Père Lebel, aumônier général, M. l'abbé Grondin, aumônier diocésain, M. Alfred Boulet, curé de Plessisville, M. l'abbé Arsenaux, directeur de l'orphelinat agricole de St-Ferdinand, MM. les abbés E. Roy et Gérard Hudon, vicaires à Plessisville, Alphonse Lacroix, vicaire à St-Ferdinand, Roger Dorval, curé de Joly, P. Corrivé, curé de St-Pierre Baptiste, M. V. Couture, curé de Ste-Croix, Alphonse Deblois, vicaire à St-Patrice de Beauvoir.

M. Béliveau, agronome de Plessisville, M. Théo Busque, propagandiste de la Fédération, M. Belzile, directeur de la Mutuelle-Vie, M. Gélinas, inspecteur des coopératives, M. Alp. Laflamme, agronome de Ste-Croix, MM. Adélard Côté, Philibert Lessard, Napoléon Audet et Laurent Caron, de St-Anselme, tous conférenciers de la journée.

Les premiers orateurs furent M. Adélard Côté, (Notre-Dame de Lourdes), M. Napoléon Audet, St-Anselme et M. Philibert Lessard, St-Frédéric.

M. Belzile est ensuite appelé à traiter de la Mutuelle-Vie. Il dit les nécessités de l'assurance peut-être plus pour le cultivateur que pour un autre. C'est un moyen méthodique de pratiquer l'épargne. Pas un seul décès depuis trois ans; les gens de la campagne ont meilleure santé que ceux des villes. Il cite en exemple les cultivateurs de l'Illinois qui ont une compagnie d'assurance à eux. Les revenus de la Mutuelle-Vie sont accumulés et distribués tous les cinq ans en rabais sur les primes. Il énumère les réalisations de l'U.C.C. depuis 10 ans. Il est important de se renseigner sur les avantages de la Mutuelle-Vie. M. le président remercie.

M. l'abbé Grondin remarque qu'après à peu près toutes les paroisses la propagande ne se fait pas assez vite. Nécessité pour tous de se faire propagandiste. Nous qui avons la bonne cause, nous ne faisons rien. Nécessité d'être 50,000 dans l'U.C.C. Nécessité de la charité chrétienne dans la coopération.

A la suite de M. Lauréat Caron, M. U. Couture, curé de Ste-Croix, est invité à tirer les conclusions de l'avant-midi. Il félicite l'assistance d'avoir si bien

choisi les orateurs et d'avoir réussi à former des chefs. Il propose la levée de la séance.

L'APRES-MIDI

M. Couture félicite les gens de St-Anselme pour leur esprit de coopération. C'est grâce aux équipes d'étude. Il explique le bien qu'ont fait les Caisses Populaires. Le résultat a été de faire baisser le taux d'intérêt des banques. Si les caisses avaient été fondées il y a 25 ans, nous ne serions pas si pauvres. Les cultivateurs commencent à comprendre les bienfaits de l'instruction agricole.

L'orateur suivant est M. Busque, puis on passe à l'étude des résolutions.

Le Rév. Père Lebel, aumônier général, a la parole. Il parle surtout des choses spirituelles, de l'importance de travailler pour son salut, des mérites de la messe. Aimez-vous les uns les autres comme Notre-Seigneur nous a aimés. Tout est compris là. Accepter la mort que Dieu nous a destinée. Une grande richesse et une grande misère sont deux conditions dans lesquelles il est très difficile de se sauver. La condition idéale est une honnête aisance. Travailler à procurer cet état d'aisance à ceux avec qui nous venons en contact. Comme moyen, la coopération sous toutes ses formes. Cet état d'aisance baisse depuis la guerre, surtout dans la classe agricole. Nous avons 100,000 jeunes gens qui ne peuvent pas se marier, ils n'en ont pas les moyens. Que les cultivateurs prennent leurs affaires en mains. Il cite en exemple le Danemark, où les cultivateurs contrôlent 90% de leurs affaires. Il y a dans la classe agricole une force formidable qui n'est pas développée. Il félicite les gens de la Beauce pour les équipes d'étude. Nécessité pour chaque cercle d'avoir une bibliothèque agricole. Que les cultivateurs fassent venir les brochures du gouvernement d'Ottawa.

Election de deux directeurs: M. Adélard Côté, Notre-Dame de Lourdes, Mégantic, et M. Jean Tousignant, pour Lotbinière.

M. le président remercie les autorités de Plessisville pour la salle, remercie MM. les curés de nous avoir si bien annoncés, remercie les aumôniers, remercie les cultivateurs, MM. les agronomes qui ont contribué avec MM. les curés à faire grandir l'U.C.C. dans les paroisses. Que tout le monde essaie de mettre en pratique les conseils de la journée.

L'assemblée se termine par l'O Canada!

Le congrès de Ste-Marie de Beauce

Près de 900 cultivateurs sont venus assister à ce congrès présidé par M. Louis Bolduc, président diocésain.

La journée commence par une messe dite par M. l'abbé Grondin, aumônier diocésain.

On remarque sur l'estrade: le Rév. Père Lebel, aumônier général, M. l'abbé Grondin, aumônier diocésain, MM. les abbés Brown, curé de St-Frédéric, Germain Decton, de Broughton-Est, Eusebe Labbé, curé de St-Elzéar, Joseph Legendre, vicaire de St-Bernard,

Germain, de St-Léon-de-Standon, MM. Patrice Tardif, de Frontenac, Théo Busque, prop. de la Fédération, T. Belzile, directeur de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., Marceau, agronome, et M. Fernand, Ste-Marie.

Les conférenciers de la journée furent: M. Napoléon Audet, vice-président de l'Union diocésaine, MM. Adélard Côté, Louis-Philippe Savoie, Jean Tousignant, directeurs, MM. Philippe Lessard, Adr. Lafond, Louis Gilbert et Ulric Marcoux.

M. Adélard Côté, Notre-Dame

de Lourdes, est le premier conférencier de la journée. Il traite de l'élevage du porc, de la nécessité d'une bonne truie d'élevage et d'un bon reproducteur. Il explique la manière dont il se prend pour alimenter ses porcs et il démontre par ses expériences qu'il y a des profits dans l'élevage du porc. Il a réalisé des profits nets de \$8. par cochon.

Les orateurs suivants sont: M. Philibert Lessard, St-Frédéric, et M. Napoléon Audet, St-Anselme. Ils sont invités à donner les résultats de leurs expériences en élevage du porc, afin de bien démontrer aux gens qu'il y a vraiment des profits à faire dans cet élevage. Ils ont réalisé des profits à peu près semblables. Ils emploient tous deux des moulées balancées, mais M. Lessard emploie du lait, tandis que M. Audet soigne à la moulée sèche et de l'eau pure. Celui-ci donne sa manière de faire des engrais.

Plusieurs questions leur sont posées auxquelles ils donnent des explications. M. Audet dit qu'il suffit de soigner deux fois par jour et qu'il est nécessaire de peser ses porcs de temps à autre. Il est aussi nécessaire de se bien organiser pour aimer son ouvrage.

M. Lessard parle de l'organisation d'expéditions de St-Jules de Beauce. Ils ont expédié 6 chars de lard au cours de l'hiver. Il faut éliminer les intermédiaires pour que tous les profits aillent aux cultivateurs. Il faut expédier des lards de bonne pesanteur; jamais moins que 190 livres. Il est nécessaire de faire du lard le plus vite possible; il a réussi à en faire en 4-12 mois. Quand on a une bonne truie d'élevage, il faut la garder.

M. Adrien Lafond, Notre-Dame de Lourdes, Mégantic, est l'orateur suivant. Il traite de l'élevage de la volaille. Il dit la nécessité, si l'on veut réussir, de se choisir de bonnes pondeuses. Les poules qui pondent 200 oeufs et plus sont payantes à garder. Il

dit la nécessité des couvoirs coopératifs. Il donne la manière dont il soigne ses volailles: les moulées balancées sèches dans des trémis; il énumère les avantages d'un poulailler chaud.

M. le président fait quelques commentaires. Il remercie l'orateur.

M. Louis Gilbert, cultivateur de St-Jules est invité, comme propagandiste de la Mutuelle-Vie, à en parler. Il définit ce qu'est la Mutuelle-Vie. Le cultivateur se doit de s'assurer dans la Mutuelle-Vie plutôt que dans des compagnies anglaises. Il démontre la nécessité de l'assurance pour le cultivateur et invite tout le monde à être des propagandistes.

Monsieur Ulric Marcoux est l'orateur suivant. Il continue d'énumérer les avantages de la Mutuelle-Vie et cite l'augmentation de 509 polices au cours de l'année. Il traite la question avec clarté et reçoit les félicitations de M. le président.

M. Laurent-Arsène Caron, gérant de la coopérative de Saint-Anselme, un jeune de 18 ans qui est très renseigné, est alors invité à faire une conférence sur les principes coopératifs. Il parle des coopératives de crédit, de production et de consommation. Il donne la différence entre une entreprise coopérative et une entreprise commerciale. Il énumère les services que peuvent rendre aux cultivateurs les caisses populaires. Il explique le rôle que joue chaque catégorie de coopérative, indique la marche à suivre dans l'organisation d'une coopérative et de la nécessité de suivre les équipes d'étude pour former l'idée des gens avant de fonder une coopérative. Il dit que la coopérative de St-Anselme a commencé avec un capital de \$150. et a fait des affaires pour \$6,1000. depuis sa fondation. Il répond aux questions posées sur l'organisation coopérative.

Le Rév. Père Lebel fait une

courte allocution. Il trouve bonne l'expérience de St-Anselme et encourage à suivre cet exemple pour se débarrasser des puissances d'argent.

M. l'abbé Grondin, aumônier diocésain, est invité à parler. Il félicite l'assistance. Il parle de la nécessité pour tous de faire de la propagande et dit qu'en coopération on doit aussi voir le mauvais côté. Nécessité de l'achat au comptant; se servir de la Caisse populaire. Pour cela il faut de vrais coopérateurs.

M. le président donne l'état des comptes et le bilan des activités de l'année. Plusieurs résolutions avaient été présentées par les cercles locaux, on passe à l'étude de ces résolutions.

L'orateur suivant est M. Théo Busque, prop. de la Fédération. Le texte de sa conférence est: Le Rôle de la Coopération Agricole dans le domaine social. Il traite de la question clairement et dit que les cultivateurs se regardent avec défiance. Nécessité de pratiquer la coopération sociale; nécessité de supprimer les intermédiaires. Il dit que la consommation sert de base à la production; ces deux mouvements devraient marcher la main dans la main. Il signale que l'on est porté à critiquer la Fédération, mais on ne doit pas souhaiter sa disparition, mais plutôt travailler à l'améliorer. Il explique les avantages de l'affiliation. La Coopération a toujours obtenu les plus hauts prix du marché au moment de la vente. Il énumère les services rendus par la Fédération: réduction des prix des barattes à beurre, établissement d'un service de comptabilité qui a rendu de grands services aux syndicats coopératifs. La coopérative est un des meilleurs moyens de combattre les trusts. Il cite comme exemple le peuple suédois. Il explique les profits réalisés à bas prix par la coopération. Mot d'ordre: suivre les équipes d'étude, étudier surtout le mouvement coopératif.

(Suite à la page 15)

EXPOSITION PROVINCIALE

QUÉBEC

Du 1er au 9 SEPTEMBRE

"LA PROVINCE PARADE"

Prenons tous une part active au succès de ce grand événement annuel. Rendons-nous-y en foule. Passons-y nos vacances en prenant avantage des TAUX D'EXCURSION qui seront en vigueur.

Palais de l'Industrie

Exhibits commerciaux et industriels plus nombreux et plus intéressants que jamais.

Palais Central

Beaux Arts - Photographie - Tapis du pays - Exhibits de coupe et couture - Exhibits du Ministère de la Colonisation et de l'Artisanat.

Palais de l'Agriculture

Fleurs, grains, légumes, Miel, Musée d'antiquités, conserves, Démonstrations et conférences. Chevaux, Bovins, Moutons, Porcs, Volailles, Lapins.

Pavillon des Arts Domestiques

Industrie féminine. Travaux des Cercles de Femmes. Exhibits des gouvernements.

AMUSEMENTS

ESTRADE — MATINÉE, 2 et 3 SEPT. JACK SHELDON

et ses As du Volant

12 numéros sensationnels

Du 4 au 7 — Courses de chevaux

COLISEE — 4 au 8 sept. — Soirée

CAVALCADE MUSICALE

avec la fanfare de la Gendarmerie Royale, 37 musiciens.

REVUE ROYALE

20 numéros de Vaudeville

DODGE SEDAN GRATIS

Conservez le coupon de votre billet d'entrée (adulte seulement) au Parc et participez au tirage, vendredi le 8 à 11 hres, p.m. au Colisée.

Au Parc

Enfants (8 à 15) 10
Adultes 25
Clergé et religieux, gratis.
Véhicules 25

Au Colisée

LUNDI A VENDREDI
Enfants 8 ans et 25
plus 25
Adultes 35 et 50
Loges 35

A l'Estrade

SAMEDI ET DIMANCHE
2 et 3 sept (en matinée)
"Les Chauffeurs de la Mort".
Enfants, 8 à 15 ans 15
Adultes, 1er balcon 35
Adultes, 2e et 25
3e balcon 25

LUNDI A JEUDI
(en soirée)
Enfants 8 à 15 ans 25
Adultes, 1er balcon 50
Adultes, 2e et 35
3e balcons 35

DIMANCHE, 10 sept.
COURSES DE CHEVAUX
Le 5 milles classiques
Enfants 25
Adultes 50



L'hon. M. Dussault visite l'exposition de Victoriaville

M. Louis Coderre, sous-ministre du Commerce, de l'Industrie du gouvernement provincial a présidé, mardi, le 16 courant, à l'ouverture de l'exposition du comté d'Arthabaska. Cette foire est organisée par la société d'agriculture du comté dont M. Wilfrid Labbé est le président. Un comité d'hommes d'affaires collabore à cette entreprise et s'intéresse particulièrement au recrutement des exposants du commerce et de l'industrie.

Le même jour, l'honorable M. Dona Dussault a visité l'exposition et adressé la parole, dans l'arena municipal, à la foule des citadins et des cultivateurs. Il eut des mots aimables à l'adresse des administrateurs de la société d'agriculture qui ont réussi à faire un succès de leur entreprise sans détourner l'attention des visiteurs et principalement de la jeunesse terrienne, par des spectacles bruyants : cirques, jeux de hasard et comptoirs de toute espèce qui enlèvent plus d'argent à la population qu'ils ne lui offrent en retour, des démonstrations agricoles et autres représentations de bon goût qui constituent l'aspect éducatif d'une exposition.

Ouverte le 16 courant, l'exposition de Victoriaville s'est terminée vendredi soir. Durant ces quatre jours, une

Ouverture par le sous-ministre du Commerce et de l'Industrie. — Exposition agricole et industrielle. — Toutes les paroisses du comté d'Arthabaska sont représentées par de nombreux exhibits. — Concours des cercles de fermiers. — Grande variété des productions végétales et animales.

température exquise a permis aux cultivateurs de toutes les paroisses du comté aussi bien qu'aux citadins d'assister aux démonstrations agricoles, cinéma, vaudeville, etc., et de jouir du spectacle qu'offrait l'ensemble des exhibits, tant à l'arena municipal qu'au pavillon de l'agriculture.

Par la valeur de ses étalages industriels, la haute qualité et la grande variété de ses productions animales et végétales, l'exposition de Victoriaville se range au premier rang des expositions de comtés. Un concours de cercles de fermiers paroissiaux groupe de beaux étalages de travaux domestiques préparés avec grand soin et répondant à une liste d'exhibits conforme au programme de propagande des cercles.

Six cercles ont pris part au concours. Les articles - vêtements fabriqués de laine d'étoffes tissées au métier ou de tissus vendus par le commerce rivalisaient de goût, de sens pratique et de beauté avec les ravissants dessins d'une infinité de tapis, de carpettes, de catalogues et de tentures de maison.

Mademoiselle I. Desrochers du service de l'Industrie domestique a attribué le plus haut nombre de points au cercle de Warwick. Les autres concurrents étaient les cercles de St-Albert, de Ste-Clotilde, de Ste-Elizabeth, de Princeville et de St-Norbert.

Plusieurs cultivateurs ont participé au concours des exhibits de bonnes semences primés par la société d'agriculture. L'aviculture est une des branches de l'agriculture qui a pris un essor considérable depuis la fondation de la Coopérative avicole de la région des Bois-Francis, société recrutant ses membres dans le comté. Elle a son siège social à Victoriaville même. Ce couvoir coopératif a vendu au printemps 131,00 poussins dont 85 p. c. d'oeufs dans les limites du district. Le comptoir contrôle un poste de mirage d'oeufs. Les exhibits de volaille Plymouth Rock Barrés appartiennent aux sociétés de cette coopérative; le remarquable développement des poulettes du printemps 131,000 poussins dont visiteurs. Le printemps prochain ce couvoir fera l'incubation des oeufs de dindes. Cet élevage se pratique dans plusieurs paroisses du comté nous dit M. Bernard Chagnon, agronome en aviculture, et c'est pour satisfaire à la demande de ces éleveurs que le couvoir produira des dindonneaux de choix.

LE BETAIL LAITIER

Dans ce comté, la race Holstein est très populaire. De beaux troupeaux d'exposition ont été soumis à l'inspection de M. Bernas Lajoie, propagandiste de l'association provinciale Holstein qui a jugé ces classes. Plusieurs sujets feraient excellente figure aux concours de l'exposition de Québec, dit cet expert. Les exposants étaient MM. F. Houde, et W. Verville, d'Arthabaska; R. Leblanc, de Victoriaville, Alfred Pépin de Warwick et MM. Edmond et Amédée Trépanier, de Princeville.

Le juge a décerné le premier prix pour taureau adulte à l'exhibé de M. F. Houde, tandis que M. W. Verville a mérité les premiers prix dans les concours de troupeaux, de progénitures de taureau et de progénitures d'une vache.

La race ayrshire alignait deux troupeaux et quelques sujets dans les classes individuelles soit, en tout, 53 têtes. MM. C. Boutet et Eugène Nolin, tous deux de Victoriaville, se sont partagés les prix: M. Boutet méritant le premier argent dans les groupes de troupeaux âgés et progénitures de taureaux et le second se classant premier au concours des progénitures maternelles.

Le premier prix pour taureau Ayrshire est allé à l'exhibé de M. J. Rondeau et le prix spécial offert à la meil-

leure vache ayrshire à l'exhibé de M. Charles Boutet.

M. L. Fleurant de Ste-Clotilde remporta les honneurs dans les classes de bétail canadien et les prix sont partagés entre M. Leroux, de Warwick et M. P. Blanchet, de Tingwick dans les classes de bétail jersey. Le comté groupe un bon nombre d'éleveurs de bétail durham. Les exposants furent MM. P.-A. Pouliot, J.-B. Danseur et A. Paris, d'Arthabaska; Aurèle et Léo Houle, de Princeville; P. Houle et Alfred Houle, de St-Norbert et M. F.-B. Laxson, de Tingwick, ce dernier remportant la plupart des premiers prix sauf dans la classe des taureaux ou le premier argent fut mérité par le sujet exposé par M. Aurèle Houle.

M. Albert Fleury, d'Arthabaska exposait quelques bovins de race suisse brune. Tous les bovins furent appréciés par M. L.-J. Simard.

Les concours de l'espèce chevaline offraient beaucoup d'intérêt chez les races belge et percheronne. M. le Dr J.-E. Bedard a fait l'expertise des races chevalines. Dans les classes belges, M. Jos. Fleury, d'Arthabaska a remporté le 1er prix pour étalon âgé et M. Labbé, le premier prix pour sujet de 3 ans. M. C. Boutet exposait la meilleure jument avec poulain et M. L. Lallier la meilleure jument de trait adulte et la meilleure pouliche de 3 ans.

Dans les concours d'exhibés de race percheronne, M. A. Fleury, d'Arthabaska remporte le premier argent pour étalon de 2 ans et pour pouliches de 3 et de 2 ans. M. Labbé montrait une superbe bête et prit le premier prix dans la classe des juments avec poulain. M. A. Ducharme, de Ste-Elizabeth, gagne le premier prix au concours de juments de trait de 4 ans.

Parmi les exposants de chevaux canadiens, M. L. Fleurant de Ste-Clotilde a remporté le plus grand nombre de prix.

L'administration de l'exposition organise un concours de souque à la corde qui crée beaucoup d'émulation entre les équipes paroissiales de cultivateurs et les équipes d'ouvriers de la ville de Victoriaville. Au moment de notre visite le club de la paroisse de Ste-Anne du Sault était victorieux du concours éliminatoire entre groupes de cultivateurs, mais devait se mesurer avec la championne du concours éliminatoire entre équipes industrielles. Le club vainqueur mérite une coupe offerte par la société d'agriculture du comté d'Arthabaska.

Au nombre des exhibits commerciaux, mentionnons spécialement celui de la Coopérative Fédérée mettant en relief les moulées balancées que cette société agricole est en mesure d'offrir aux cultivateurs. Le comptoir avicole des Bois-

francs avait également un magnifique étalage. La compagnie Jutras montrait plusieurs machines utilisées sur la ferme. Exposaient également la Fonderie Universelle, limitée, la Victoriaville Furniture et l'Eastern Furniture Company, deux industries progressives de Victoriaville ainsi que la fabrique de chaussures pour dames A. Fournier.

MM. J.-E. Lemire, agronomes régional, D. Fortin et H. Béliveau agronomes de districts prêtent généreusement leur concours à la société d'agriculture. Les officiels ont raison de se féliciter de la popularité dont jouit cette exposition instructive à laquelle se reflète la vie agricole intense de la population du comté d'Arthabaska.

Une longue liste de donateurs de prix spéciaux que l'espace ne nous permet pas de publier démontre bien l'esprit de solidarité existant entre les populations rurales et urbaine. Les autorités civiles, municipales ainsi que les hommes d'affaires manifestent ainsi leur participation à la vie agricole régionale. Nous relevons en tête et à plusieurs reprises le nom de M. J.-D. Gagné, député du comté d'Arthabaska, à la Législature, de M. le Dr F.-X. Champagne, M. V., maire de Victoriaville, de MM. les agronomes régional et de divisions, de M. Wilfrid Labbé, président de la société d'agriculture et de presque toutes les maisons industrielles et commerciales importantes de la ville principale de cette progressive région agricole des Bois-Francis.

Frs FLEURY

La consommation du lait

Un rapport de la division de l'économie du ministère fédéral de l'Agriculture donne la quantité de lait consommée sur les fermes canadiennes — lait entier, lait écrémé et lait de beurre.

D'après ce rapport, la consommation quotidienne moyenne de lait entier par personne dans les 1,823 familles interrogées au Canada est de 1.09 chopine, mais la consommation moyenne présente de grandes différences d'une province à l'autre.

C'est en Saskatchewan que la consommation est la plus élevée (1.46 chopine) et au Nouveau-Brunswick qu'elle est la plus faible (0.90 chopine). Cette consommation de 1.09 chopine pour les fermes du Canada se rapproche assez près de la consommation quotidienne par tête de 1 chopine dans 360 fermes de certaines zones rurales de l'Ontario, du Québec et de l'Alberta, déterminée dans une enquête précédente par la division de l'économie. Dans la dernière enquête, plus d'un tiers, 35.36 pour cent, du lait consommé sur la ferme était employé pour la cuisine et près des deux tiers était consommé comme boisson.

Abonnez vos amis à "LA TERRE DE CHEZ NOUS". Vous leur rendrez un service dont vous profiterez vous-mêmes.



● 1.—L'imposant immeuble du Comptoir avicole des Bois-Francis, à Victoriaville, société coopérative faisant de florissantes affaires pour le bénéfice des cultivateurs faisant l'élevage de la volaille.
● 2.—Le jeune Fleurant, fils de M. L.-C. Fleurant, de Ste-Clotilde, éleveur de bétail et de chevaux canadiens porte avec orgueil sur sa poitrine les nombreux rubans mérités par ses exhibits. Son suivan est M. J.-E. Lemire, agronome régional et administrateur de l'exposition, et, à l'extrême droite, M. J. Lafrance, ingénieur en drainage pour la région agronomique que dirige M. Lemire.
● 3.—Le bétail croisé à Victoriaville a fourni des classes fort intéressantes. Cette classe de demi-sang ayrshire apprécié par M. L.-J. Simard nous en indique l'importance.

Les Glaneuses



● Sous la direction de M. Boutin, agronome du comté de Portneuf, (division A) les fermières de St-Basile ont fait le plus agréable des pique-niques. On les trouve ici photographiées à l'école de St-Pascal. On remarque parmi elles M. le curé Martel, aumônier du cercle, et Mme A. Hardy, présidente.

A un pommier

Aux amis comme toi, c'est un culte qu'on voue.
Je t'ai vu bien petit et te voilà bien grand ;
Mais quand j'y pense un peu, cela ne me surprend.
Car moi-même en effet j'ai vieilli, je l'avoue.

Au sol qui t'a vu naître un sort béni te cloue.
Tu ne sais rien du mal que là-bas on apprend.
Sur tes rameaux fleuris l'oiseau chante. Il comprend
Que ta feuille tressaille au nom du Dieu qu'il loue.

As-tu prêté souvent ton ombre aux malheureux ?
As-tu laissé tomber tes blanches fleurs sur eux ?
As-tu versé le baume à l'âme tracassée ?

A qui manquait de pain ton fruit s'est-il offert ?
Mais que vois-je pourtant ? Une branche cassée ?
Ton cœur, comme le mien, vieil arbre, a donc souffert ?

Pamphile LEMAY

Il est nécessaire de déterminer une place pour chaque travail

Le travail de la pensée a sa place rigoureusement fixée dans le cerveau, lequel se trouve rigoureusement placé dans la tête. La nature ne prend pas la fantaisie de loger le cerveau tantôt dans les pieds, tantôt dans la tête ou ailleurs. Non, il y a une place fixe pour cet organe, comme il y en a une pour les poumons, comme il y en a une pour le cœur.

Conséquence : lorsque les appareils nécessaires à l'exécution d'un travail ménager seront fixés, lorsque la personne qui devra effectuer ce travail sera choisie, déterminez le meilleur emplacement

pour effectuer ce travail.

Prenez par exemple le travail de la comptabilité ménagère. Pour que ce travail soit accompli dans de bonnes conditions, il est nécessaire :

1—d'avoir étudié un modèle de livre de comptes ;
2—d'avoir donné la responsabilité de ce travail à une personne (probablement à la maîtresse de maison).

3—d'avoir choisi un emplacement pour le rangement du livre et pour la tenue des écritures.

Pour que ce dernier point soit accompli selon les règles d'une bonne méthode, il sera nécessaire d'avoir un bureau où se trouveront non seulement le cahier de comptes, mais l'encre, la plume, la gomme, le buvard, la règle, le papier brouillon, etc. et tous appareils nécessaires pour effectuer ce travail cependant simple.

Paullette BERNEGE

Semences importées

Au cours des 12 mois allant du 1er juillet 1938 au 1er juillet 1939, il s'est importé au Canada 3,658,022 livres de graine de mil (fléole des prés) ; cette quantité n'est dépassée par aucune autre importation de semence de grande culture. Toute cette graine venait des Etats-Unis. Dans les importations de semences de jardin pendant la même période, les pois venaient en tête avec 757,585 livres ; les pays d'origine, par ordre de quantité fournie, sont les suivants : Etats-Unis, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, Hollande, Chine et Japon.

QUE FERONS-NOUS DE NOS ENFANTS ?

La période des vacances va bientôt finir, et l'éternelle question se pose : Que ferons-nous de nos enfants ? Les petits et les moins grands continueront leur cours à la petite école, mais que ferez-vous de ceux qui ont grandi ?

Je plains les garçons qui n'ont pas la chance de faire leur 6e année ; ils tireront toujours de l'arrière lorsqu'il s'agira de compléter leurs études agricoles. Donnez-leur une base solide pour étayer toutes les connaissances professionnelles et autres qui viendront s'ajouter à leur cours scolaire.

Veuillez surtout à ce que vos gars ne soient pas forcés de fréquenter l'école jusqu'à 17 ans pour arriver à une 6e année ; pourtant, c'est ce qui arrive lorsque l'enfant étudie de novembre à avril seulement, et "fait le train" régulièrement.

Et vos filles ? Plus studieuses, et ayant la chance de fréquenter la classe plus réguli-

èrement, elles s'arrachent assez bien, mais n'aimerez-vous pas leur donner l'avantage d'une ou deux années de pensionnat ? Consultez le programme de la maison où vous désirez placer vos demoiselles, gardez-les surtout dans un milieu rural, et vous ne regretterez pas vos sacrifices.

Au mois de juin dernier, j'assistai à une distribution de prix dans un pensionnat de paroisse rurale, et j'eus l'immense plaisir de voir des finissantes de 8e année et plusieurs autres, recevoir le diplôme accordé par l'U. C. C. aux élèves qui ont suivi les cours à domicile.

Vouloir c'est pouvoir... : les directrices de ce pensionnat ont compris que les parents demandaient un enseignement et une ambiance plus ruralisantes... Ce qui est possible ici, l'est certainement ailleurs.

A vous parents, de dire votre mot là-dessus.

MARGOT

Juste formule de ruralisation !!

Appréciation de la présidente de la Fédération des institutrices rurales

La deuxième série des cours agricoles de vacances vient de se terminer à la Baie Saint-Paul, comté de Charlevoix. Ces cours ont été régulièrement suivis par un groupe imposant d'institutrices des districts no 24 (Québec - Montmorency) et 25, (Charlevoix).

C'est une fort louable initiative qu'ont prise en commun le département de l'instruction publique et le ministère provincial de l'agriculture par son service de l'enseignement agricole, dont M. J.-Chs Magnan est le chef averti.

J'en parle avec pertinence puisque j'ai moi-même, et avec quel profit et quel plaisir, suivi ces cours depuis deux ans. Je m'étais, l'an dernier, jointe aux institutrices un peu par curiosité et parce que la perspective de passer quatre longs jours seule à la maison ne m'enchanta guère. Mais je vous avoue que les cours d'agronomie, de botanique et de chimie agricole ont eu vite fait de me séduire et de m'enchaîner à la salle de classe.

Cette année, c'est en toute connaissance de cause que les anciennes élèves sont revenues. C'est avec joie qu'elles ont repris leurs études, rendues cette fois plus faciles par l'enchaînement si rationnel et si logique de la matière. Car il faut dire que les professeurs qui ont préparé et donné ces cours, sont non seulement des techniciens avertis, mais encore et surtout de remarquables pédagogues, qui s'acquittent de leur tâche avec une compétence au-dessus de tous les éloges.

Il faut dire tout le bien de ces cours, et celles qui en ont bénéficié savent que je n'exagère rien quand j'affirme que c'est là le moyen le

plus rationnel de faire mieux connaître aux titulaires de nos écoles rurales la bonne terre nourricière du genre humain, et de la leur faire aimer davantage.

La Fédération catholique des institutrices rurales qui est, personne ne l'ignore plus, et quelques-uns le lui reprochent, une organisation syndicale et non un groupement pédagogique, a tenu, cependant, à inscrire à son programme, deux items

pédagogiques proprement dits, qui se complètent : l'enseignement national et l'enseignement rural, la Fédération se réjouit donc grandement de la tenue de ces cours. Les promoteurs ont trouvé la juste formule lorsque les institutrices et les instituteurs ruraux seront eux-mêmes des passionnés du sol, la RURALISATION sera un fait accompli. Laure GAUDREAU, prés. Fédération I. R.

Bel exemple de coopération

(Suite de la page 18)

rière quand il s'agit de s'instruire, car au cours de l'année, 57 jeunes gens ont suivi les cours postsecondaires, pendant que 12 équipes d'études fonctionnaient dans les douze rangs de la paroisse.

A A St-Frédéric, il y a en plus de cela, une caisse populaire, une société d'assurance mutuelle contre le feu et un syndicat de beurrerie.

Voilà donc une paroisse formée de cultivateurs qui veulent s'aider et qui en prennent les moyens.

Le président régional de Québec-sud, Louis BOLDUC.



● Les fermières de St-Joseph d'Alma visitent la ferme expérimentale de Normandin. L'excursion a été organisée par le cercle des Fermières. On remarque sur la photographie la présidente, Mme Philippe Boivin, et la secrétaire, Mme Ernest Simard.

ÉPARGNEZ
ET
FAITES DE
L'ARGENT

PROFITS!



Les Sertisseuses VICTORY

A MAIN
OU A
POUVOIR

Ecrivez
pour
catalogue
gratuit

MANUFACTURÉES PAR
JOS. MATHIEU, PROP.
VICTORY TOOL & MACHINE CO.
250 ROSE DE LIMA • MONTREAL

Revenons à nos moutons

Il y a environ deux mois et demi, nous avons parlé dans cette page du commerce des agneaux. Nous y revenons encore aujourd'hui pour attirer l'attention des éleveurs sur la nécessité de bien finir les agneaux destinés au marché dans notre province. Un communiqué d'Ottawa nous apprend que la visite de Leurs Majestés le roi et la reine, aux mois de mai et juin derniers, a eu un effet salutaire sur la consommation de l'agneau pendant ces deux mois. On cite le cas de 35 agneaux pesant en moyenne 70 livres et provenant d'un croisement de Shropshire et d'Oxford qui furent achetés dans le district d'Innisfail, Alberta, pour être servis sur le train royal. On rapporte aussi que partout au Canada les agneaux de choix furent très recherchés et que l'offre n'était pas aussi forte que la demande, à venir jusqu'à la fin de juillet. C'est sans doute pour cette raison que les prix se sont maintenus fermes cette année jusqu'à ce mois. Au cours du mois d'avril et au commencement de mai, ils étaient sensiblement plus élevés que pour la période correspondante de l'an dernier. Ceci dépend aussi de ce que, cette année, les agneaux en général ont été prêts pour le marché environ un mois plus tard que l'an dernier. C'est ce qui a créé une certaine rareté au début de la saison et a contribué en même temps à stabiliser les prix à un niveau aussi avantageux.

Mais, depuis quelques semaines, en dépit d'arrivages normaux, la demande s'est ralentie considérablement et les prix, qui étaient de 8 1-2 c pendant les deux premières semaines d'août, ont baissé d'un demi sou par la suite et ont encore une tendance à faiblir. Ce ralentissement de la demande semble attribuable au fait que, dans notre province, la consommation de l'agneau a diminué considérablement pendant les mois de vacances, non seulement à Montréal, mais aussi dans d'autres endroits.

Il paraît que les salles à manger et les centres touristiques dans Québec n'ont pas été bien approvisionnés d'agneaux de choix pendant les mois d'été. Ceci a certes contribué à réduire la consommation et a nui à la stabilité des prix à Montréal. Il faut admettre aussi que la qualité des agneaux pourrait être améliorée de beaucoup si l'on en juge par la classification de ceux qui ont été expédiés à Montréal pendant les deux premières semaines d'août. Durant la première semaine d'août, à Montréal, 1035 agneaux ont été classés bons, soit 41.2 p. c.; 386 communs, soit 15.4 p. c.; et 1091, soit 43.4 p. c. étaient

des jeunes bœliers. Pour la semaine finissant le 17 août, ils se répartissaient comme suit : 973 bons agneaux, 409 communs, 4941 bœliers. Avec tout près de 60 p. c. d'agneaux communs ou de bœliers sur notre marché — si l'on considère qu'un grand pourcentage des bœliers sont légers, non à point et pourraient tout aussi bien passer dans la catégorie des communs — nous en arrivons à constater qu'il est urgent d'améliorer la qualité des agneaux et d'éliminer le trop grand nombre de bœliers qui viennent sur nos marchés.

Cette année, le rabais de 1c la livre sur les bœliers a été imposé un mois plus tôt que par le passé. C'est pourquoi nombre de cultivateurs croyant écouler leurs bœliers au même prix que les bons pendant juillet, ont été grandement déçus en recevant leurs remises.

D'ici à peu de temps, ce rabais, au lieu d'être d'un sou, sera de deux sous la livre. Il y va donc de l'intérêt du producteur de castrer ses sujets mâles de bonne heure au printemps s'il veut augmenter ses revenus.

On a déjà commencé à diriger des agneaux de l'Ouest vers les centres de l'Est et on nous apprend qu'à peu près 80 p. c. d'entre eux sont de bonne qualité et de pesanteur requise. Ce mouvement des agneaux de l'Ouest vers l'Est ne manquera d'affecter sensiblement le marché de Montréal et les prix pourraient bien fléchir davantage si trop d'agneaux maigres et légers sont offerts en vente. Le volume des arrivages est appelé à augmenter de semaine en semaine jusqu'aux mois d'automne. Cependant, on s'attend que l'offre ne dépassera pas la demande du commerce de détail, de sorte que le prix devrait être assez satisfaisant pour le producteur si ce dernier donnait à ses agneaux le fini voulu et les engraisait aux poids exigés, c'est-à-dire 70 à 95 livres rendus au marché.

J.-E. BISSON

Provisions de blé

Au 31 juillet 1939, les stocks totaux de blé au Canada se chiffraient par 95,013,476 boisseaux. Cette quantité représente une augmentation de 71,460,248 boisseaux sur le reliquat exceptionnellement faible de 23,553,228 boisseaux (évaluation révisée), et c'est le plus gros reliquat que nous ayons eu depuis trois ans, le reliquat de blé au Canada en 1936 s'élevait à 108,094,277 boisseaux.

REMARQUE IMPORTANTE

En face de la situation politique en Europe, les prix que nous publions ci-contre sont sujets à changement sans avis. Quant aux marchandises non cotées ici, nous les fournirons aux meilleures conditions possibles.

Nous pourrions garantir contre la hausse les marchandises qui nous seront commandées pour livraison future. Nos lecteurs comprendront que nous ne pouvons garantir contre la baisse, devant nous-mêmes payer les marchandises que nous achetons pour remplir ces mêmes commandes.

ENTREPOTS:
1568, WELLINGTON
4394, ST-AMBOISE

TEL. HARBOUR 4111

COOPERATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

130 EST, RUE ST-PAUL, MONTREAL

Liste de prix sujette à changer sans avis, MONTREAL, le 30 août 1939
net comptant, FAB entrepôts.

Ste-Québec Lennox-
Montréal Rosalie Lévis ville

Farine COOPERATIVE 1ère patente, coton 98s				
" FEDEREE (pat. choix-pain) coton 98s				
" NUTRITION (85% blé entier) 98s				
" REVELATION (Pâtisserie) 98s coton				
" à engrais, choix, jute, 98s				
Son de blé, par tonne				
Gru rouge				
Gru blanc (Middlings) par tonne				
Blé moulu fin, le sac				
Criblures de blé moulues fines (Ogilvie's)				
Criblures moulues, No 2, le sac				
Drèche de distillerie (10% gras 29% protéine)				
" brasserie, le 100 lbs				
Cacao pulvérisé, (pelures de fèves)				
Hominily Feed 100s				
Moulée de riz Morimilco, 100s				
Moulée de base (4 grains moulus mélangés) le sac				
Grains pour volailles COOPERATIVE, sac				
" FEDEREE, sac				
Blé no 3 Garnet, nettoye, 98s				
" Durum No 2 recrifié (volailles) par 98s				
Blé d'Inde américain jaune rond, 98s				
" africain rond, (très sec) 98s				
" cassé et recrifié, 98s				
" moulu, 98s				
Orge moulue fine et pure, ex 3 CW, 98s				
" 5 " 98s				
Orge extra no 3 CW, 6 rangs, recrifiée, 98s				
Avoine no 1 d'alimentation recrifiée, 98s				
" 3 CW recrifiée, 98s				
" blanche moulue, fine et pure, 98s				
" noire et blanche moulue, 98s				
" blanche et noire recrifiée, 98s				
Sarrasin recrifié en 96s				
Germes maltés, 100s	1.00	1.05	1.55	1.55
Gruau d'avoine gros ou fin, 80s coton	2.30	2.35	2.35	2.40
" " " 20s "	0.72	0.72	0.74	0.74
Farine de luzerne, 100s	0.90	0.95	1.00	1.00
" feuille de luzerne, 100s	1.30	1.35	1.35	1.35
Tourteau de lin, 100s	1.55	1.65	1.70	1.70
" coton (qualité Prime) 100s	1.75	1.85	1.85	1.90
" fève soya (Stanleys — 4 1/2% gras) 100s	1.70	1.75	1.75	1.75
Fèves blanches de choix (en 120s) le minot	1.90	1.95	1.95	1.95
Sel fin (usage général) en 100s	0.75	0.80	0.85	0.90
" gros Liverpool en 140s (sur quai Montréal)	0.90	1.05	0.95	1.10
" " " 100s (sur quai Montréal)	0.72	0.80	0.77	0.85
Sel gros Liverpool en 50s (sur quai Montréal)	0.41	0.48		0.50
" fin, par 50s	0.40	0.45	0.50	0.55
" iodé par bloc de 50s	0.45	0.50	0.55	0.55
" blanc, par bloc de 50s	0.40	0.50	0.50	0.50
Lait en poudre, par 100 lbs	4.50	4.75	5.00	4.75
Farine de viande 55% protéine, 100s		3.35		3.35
" 50% "	2.75	2.85	2.90	2.90
" d'os blanche 100s	2.10	2.15	2.20	2.30
" de poisson blanc FASTERFAT 70% de protéine	3.25	3.30	3.30	3.40
" de sang 80% protéine, 100s	3.90	4.00	4.00	4.00
" de viande cuite 60% (tankage)	2.95	3.05	3.10	3.10
Ecaillés d'huîtres en 100s	0.85	0.90	0.90	0.95
Gravier marbre (gros-medium-fin) 100s	0.65	0.70	0.75	0.75
Charbon de bois (gros-medium-fin) en 50s	0.80	0.85	0.85	0.85
Graine de soleil, extra fancy, 100s	5.00			
Tourbe canadienne pour poulailler, par ballot		1.90		
" suédoise-allemande poulailler, ballot	2.15	2.35	2.30	2.35
Mélasse pure canne (bétail) 45 gallons, le gallon (raffinerie)	0.14 1/2	0.16 1/2	0.16 1/2	0.16 1-2
Huile foie morue, can. comprise, par gallon	0.90	0.97	0.97	0.97
" " " " par 5 gallons	0.85	0.92	0.92	0.92
" " " " \$1. par bidon vide, 45 gall.	0.75	0.82	0.82	0.82
Concentré CLO-TRATE en 5 lbs. \$1.90 — en 5 gals			\$3.25 en 45 gals., 28c. la lb	

RATIONS BALANCEES (sujettes à changer sans avis)

TERMES : Net comptant, à nos entrepôts;				
camionnage aux gares en plus.				
TROUPEAUX LAITIERS				
PROT.				
17	QUEBEC Moulée laitière mélassée (test 19-21%)	1.30	1.35	1.40
18	COOPERATIVE Moulée laitière simple	1.40	1.45	1.50
18	COOPERATIVE " " mélassée	1.40	1.45	1.50
20	FEDEREE " " simple	1.40	1.45	1.50
20	FEDEREE " " mélassée	1.40	1.45	1.50
24	COOPERATIVE " " mélassée	1.55	1.60	1.65
18 1/2	COOPERATIVE Contrôle laitier simple	1.45	1.50	1.55
18 1/2	COOPERATIVE " " mélassée	1.45	1.50	1.55
30	COOPERATIVE Suppl. protéine-minéral laitier	1.90	1.95	2.00
34	COOPERATIVE Supplément protéine laitier	2.00	2.05	2.10
18 1/2	COOPERATIVE Moulée laitière Jersey (mélassée)	1.40	1.45	1.50
12 1/2	COOPERATIVE Moulée pour vaches laitières et au vêlage	1.50	1.55	1.60
12	COOPERATIVE Moulée de base volumineuse pour bétail (mélassée)	1.60	1.65	1.70
BOVINS D'ENGRAISSEMENT				
14 1/2	COOPERATIVE Moulée d'engraissement pour bétail de boucherie (mélassée)	1.35	1.40	1.45
17	COOPERATIVE Moulée bouillons d'un an (mélassée)	1.40	1.45	1.50
PORCHERIE				
17	COOPERATIVE Moulée sevrage porcelets	1.60	1.65	1.70
16	FEDEREE " " "	1.50	1.55	1.60
14	COOPERATIVE Moulée engraissement porcs	1.50	1.55	1.60
16	COOPERATIVE Moulée pour truies nourricières	1.40	1.45	1.50
47	COOPERATIVE Suppl. protéine-minéral porcs	2.75	2.80	2.85
BASSE-COUR				
18	COOPERATIVE Tout-Moulée poussins (sacs coton)	2.20	2.25	2.30
17	FEDEREE " " "	2.00	2.05	2.10
18 1/2	COOPERATIVE Moulée pour poussins en batterie	2.30	2.35	2.40
—	COOPERATIVE Petits grains poussins (coton)	1.85	1.90	1.95
17	COOPERATIVE Moulée croissance poulets (coton)	1.90	1.95	2.00
16 1/2	FEDEREE " " "	1.85	1.90	1.95
—	COOPERATIVE Grains croissance poulets	1.55	1.60	1.65
20	COOPERATIVE Moulée ponte (sacs de coton)	2.05	2.10	2.15
18 1/2	FEDEREE " " "	1.85	1.90	1.95
19	COOPERATIVE Moulée ponte reproduction (coton)	2.15	2.20	2.25
16	COOPERATIVE " " batterie coton	2.00	2.05	2.10
46	COOPERATIVE Supplément protéique volailles	3.10	3.15	3.20
24	COOPERATIVE Tout-Moulée dindonneaux (coton)	2.40	2.45	2.50
19	COOPERATIVE Moulée croissance pour dindes	2.05	2.10	2.15
17 1/2	COOPERATIVE Moulée engraissement volailles	1.90	1.95	2.00
15 1/2	FEDEREE " " "	1.80	1.85	1.90
VEAUX				
25	COOPERATIVE Moulée veaux	2.40	2.45	2.50
24	FEDEREE " " "	2.30	2.35	2.40
RENARDS ET VISOONS				
—	COOPERATIVE Moulée complète renards (cuite)	4.50	4.55	4.60
—	FEDEREE Céréales pour renards (cuite)	4.00	4.05	4.10
—	COOPERATIVE Moulée complète pour visons (cuite)	3.50	3.55	3.60
—	Moulée pour CHEVEAUX (mélassée)	1.50	1.55	1.60
—	COOPERATIVE Supplément MINÉRAL pour bétail	2.00	2.05	2.10

^ Pour ceux qui spécialisent sur "le bon marché", nous pourrions fournir une moulée laitière spéciale ECONOMIC mélassée à \$1.15.

Voilà liste générale pour grains mélangés pour volailles.

Succursales: Montréal, Québec, Princeville, Lennoxville, Henryville, Waterloo, Rimouski, Lévis, Ste-Rosalie, Amos, La Sarre.

Notre vérificateur

La loi votée lors de la dernière session, relativement à la Coopérative Fédérée de Québec, autorise le lieutenant-gouverneur en Conseil à nommer, sur la recommandation du ministre de l'Agriculture, une personne chargée de vérifier les opérations administratives et financières de la Coopérative Fédérée et de lui faire rapport. La même loi oblige les directeurs, officiers et employés à fournir au vérificateur les renseignements qu'il requiert et à mettre à sa disposition les documents nécessaires. Elle fut sanctionnée en avril dernier.

Mardi, le 22 courant, M. Albert Bouchard, reviseur des demandes d'emprunt à l'Office du Crédit Agricole, se présentait à nos bureaux de la rue St-Paul. Le lendemain, il rencontra notre Exécutif. Le représentant du gouvernement a affirmé ses dispositions amicales et sa volonté de remplir ses fonctions avec justice et honnêteté. Il a ajouté que sa présence à la Fédérée n'avait d'autre but que d'accroître la confiance de la classe agricole en général vis-à-vis de la Coopérative Fédérée. Il est évident que M. Bouchard faisait ici allusion aux cultivateurs qui, pour une raison ou pour une autre, ne se sont pas encore joints à nous, parce qu'il faut bien admettre que les membres des quelque deux cents sociétés et syndicats qui sont actuellement affiliés à la Fédérée ont confiance en elle.

Quoi qu'il en soit, M. Bouchard peut être assuré de notre coopération et si, à la suite de ses études, il nous indique quelque perfectionnement qui pourrait être apporté à notre organisme dans l'intérêt des cultivateurs, nous serons le premier à l'en remercier.

Entre temps, M. Bouchard remplira le rôle d'agent de liaison entre le gouvernement et la Fédérée au sujet du règlement de certaines affaires en suspens.

Henri-C. BOIS

Tôle Ondulée à Couverture

"NU-BELL" Economique

Fabriquée au Canada

Chaque feuille couvre 32 pouces de largeur.

Pesanteur d'expédition: 68 livres au carré.

Prix au carré (100 pieds)

6-7-8 pieds	9-10 pieds
Jauge 28: \$4.40 le carré	\$4.65 le carré
Jauge 26:	
Council Standard (garantie 25 ans).	Prix sur demande
Tôle unie galvanisée :	

F.a.b. Montréal.

Estimés fournis gratuitement sur réception des mesures suivantes:

Longueur de la toiture.

Longueur des chevrons.

et mentionner si la couverture a un ou deux côtés.

AUSSI

Tôle économique légèrement décolorée par l'eau, en feuilles de 6, 7 et 8 pieds seulement.

Jauge 28: \$4.00 le carré.

F.A.B. Montréal

Coopérative Fédérée de Québec

130, rue St-Paul est,
Montréal.

LA VENTE DES PORCS

Le "Rural Co-Operator", organe des Fermiers Unis d'Ontario et de la coopérative du même nom, pose, dans son numéro du 15 août, quelques questions très pertinentes à la suite de la décision des maisons de salaison ontariennes d'acheter dorénavant les porcs d'après les résultats de la classification à la pente. Ce qui se passe à Toronto sera vraisemblablement introduit sur le marché de Montréal. C'est une des raisons pour lesquelles les cultivateurs de chez nous feraient bien de s'intéresser à cette question.

Le 31 juillet donc, les maisons ontariennes s'étaient entendues pour adopter et imposer le système de classification que l'on désigne communément chez nous par "classification sur rail". Une décision de cette importance, qui atteint toute l'industrie porcine, a été prise par les acheteurs seuls. Il n'y eut aucune conférence, ou discussion, ou consultation préalable à laquelle les producteurs eurent la chance de participer. Les éleveurs ontariens, lorsqu'ils vendent aux maisons de salaison, sont payés d'après une méthode de classification imposée par les acheteurs. On n'a pas demandé l'opinion du producteur et, apparemment, on se préoccupe peu de savoir si le système lui plaît ou non. Les cultivateurs ont simplement appris qu'à partir du 31 juillet, tout se passerait selon ce qu'en avait décidé les maisons de salaison. Aussi, le "Rural Co-Operator" se demande-t-il avec raison qui a inspiré cette décision et pourquoi elle a été prise. Sans doute, les acheteurs prétendent-ils que cette nouvelle politique fut adoptée dans l'intérêt des producteurs. Ils se garderont certainement de révéler que leur principal motif fut de sauvegarder leurs propres intérêts.

Les producteurs ont déjà appris dans le passé à quoi s'en tenir au sujet de déclarations de ce genre. En effet, tout le monde sait que les acheteurs ont toujours commencé par se protéger d'abord. Nous en avons un nouvel exemple. Les éleveurs sauront-ils en tenir compte?

Ce qu'il y a de pire en Ontario, c'est que les fabricants de salaison sont les principaux acheteurs, et toute modification de leurs méthodes d'achat a une répercussion immédiate sur le commerce des porcs. Si l'on ajoute qu'eux seuls, ou à peu près, sont en mesure d'appliquer cette méthode nouvelle, l'on comprendra encore mieux la mauvaise humeur du "Rural Co-Operator". En effet, les maisons de salaison ont virtuellement agi comme des dictateurs. Oublient-elles qu'elles ne sont pas les seules intéressées? Il y a d'abord le producteur, il y a ensuite le gouvernement fédéral et toutes les agences de vente qui opèrent sur les marchés publics. Chose certaine, c'est que ni les cultivateurs ni les agences n'ont été consultés. Le gouvernement non plus, apparemment.

La classification à la pente a ses mérites. Elle permet d'établir plus justement la valeur réelle de la carcasse. Les carcasses seront jugées par les mêmes hommes qui classifient actuellement les porcs vivants. Il est probable que cette pratique aurait pu être admise sans critique si les cultivateurs ontariens avaient été invités à discuter ses modalités d'application. Les maisons de salaison utiliseront sûrement leur formidable pouvoir d'achat pour protéger leurs intérêts. A Toronto, deux maisons accaparent pratiquement l'achat et l'adoption de cette nouvelle méthode est de nature à diminuer encore la petite influence des agences qui, dans le passé, vendaient les porcs des cultivateurs. Il est clair que l'éleveur sera de plus en plus placé à la merci des maisons de salaison.

Il est aussi une autre conséquence que signale le "Rural Co-Operator". La classification sur rail encouragera probablement les expéditions directes. Ce qui veut dire que l'utilisation des marchés publics sera encore diminuée. Dans une chronique de ces dernières semaines, M. Bisson s'efforçait de démontrer aux cultivateurs le rôle bienfaisant du marché public. En effet, c'est à cet endroit seulement que le cultivateur peut bénéficier des fruits d'une certaine concurrence entre les acheteurs. Là se rencontrent le cultivateur et l'indus-

triel, soit directement, soit indirectement. En outre, de semaine en semaine, les prix sont publiés et connus. Le jour où les arrivages au marché public seront réduits à rien ou presque, il est évident que les manipulations de prix seront facilitées d'autant et l'heure viendra rapidement où l'industrie sera pratiquement monopolisée.

La situation est-elle sans remède? Nous ne le croyons pas. Le remède est entre les mains des producteurs. Ils doivent s'organiser pour arriver à maîtriser la vente de leurs animaux. Et, comme dans le cas du beurre, il est impossible d'arriver à des résultats intéressants à moins que les producteurs des différentes provinces ne s'entendent entre eux. La vente coopérative permettrait de surmonter un grand nombre de difficultés. Il n'y a pas de doute, cependant, que la lutte sera difficile et coûteuse. Nos producteurs sont-ils prêts à l'entreprendre? Il leur appartient de répondre. Ou encore, ils pourraient songer à créer leurs propres établissements d'abatage et de salaison. C'est encore un gros problème. Il n'est cependant pas impossible de le résoudre. L'on pourrait peut-être essayer de multiplier les installations du genre de celle qui existe à Barrie, Ont. Ou encore, créer des centres de réception analogues à celui que nous possédons à Princeville.

Dans toute cette affaire, il ne faut pas oublier cependant qu'il s'agit d'un gros enjeu. Plusieurs se demandent s'il ne serait pas plus sage de songer plutôt à un établissement unique, convenablement situé et capable de tirer parti de tous les sous-produits dans des conditions avantageuses d'économie et de rendement.

Ce problème deviendra très sérieux chez nous. Et avant longtemps! Nos organisations agricoles feraient bien de s'y intéresser dès maintenant. Presque tous nos cultivateurs ont des porcs à vendre. En fait, tout producteur de lait ou à peu près s'adonne aussi à l'industrie porcine. Il s'ensuit donc que l'immense majorité des agriculteurs de Québec se doivent de suivre de près les agissements des maisons de salaison. S'ils veulent échapper à leur emprise, il leur faut se grouper et forger les armes dont ils ont besoin pour se défendre.

Pour terminer, nous traduisons le dernier paragraphe de l'article du "Rural Co-Operator". Il en vaut la peine:

"De temps à autre, les dirigeants des grosses entreprises font des discours pour inciter les cultivateurs de la province (Ontario) à coopérer avec eux. Ils disent qu'ils sont surpris de voir que le cultivateur critique souvent leurs pratiques et ils l'assurent de leur grand désir de coopérer avec lui. Avons-nous là un exemple du genre de coopération qu'ils ont à offrir? En conclusion de la circulaire dans laquelle elles annoncent l'application de leur dernière politique, les maisons de salaison disent: "En portant cette nouvelle à votre connaissance, les maisons de salaison d'Ontario ont conscience à remplir leur devoir d'acheteurs de porcs et s'attendent avec confiance à recevoir la coopération la plus sincère de la part de chaque personne intéressée à cette industrie, en vue de faciliter l'application de cette indispensable mesure de progrès".

"En d'autres termes, les maisons de salaison décident d'une mesure qui intéresse toute l'industrie, la mettent en vigueur à une date déterminée et demandent ensuite la coopération des cultivateurs. C'est là un genre de coopération auquel nous pourrions nous attendre de la part d'Hitler ou de Mussolini. Ce genre de coopération, cependant, n'a rien à voir avec ce que les cultivateurs d'Ontario entendent par le mot coopération. Si les dirigeants des grandes entreprises désirent honnêtement obtenir la coopération des cultivateurs, ils ne peuvent la mériter et l'obtenir en agissant d'une façon aussi cavalière et aussi autocratique".

Et voilà! Décidément, les Fermiers Unis ne sont pas contents! Arrangeons-nous pour ne pas avoir à subir les mêmes inconvénients.

Henri-C. BOIS.

Montréal, le 28 août 1939.

- VOS VENTES -

Animaux vivants:-

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 28 août 1939, par la Coopérative canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS	
Bacons (180 à 230 lbs)	prix de base :
Nourris et abreuvés ..	8.00
Par camion : non établis.	
Selects (190 à 230) pri-	me, par tête, de .. 1.00
Bouchers (160 à 240)	coupe, par tête, de 1.25
Légers moins de 160 lbs)	coupe par tête de .. 1.00-1.25
Pesants (240 à 270 lbs)	coupe, par tête, de 2.50
Extra pesants (plus de 270 lbs)	1.50-2.00
	du 100 lbs

Truies : prix non établis.
Pores classés abat. sur poids chaud .. 10.60

VEAUX DE LAIT	
Choix ..	8.00-8.50
Bon ..	7.50-8.00
Moyen ..	6.50-7.00
Commun ..	4.50-5.00
Au seau ..	4.00-4.50

VEAUX DE CHAMPS	
Bon ..	3.75-4.00
Commun ..	3.00-3.50

AGNEAUX	
Bon ..	7.75-8.00
Non castrés ..	6.75-7.00
Communs ..	5.75-6.00
Mouton Bon ..	3.00-3.50
Commun ..	2.00-2.50

VACHES	
Choix ..	4.50-4.75

Bonne ..	4.00-4.25
Moyenne ..	3.00-3.50
Commune ..	2.50-3.00
Très com. ..	1.50-2.00

TAURES	
Choix ..	5.50-5.75
Bonne ..	5.00-5.50
Moyenne ..	4.00-4.50
Commune ..	2.50-3.50

TAUREAUX	
Choix ..	4.25-4.50
Bon ..	3.50-3.75
Moyen ..	3.00-3.25
Commun ..	2.25-2.75

BOUVILLONS	
Choix ..	6.25-6.50
Bon ..	6.00-6.25
Moyen ..	5.00-5.75
Commun ..	4.00-4.50
Com. lég. ..	3.50-4.00

Produits laitiers

SEMAINE FINISSANT LE 21 AOUT
Montréal et Succursale Québec

(beurre frais)

No 1 pasteurisé ..	20 15-16
No 1 non pasteurisé ..	20 7-16
No 2 ..	19 15-16

SEMAINE FINISSANT LE 22 AOUT INCLUSIVEMENT

BLANC		FROMAGE		COLORE	
No 1 ..	10 1/4	No 1 ..	10 3/8	No 1 ..	10 3/8
No 2 ..	9 1/4	No 2 ..	9 3/8	No 2 ..	9 3/8

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

TENDANCES des MARCHES

COMMENTAIRES DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Beurre et fromage

BEURRE
Un virement vers la hausse s'est opéré subitement sur notre marché au beurre au cours de cette dernière semaine. L'aggravation de la situation européenne fut le principal facteur qui contribua à une vive reprise d'activité de la part de certains entrepreneurs domestiques et à la suite d'une restriction d'offres, une plus grande fermeté fut enregistrée dans les prix.

Bien que l'on rapporte une amélioration de prix pour les beurres néo-zélandais et australiens, le marché anglais demeure encore indifférent aux offres de beurres canadiens et en y ajoutant que, depuis quelques jours, l'irrégularité des cours de l'argent anglais (livre Sterling) nous est défavorable, les transactions pour fins d'exportation sont actuellement plutôt difficiles à effectuer.

Si l'on tient compte du sentiment d'hésitation presque général qui existait particulièrement durant la semaine précédente, il

semble évident qu'à moins d'un conflit européen où la maintenance d'importantes armées en devoir durant une assez longue période qui pourrait obliger certaines nations en cause à se tourner vers le Canada pour se ravitailler, la situation de notre marché accuserait peu de changement et c'est ce qui explique qu'au niveau actuel des prix, la demande est modérée car les principaux opérateurs, étant encore dans l'incertitude, préfèrent attendre de nouveaux développements avant de transiger plus librement ou sur une plus haute échelle.

Au cours de l'avant-midi, le 28 août courant, le 1. pasteurisé au gros était coté de 21 5-8c à 21 3-4c la livre.

FROMAGE
Les prix du fromage ont peu varié. Cependant, comme pour le marché au beurre, avec la situation européenne actuelle, il serait assez difficile d'établir une opinion future des cours.

Oeufs et volailles

VOLAILLES VIVANTES :
(Poules)
Une diminution d'arrivages et une légère amélioration dans la demande aidèrent à maintenir les prix un peu plus stables.

(Poulets)
Avec une demande encore limitée et un écoulement plutôt lent, nous avons à rapporter un marché tranquille et une autre baisse de prix sur certaines catégories.

TRES IMPORTANT :
A partir de cette semaine, les catégories de "Poulets à rôti" seront réparties de la manière sui-

vante :
A-5 1/2 lbs et plus
B-4 1/2 lbs jusqu'à 5 1/2 lbs
C-3 1/2 lbs jusqu'à 4 1/2 lbs
D-2 1/2 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs

OEUFs :
MONTREAL ET QUEBEC
A la suite d'arrivages ne suffisant que pour répondre à la demande immédiate, ce marché s'est continué assez ferme pour la première moitié de cette dernière semaine, mais vers la fermeture, avec l'anticipation d'une augmentation d'arrivages sous peu, l'offre était plus considérable et les prix de tendance à fléchir.

Prix de remise :- (Montréal)

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE MONTREAL

Semaine finissant le 26 août 1939

POULES VIVANTES	
A-5 lbs et plus ..	17c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	15c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs ..	14c
Coqs ..	13c

POULETS VIVANTS A ROTIR (rouges)	
A-5 lbs et plus ..	16c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	14c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs ..	12c
D-2 1/2 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs ..	11c

POULETS A GRILLER (GRIS)	
A-2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs. bonne qualité ..	16c
B-2 lbs. jusqu'à 2 1/2 lbs. qualité moyenne ..	14c
C-2 lbs. jusqu'à 2 1/2 lbs. qualité inférieure aux catégories A et B ..	13c

(BLANCS)	
A-2 lbs. jusqu'à 2 1/2 lbs. bonne qualité ..	16c

B-2 lbs jusqu'à 2 1-2 lbs. qualité moyenne ..	14c
C-2 lbs. jusqu'à 2 1/2 lbs. qualité inférieure aux catégories A et B ..	13c

POULETS A ROTIR (gris)	
A-5 lbs et plus ..	18c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	17c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs ..	15c
D-2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs ..	13c

N.-B. — Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFs	
A-(Gros) ..	30c
A-(Moyens) ..	28c
B ..	20c
C ..	16c

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)	
Bons ..	10 3-4
Moyens ..	10
Communs ..	8 1-2
Très communs ..	7 1-2

MERES DINDES, VIVANTES (Vielles)

A ..	17c
B ..	16c
C ..	14c
Coqs d'inde vivants ..	12c

JEUNES CANARDS VIVANTS	
A ..	20c
B ..	18c
C ..	16c

VIEUX CANARDS VIVANTS	
A ..	19c
B ..	17c
C ..	15c

OIES VIVANTES	
A ..	14c
B ..	12c
C ..	11c

LAPINS VIVANTS	
5 lbs et plus, la lb ..	8c

PIGEONS VIVANTS	
Le couple ..	20c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise :- (Québec)

PRIX DE REMISE (QUEBEC)
A LA SUCCURSALE DE QUEBEC

Semaine finissant le 26 août 1939

OEUFs	
A-(Gros) ..	30c
A-(Moyens) ..	27c
B ..	20c
C ..	16c

VEAUX ABATTUS	
Bons ..	10 1-2
Moyens ..	9 1-2
Communs ..	8 1-2

POULES ABATTUES	
A-5 lbs et plus ..	18c
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	17c
B-5 lbs et plus ..	16c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	15c
C-5 lbs et plus ..	14c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	13c

POULETS ABATTUS	
B-4 lbs et plus ..	20c
B-3 lbs jusqu'à 4 lbs ..	19c
C-4 lbs et plus ..	17c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs ..	16c
C-2 lbs jusqu'à 3 lbs ..	15c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS ABATTUS	
A-Bacon de choix 140 à 170 lbs ..	10
Plus prime ..	1.00
B-Bacon 140 à 170 lbs ..	10
Boucher 120 lbs à 170 lbs ..	9 3-4
Léger 100 lbs à 120 lbs ..	9
Lourd 170 à 200 lbs ..	9
Pores vivants (bacon) ..	11.20

Peaux vertes

Prix fournis par la maison A. PION & Cie, 547 rue St-Vallier, Québec :

Peaux de boeufs, 50 lbs et moins, 7 cts la lb, moins 2 lbs par peau, sans queue ni cornes. Peaux avec fumier, 2 lbs de moins par peau.

Les peaux de 52 livres et plus sont prises à 50 lbs net.
Peaux de veaux engraisés, 8 à 12 lbs, 10 cts la lb, moins 1 lb par peau.

Peaux de veaux engraisés, moins de 8 lbs, 80 cts la peau.
Peaux de kips et veaux de champ, de 8 à 12 lbs, 8 cts la lb moins 1 lb par peau.

Peaux de veaux de campagne, de 30 cts à 70 cts la peau.
Peaux de chevaux, de 75 cts à 2.00 la peau.

Peaux de chevaux, sans queue ni crigne, 25 cts de moins.
Peaux de moutons, de 5 cts à 25 cts la peau.

Ces prix sont pour des peaux de première qualité. Peaux endommagées, séchées sont payées à leur valeur.
Les prix sont sujets à changer sans avis.

Animaux abattus

VEAUX ABATTUS :

MONTREAL ET QUEBEC
Légers arrivages et prix fermes.

PORCS ABATTUS :

MONTREAL ET QUEBEC
La tranquillité s'est accentuée et les prix fléchissent davantage.

COUPON D'ABONNEMENT

"La Terre de Chez Nous",
515, avenue Viger,
Montréal.

Vous trouverez ci-inclus la somme d'un dollar en paiement d'un abonnement d'un an à "La Terre de Chez Nous".

Nom ..

Paroisse .. Bureau de poste ..

Comté ..

Faites remise par bon de poste ou par chèque.

Septième congrès mondial d'aviculture

Magnifiques résultats obtenus par la province de Québec
au congrès mondial d'aviculture

Par James-C. Kinkaid

On sait que la province de Québec avait un superbe exhibit au congrès mondial avicole de Cleveland, qui s'est terminé il y a une couple de semaines. Ce comptoir d'information a été très achalandé et des milliers de visiteurs de tous les États américains se sont intéressés aux choses de chez nous, plusieurs se proposant de nous visiter.

Nous avons le plaisir de reproduire aujourd'hui une appréciation de cet exhibit paru dans les journaux de Cleveland durant le congrès. Le lecteur verra en quelle haute estime on tient les gens du Québec, ce que l'on pense de notre province et des progrès de son industrie avicole.

"Cleveland, Ohio. — L'exhibit avicole de la province de Québec au Palais des Nations et des États à Cleveland fut très admiré au cours de ce congrès. Le stand avait été préparé par le ministère de l'Agriculture, sous la direction et la surveillance de M. Jos.-D. Barbeau, chef de la section avicole. Une grande carte géographique de 18 pieds de la province servait d'arrière plan à ce stand. Des lumières rouges indiquaient où sont situées les 43 couvoirs coopératifs, organisations qui ont contribué énormément

au succès avicole de cette province canadienne-française; des lumières jaunes montraient les endroits où travaillent les instructeurs en aviculture; des lumières vertes les régions où on a organisé des clubs avicoles avec le nombre de leurs membres. L'aspect de cet exhibit était très original et attirait beaucoup de visiteurs.

Aux États-Unis, nous avons des milliers de couvoirs commerciaux. Il fut surprenant et intéressant de constater combien les aviculteurs peuvent économiser en faisant partie des couvoirs coopératifs tels qu'ils fonctionnent dans la province de Québec. Un autre fait non moins digne de mention c'est que ces couvoirs, malgré leur dissémination sur un vaste territoire, réussissent à expédier leurs produits aux cultivateurs à des taux très bas.

Le climat de cette province a aussi favorisé le développement

d'une race de volailles à la chair consistante et ferme. Par suite de la froide température de cette province durant la majeure partie de l'année, la chair des volailles y est beaucoup meilleure que celle des oiseaux élevés aux États-Unis, et, à cause de ces avantages, les cultivateurs américains exigent de plus en plus les volailles produites dans le nord du pays.

Ce que nous avons trouvé de plus frappant à ce stand, ce fut l'exhibit de poules vivantes de race Chantecler. Cette race est le résultat de longues années de travail, d'études et de recherches de la part d'un moine trappiste, le frère Wilfrid. On nous montrait une description détaillée du travail de ce religieux et un graphique illuminé nous renseignait sur la genèse de la Chantecler.

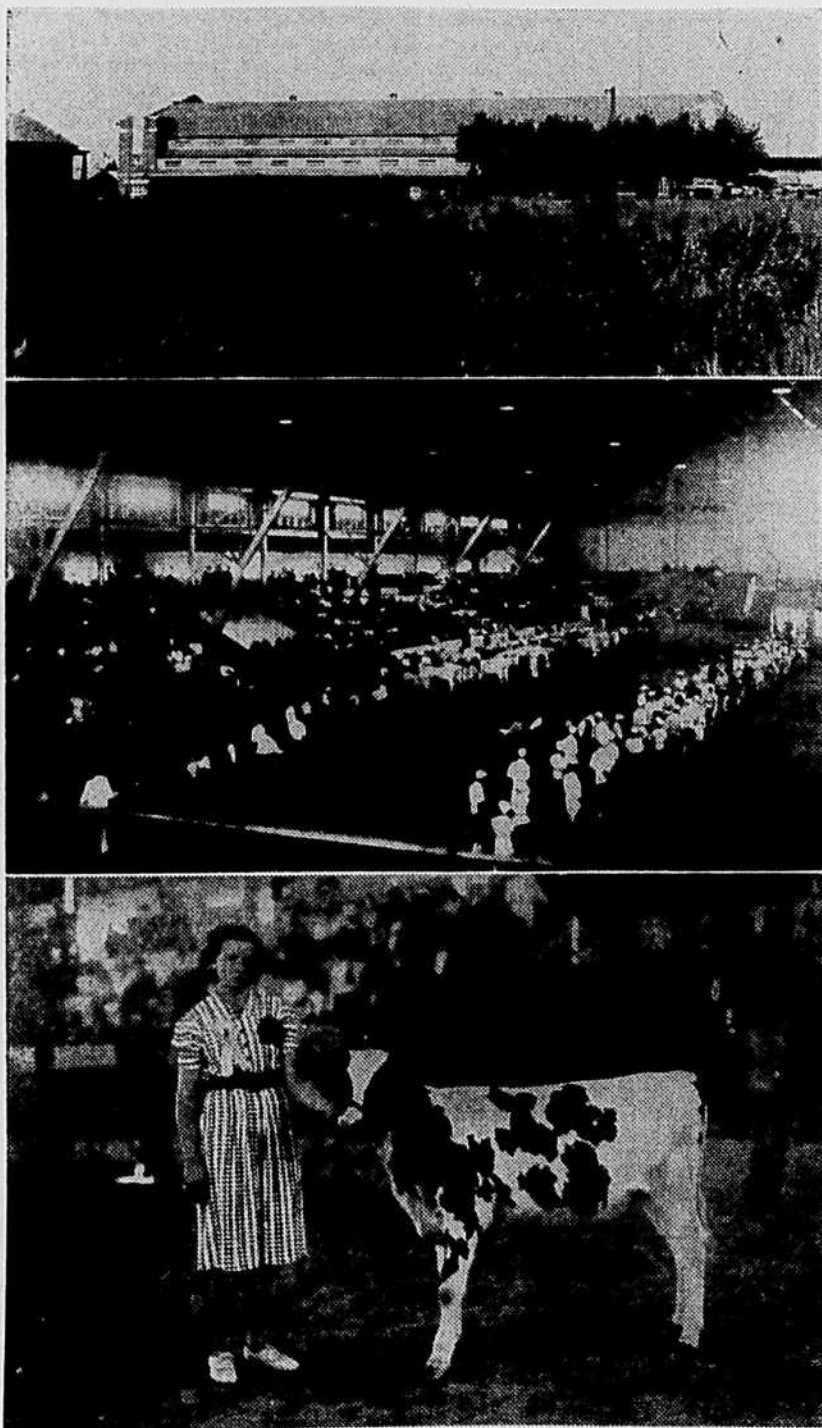
Tout près d'un million de visiteurs se sont arrêtés au magnifique stand de la province de Québec,

et des milliers se sont présentés au comptoir, situé devant une reproduction de la ville de Québec vue du fleuve Saint-Laurent, pour demander des renseignements sur la province, son gouvernement, ses industries et ses sites historiques. La province de Québec est tellement pittoresque qu'on a l'impression, en la parcourant, d'être en pays étranger. C'est pour cela que de nombreux touristes s'y rendent chaque année. Les régions du bas Saint-Laurent et de la rivière Saguenay sont particulièrement intéressantes.

Les aviculteurs ont manifesté un intérêt tout spécial à l'emploi des méthodes modernes pour vaincre les conditions climatiques dans la province de Québec, et il est fort possible que les cultivateurs du nord des États-Unis, où la température est assez rigoureuse, demandent officiellement des renseignements à la section avicole de la province de Québec pour obtenir des détails sur ce système.

A tous points de vue, la participation de la province de Québec à ce congrès a été remarquable. Une fois de plus nos deux pays ont travaillé ensemble au progrès du continent nord-américain dans la paix et la concorde.

A L'EXPOSITION DE ST-HYACINTHE



● Le nouveau colisée construit par la ville de St-Hyacinthe sur les terrains de la société d'Agriculture et officiellement inauguré à l'occasion de l'exposition régionale.

Aspect que présentait l'intérieur du colisée au moment de son inauguration par Son Honneur le maire T.-D. Bouchard.

Mlle Marie-Jeanne Lagacé, fille de M. Elphège Lagacé, de St-Hyacinthe-Confesseur, décorée du trophée que lui a mérité la génisse "ayrshire", championne des exhibits de jeunes éleveurs, à l'exposition de St-Hyacinthe.

La prudence évite les accidents

Plus de 24,000 automobilistes et piétons ont été tués par accident l'année dernière. Ceci représente 18% de plus que l'année précédente. Dans la majorité des cas, l'accident était dû à un éclairage insuffisant.

Les décès causés par les automobiles pendant la nuit ont augmenté de 40% en six ans, tandis que les fatalités, pendant le jour, ont diminué. La vitesse, avec des phares qui n'éclairent pas suffisamment la route, rend l'automobilisme quatre fois plus dangereux la nuit que le jour. Malgré qu'il n'y ait qu'une automobile sur quatre qui roule la nuit, 61% des accidents fatals ont lieu la nuit, et seulement 39% le jour.

Sur plus de 7,000 voitures récemment inspectées, le nombre de celles qui furent condamnées à cause de l'éclairage défectueux fut plus du double de celui des voitures qui furent condamnées pour toute autre raison. 71% des voitures condamnées avaient des phares aveuglants, brûlés, faibles, ou autrement défectueux.

L'automobiliste qui apprécie sa propre sécurité et celle de sa famille, ainsi que celle des autres automobilistes et piétons, devrait faire plus attention aux ampoules de ses phares. Il ne devrait pas attendre qu'elles soient complètement brûlées, car des ampoules dont l'éclairage est réduit par l'âge, ont prouvé qu'elles étaient une menace réelle. Des ampoules à bon marché, de marque inconnue, devraient être évitées, et celles de la meilleure qualité ne sont pas trop bonnes pour l'automobiliste d'aujourd'hui. La plupart des garages donnent un service gratuit d'inspection et de mise au point des phares d'automobiles, et les chauffeurs avisés profitent de ce service.

Production de fourrure brute

Au cours des 12 mois finissant le 30 juin 1938, la valeur de la production de fourrure brute au Canada a été de \$12,527,497 contre \$17,526,365 la saison précédente, et \$15,464,883 pendant la saison de 1935-36. Ces totaux comprennent la valeur des peleries prises par les trappeurs, et de celles vendues par les fermes à fourrure; ces dernières représentent environ 46 pour cent du total.

Québec vient en tête de toutes les provinces du Canada pour ce qui est de la valeur totale de la production de fourrure brute; elle est suivie de près par l'Ontario, tandis que l'Île du Prince-Edouard vient troisième. Le rapport qui existe entre la valeur de la production de chaque province et celle de la production totale pour le Canada est indiqué par les pourcentages suivants : Québec 17 pour cent; Ontario, 16; Île du Prince-Edouard, 14; Territoires du Nord-Ouest, 10; Alberta, 9; Manitoba, 8; Saskatchewan, 7; Colombie canadienne, 6; Nouvelle-Ecosse, 6; Nouveau-Brunswick, 5; et le territoire du Yukon, 2.

Il n'y en a pas deux

Il n'existe qu'un journal agricole qui soit propriété des cultivateurs et qui soit entièrement à leur service: c'est la "TERRE DE CHEZ NOUS".

A l'exposition régionale de Valleyfield

Valleyfield, cité industrielle sise pratiquement aux confins sud-ouest de la province de Québec, est le point de ralliement, aux fins de manifestations agricoles, d'une population terrienne habitant les plus riches comtés de la province. District d'élevage en particulier, où se rencontrent les cultivateurs les plus haut cotés dans ce domaine de la production.

L'exposition tenue chaque année en cette ville où l'industrie textile tient la première place, est une entreprise à laquelle la société d'Agriculture fédérée du district de Beauharnois consacre une attention spéciale. Elle figure au premier plan de son programme de propagande.

Tout à côté d'étalages commerciaux et industriels d'un extrême bon goût une variété considérable de produits du sol forme des collections d'exhibits pour le moins ravissantes. Ceux-ci reflètent bien la fertilité des sols de ce pays où l'effort agricole porte néanmoins sur la production laitière et l'élevage de bons animaux.

Un public nombreux, gens venus des centres urbains aussi bien que ruraux, a eu l'avantage de s'intéresser aux concours et démonstrations, puis visité le pavillon industriel, les écuries, les étables, etc., car depuis l'ouverture du circuit des expositions agricoles, il en est peu qui aient été, autant que celle de Valleyfield, favorisées sous le rapport de la température.

Les comtés invités à concourir à ce magnifique tournoi d'industrie animale et autres concours que

prime cette exposition, notamment ceux des cercles de fermiers sont : Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Laprairie, Napierville, Soulanges, St-Jean, Vaudreuil et l'île de Montréal.

Dans toutes les branches de la production animale, Valleyfield groupe les as des éleveurs du Québec. Ceci s'applique aussi bien aux éleveurs de bovins et de chevaux qu'aux producteurs de porcs et aux aviculteurs.

Presque dans tous ces départements figurent des exposants qui, d'ordinaire, à Québec, remportent des prix importants sinon les championnats. Ces exhibits d'animaux ne priment pas tant numériquement que par la qualité. C'est ce qui distingue les concours de cette foire agricole des autres de même catégorie.

Le bétail holstein nous est apparu être la race dominante de ce district. Cette espèce bovine a fourni le plus d'exposants. En second lieu les éleveurs de bétail ayrshire, puis deux beaux troupeaux de bovins Jersey, dont l'un d'Ormslow, M. McEwen, l'autre de Ste-Anne-de-Bellevue, la succession Maxwell, se sont disputés les championnats et les premiers prix, le premier triomphant dans la majorité des concours et M. McEwen prenant huit premiers prix.

Valleyfield recrute beaucoup d'exposants dans les races porcines Yorkshire et Tamworth. On y voit quelques bons croisés et des classes de porcs à bacon bien préparés et de haut mérite.

Les inscriptions d'exhibits Yorkshire viennent en tête de la liste avec MM. Hooker Bros, d'Orms-

town, qui exposaient le meilleur verrat de 2 ans, les meilleurs mâles dans les concours de 6 mois et de 3 mois; gagnant aussi les premiers prix pour truies de 2 ans, d'un an, de six mois ainsi que le prix de troupeau.

M. Gérald Turcotte, de St-Chrysostome de Châteauguay gagne le 2e prix dans la classe des verrats de 3 mois et le troisième prix de troupeau. M. C. Bryson, d'Ormslow, le premier prix pour verrat d'un an et le 2e prix de troupeau. Par ailleurs, M. Gaudreau, de St-Stanislas-de-Kostka, exposait la meilleure truie yorkshire de 3 mois.

Les autres prix furent partagés entre MM. L. Archambault, de St-Stanislas; Xavier Lemieux, Alphonse Mercier, Ovide Boyer, Alcide Sauvé, de St-Thimothée; M. Malashe, de Valleyfield; Georges Sauvé et N. Daoust, du même endroit.

La race Tamworth groupait les exposants suivants : MM. Geo. Hooker, C.-J. Bryson, d'Ormslow. Le premier gagne les premiers prix pour verrats de 2 ans, d'un an, de 6 mois et de 3 mois; Trois premiers dans les concours de femelles et le premier prix de troupeau.

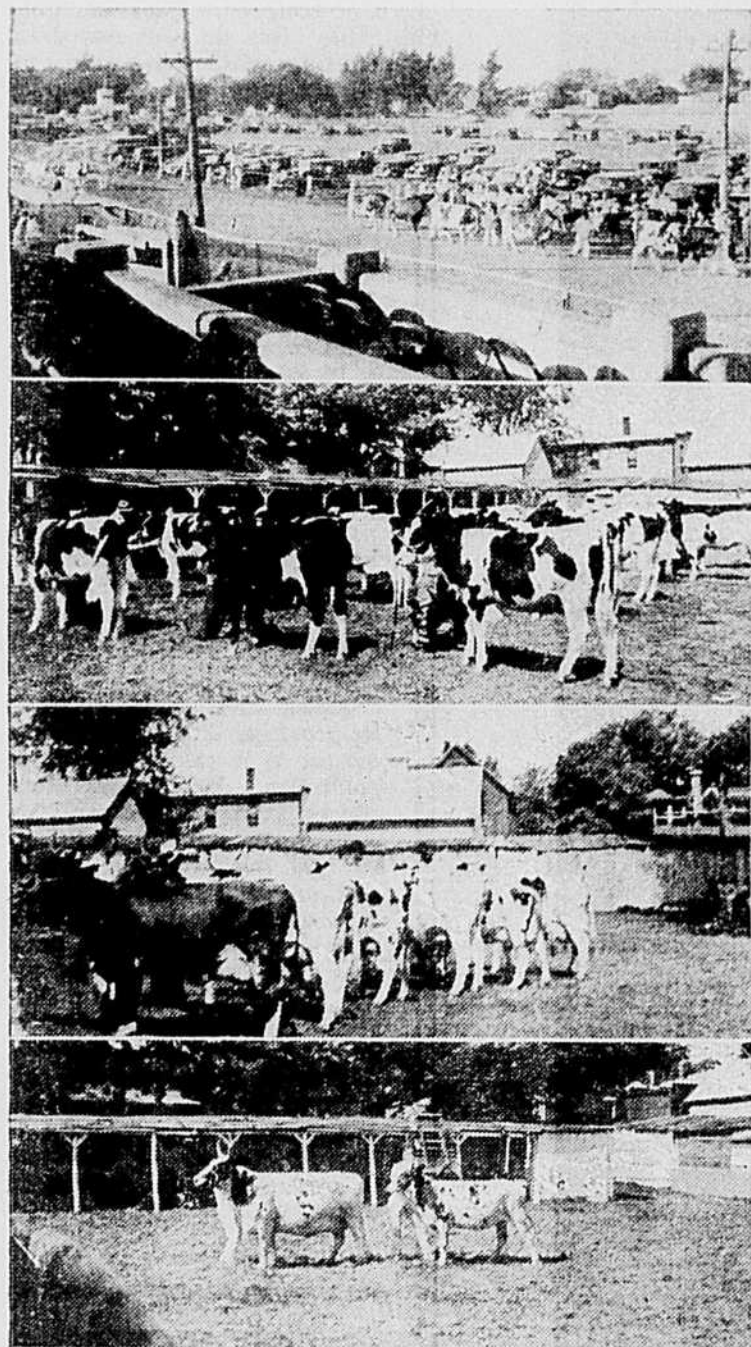
Une truie de 3 mois de M. Bryson fut classée première de ce groupe.

Les exposants de sujets croisés furent MM. Em. Poirier, A. Sauvé, Ovila Boyer, de St-Thimothée; Z. Boyer, Gustave Sauvé et W. McLashe, de Valleyfield. Les prix pour groupes de trois porcs à bacon furent décernés dans l'ordre suivant : 1er : Hooker Bros; 2e : G. Hooker; 3e : C. Bryson, et 4e : Alcide Sauvé.

MOUTONS SHROPSHIRE, OXFORD ET LEICESTER

Les exposants de moutons shropshires furent MM. G.-W. Pringle, de Huntingdon; Edm. Poirier, de Laprairie; W. McArthur, de Huntingdon, et A. Daoust, de St-Stanislas.

M. Pringle a présenté le meilleur troupeau. M. Daoust, le 2e, M. Poirier, le 3e, et M. W. McArthur, le 4e.



1.—Au moment où la parade des bêtes bovines défile devant les dignitaires civils ayant pris place dans les loges de la grande estrade, à Valleyfield.

2.—M. C. Goodhue vient de terminer l'expertise sur les groupes de progénitures de taureau. Au premier plan l'exhibé de M. W.-L. Carr, de Huntingdon, vainqueur de ce concours.

3.—Une des belles classes de vaches ayrshires à Valleyfield. Des six concurrentes, l'exhibé de MM. Ness & fils, de Howick, "Sally Molly", figure au premier plan et remporte le premier prix.

4.—Les deux championnes de Valleyfield du beau groupe d'exhibés de bovins ayrshires : championne senior et grande championne, "Cherry Bank Bonnie Buttercup", et championne junior, une de ses filles, "Cherry Bank Bonnie Buttercup" 8e, toutes deux appartenant à M. P.-D. McArthur, de Howick.

Race Oxford

Quatre groupes ont figuré dans les concours des troupeaux jugés par M. Armand Denis. Ils furent classés dans l'ordre suivant : 1er, W. Desranleau, de l'Acadie; 2e, Frs Desranleau, de l'Acadie; 3e, J. Deslippe, de St-Philippe; 4e, W. McArthur, de Huntingdon.

Race Leicester

M. W.-R. Pringle, de Huntingdon, remporte les premiers prix avec bélier d'un an, agneau du printemps, brebis de 2 ans et troupeau.

M. D.-T. Ness, de Howick, 1er prix pour bélier de 2 ans, brebis d'un an et 2e prix de troupeau. M. Edm. Poirier, de Laprairie, expose la meilleure agnelle Leicester.

Bétail ayrshire

Juge : M. R. Trépanier. Exposants : P.-D. McArthur, R.-R. Ness, Bonie & Ness, James West, de Howick; Montreal Cotton, de Valleyfield, et Gérald Roy, de Huntingdon.

Les troupeaux senior furent classés comme suit : 1er, P.-D. McArthur; 2e, R.-R. Ness; 3e, Montreal Cotton et G.-A. Roy.

Au concours de progéniture de taureau, M. McArthur voit son groupe se placer premier suivi de deux exhibits de MM. R.-R. Ness & fils. G.-A. Roy prenant les 5 et 7e prix et Montreal Cotton, le sixième.

M. McArthur prend de même le premier prix dans la classe des progénitures maternelles; M. Ness, le second prix suivi de G.-A. Roy et de Montreal Cotton.

Ont figuré dans les concours pour championnats de taureaux junior et senior les sujets primés suivants : championnat junior Cherry Bank An Twaine, de M. McArthur, 1er prix d'une classe de 4 veaux mâles de moins d'un an; "Cherrad Canary", exposé par Montreal Cotton, 1er prix des taureaux d'un an junior et "Cherry Bank Winter Royal", sujet d'un an senior présenté par M. McArthur et proclamé champion junior.

Le même exposant prend le ruban de championnat senior et de grand champion avec "Cherry Bank Royal Plate", 2 ans, qui l'emporte sur "Bois de la Roche Cherrad", champion de la classe de trois ans, exhibé par Montreal Cotton Company.

Le concours de championnat de

femelles alignait "Burnside Barr Jean", génisse de moins d'un an, de la ferme Ness, "Cherry Bank Bonnie Buttercup", 8e, de M. P.-D. McArthur; taure d'un an junior qui a triomphé aussi de "Burnside Barr Bloom, 3e exposé par MM. Ness et gagnante du 1er prix des taures d'un an senior.

Pour le championnat senior, M. Trépanier eut à choisir entre "Burnside Barr Tot" 1er prix des vaches sèches de 2 ans, sujet exposé par M. Ness; "Cherry Bank Bonnie Buttercup", 2e exposé par M. McArthur, gagnante de la classe des vaches de 3 ans en gestation; "Cherry Bank Bonnie Buttercup", première des vaches adultes tarées, classe qui alignait aussi "Burnside Heart Desire" de MM. Ness; "Auchenblae Sadie", de M. West, 1er prix des vaches de 2 ans en lactation, et "Sally Molly" première de la classe 4 ans en lactation, propriété de MM. Ness; "Cherry Bank Bonnie Buttercup" remportant le championnat senior et "Cherry Bank Bonnie Buttercup" 8e, une des filles le championnat junior, la vieille "Bonnie Buttercup" étant proclamée grande championne.

Race holstein

Exposants : W.-L. Carr, de Huntingdon; J.-J. Murphy, Huntingdon; D.-M. Foster, Huntingdon; U. Lauzon, de St-Thimothée; Montreal Cotton, C., de Valleyfield; John Smail, de Huntingdon; F.-R. McGregor, de Huntingdon; Idège Monette, de St-Thimothée; Alcide Sauvé, de St-Thimothée; Helm Bros, de Huntingdon; A.-A. Cardinal et Ach. Boissonneau, de St-Thimothée; J.-A. Walsh, de Huntingdon; Art. Montpetit et Em. Poirier, de St-Thimothée; Wilbut Stark, de Huntingdon, et Helm Bros, du même endroit.

veau mâle, moins d'un an : 1er, Murphy avec "Raymondale Blue Jay"; 2e, Carr avec "Brackenglade Francy B. K. Sylvia"; 3e, Foster; 4e, Lauzon.

Taureau un an, junior : 1e Montreal Cotton, avec "Aakstream Dandy Posch"; 2e, Smail; 3e, McGregor; 4e, Monette.

Taureau un an, senior : 1er, avec "Brackenglade King Burke"; 2e, A. Sauvé; 3e, Helm Bros; 4e, A.-A. Cardinal; 5e, A. Boissonnauld.

Taureau, 2 ans : 1er, Carr, avec "Brackenglade Prince"; 2e, J.-A. Walsh; 3e, Carr.

Taureau, 3 ans : 1er, Helm Bros avec "Hay's King Allie Rag

Apple"; 2e, A. Montpetit; 3e, Em. Poirier, St-Thimothée.

Champion junior et grand champion de réserve : "Oakstream Dandy Posch", exhibit de Montreal Cotton, Co.

Champion senior et grand champion : "Hay's King Allie Rag Apple", appartenant à Helm Bros, de Huntingdon.

Femelles

Génisse moins d'un an : 1er, Helm Bros, avec "Rag Apple Alcartra Helen"; 2e, Carr; 3e, Carr; 4e, W. Stark; 5e, Carr; 6e, Helm Bros; 7e, McGregor; 8e, McGregor.

Taureau un an, senior : 1er, McArthur avec "Queen Francy"; 2e, Murphy; 3e, Carr; 4e, Helm Bros; 5e et 6e, Murphy; 7e, D.-M. Foster.

Taureau un an, senior : 1er, McGregor avec "Spruce Slope Lassie Favorit"; 2e et 4e, Carr; 3e, Foster; 5e, McGregor.

Taureau 2 ans, sèche : 1er et 3e, Carr, avec "Brackenglade Prude Pat"; 2e, G. Erwin, Huntingdon; 4e, McGregor; 5e, Murphy; 6e, Helm Bros.

Vache 3 ans, en gestation : 1er et 2e, Carr avec "Peerless Loreta Sylvia"; 3e et 4e, McGregor.

Vache 5 ans et plus, en gestation : 1e, Carr, avec "Peerless Burke Veeman"; 2e, Carr; 3e, McGregor.

Vache 2 ans, en lait : 1er, Murphy, avec "Southview Mercedes Burke"; 2e, Carr.

Vache 3 ans, en lait : 1er, Murphy, avec "Southview Francy Marie"; 2e, Carr; 3e, Murphy; 4e, McGregor; 5e, Helm Bros.

Vache 4 ans, en lait : 1er, Carr avec "Peerless Burke Sylvia"; 2e, Murphy; 3e, McGregor; 4e, Murphy; 5e, Montreal Cotton; 6e, McGregor.

Troupeau holstein senior : 1er, Carr; 2e, McGregor.

Jeune troupeau d'éleveur : 1er et 6e, Murphy; 2e et 3e, Carr; 4e, Helm Bros; 5e, McGregor; 7e, Foster.

Progéniture d'une vache : 1er, 2e, 3e et 5e, Carr; 4e, Murphy.

Du côté agricole citons encore les races chevalines lourdes belges, perchonne et clydesdale qui nous semblent dominantes dans ce district. Les exposants de chevaux belges, ferme Ethier, de Vaudreuil; la ferme W. Robillard, de St-Dominique, et M. Poirier ont participé aux concours de cette race.

Chez les Percherons, outre les étalons de National Breweries, les

(Suite à la page 19)

Le congrès de l'U.C.C. de Mont-Laurier réunit 500 cultivateurs

Le 8 août dernier, les membres de l'U.C.C. du diocèse de Mont-Laurier se réunissaient au Séminaire pour la tenue de leur congrès annuel. La plupart des cercles de la région avaient délégué à ce congrès plusieurs de leurs membres. Certaines paroisses étaient représentées par une trentaine de cultivateurs.

On remarquait dans l'assistance, M. l'abbé Adélaïde Roy, aumônier diocésain et une dizaine de curés de paroisses agricoles des environs. Le corps agronomique était représenté par l'agronome régional, M. J. Parenteau, et les agronomes de division : Noël, Lortie et Beaudin. Au cours de l'après-midi les congressistes furent honorés bini Paquette, député du comté de la visite de l'honorable Albiny Paquette, député du comté et secrétaire de la province, et de M. Lalonde, député fédéral du comté.

Le congrès commença par une messe basse dans la chapelle du séminaire et le sermon fut donné par M. l'abbé Adélaïde Roy, aumônier diocésain. La séance d'étude fut présentée par M. Aristide Massé de Mont-Laurier, président diocésain.

M. Aristide Massé souhaite la bienvenue à tous les cultivateurs de la région qui ont bien voulu assister à ce congrès. Il rappelle que l'U. C. C. a fait des progrès considérables dans le diocèse depuis un

an. Il note en passant que la Société d'Agriculture du comté a fait une entente avec l'U. C. C., de sorte qu'aujourd'hui ce sont les mêmes cultivateurs qui font partie des deux organisations.

CONFERENCES

La première conférence fut donnée par M. Jean-Marie Massé, professeur. M. Massé entretient les congressistes de l'instruction agricole. Il parle d'abord de la nécessité de l'instruction pour le cultivateur et donne les moyens que tout homme a à la portée de sa main pour s'instruire : l'école de rang, les cours post-scolaires, l'École moyenne d'Agriculture, les bons journaux, les livres, etc. La conférence de M. Massé parut vivement intéresser les auditeurs.

Le Rév. Père Léon Lebel, s. j., aumônier général, parle ensuite des équipes d'étude. Il explique en quoi consiste une équipe d'étude, comment elle doit être organisée, comment elle doit fonctionner et à quels résultats elle doit mener.

M. J. Parenteau, agronome régional, fait ensuite une causerie sur l'organisation de la ferme. Il déclare en premier lieu que les terres de la région de Mont-Laurier, tout en étant pauvres ne sont pas ingrates, et que par conséquent, elles peuvent faire vivre ceux qui les cultivent avec méthode. Il explique ensuite que ce qui manque dans la région de Mont-Laurier comme ailleurs, ce sont de bons fourrages et de bons troupeaux. On devrait viser à intensifier les cultures par la pratique de meilleurs labours, par l'emploi de fertilisants et par la pratique des pâturages fertilisés. Les cultivateurs devraient, en outre, améliorer leurs troupeaux laitiers et faire la sélection, afin d'augmenter le rendement laitier des troupeaux.

SEANCE DU SOIR

En l'absence de M. Thuri- be Belzile, directeur de la Mutuelle-Vie, et de M. Marion, président général, M. Gérard Filion, secrétaire gé-

néral, entretient les congressistes de la Mutuelle-Vie de l'U. C. C. Il explique d'abord pour quelle raison l'U. C. C. a fondé un service d'assurance pour ses membres et il expose ensuite les résultats obtenus par la Mutuelle-Vie en moins de trois ans. La seconde partie de la causerie porte sur la crise, les démarches faites par l'U. C. C. pour amener le gouvernement fédéral à prendre des mesures pour soulager les producteurs laitiers, et les résultats obtenus.

Me Maurice Lalonde, député fédéral, confirme les paroles de M. Filion au sujet de la crise de l'industrie laitière et expose à son tour les lois passées par le gouvernement fédéral.

L'honorable Albiny Paquette, secrétaire provincial, demande aux congressistes de rester fidèles à leur association et surtout de travailler à convertir d'autres membres dans l'U. C. C. "Soyez forts, dit-il, et vous obtiendrez des gouvernements tout ce que vous voudrez".

Le congrès passe ensuite un certain nombre de résolutions qui seront présentées au congrès général de l'U. C. C.

Les élections présidées par M. l'abbé Roy, aumônier diocésain, donnent le résultat suivant :

M. Aristide Massé, président, réélu.

M. Grégoire Charbonneau, vice-président,

MM. Victor Léonard, St-Jovite,

Médéric Legault, l'Ascension,

Amédée Dufour, Lac St-Paul,

Eugène Martineau, Mont-Cerf,

Joseph Allaire, Notre-Dame du Laus,

Joseph Forcier, Bois Francs, directeurs.

M. l'abbé Roy tire ensuite les conclusions de la journée et tous les congressistes se rendent à la chapelle du Séminaire pour assister au Salut du Très St-Sacrement.

Trois congrès dans Québec - Sud

(Suite de la page 6)

M. le président ajoute quelques commentaires. Il regrette l'absence de M. Marion. Il passe à l'étude des résolutions adoptées.

La parole est au Père Lebel. Il traite de l'industrie laitière et regrette l'absence de M. Marion qui devait traiter cette question. Il expose le plan décidé au congrès des cinq provinces de l'est pour essayer de contrôler les prix du beurre. Le Canada produit plus de beurre qu'il n'en consomme, la cause est que les provinces de l'Ouest ont commencé à faire de la culture mixte. Nécessité de s'organiser pour produire du fromage. Nécessité pour les cultivateurs d'être représentés à Ottawa. Il dit que nous ne pouvons pas nous plaindre, si nous n'étudions pas, que le monde avance et nous laisse en arrière.

Que le cultivateur prenne ses affaires en mains. Il cite en exemple les cultivateurs du Danemark qui eux, contrôlent 90% des choses agricoles. Cours en 24 leçons sur la coopération aux équipes d'étude.

L'orateur suivant est M. Patrice Tardif de Frontenac. C'est à titre de cultivateur qu'il a le plaisir de saluer cette grande assemblée. Il cite les principales causes qui

ont amené la crise. Les cultivateurs ont contracté des obligations professionnelles veulent le relèvement de la classe agricole. Il rend hommage au président général et dit que l'U.C.C. doit se tenir en dehors de la politique. Il dit que la prime du beurre est à peu près impossible. Il dit que c'est un faux principe que de fonder des coopératives dans chaque rang. Le problème du beurre vient de l'Ouest et de l'importation.

M. le curé Brown, de St-Frédéric, traite de la question des engrais chimiques. Il dit que les octrois sur les engrais chimiques ont toujours retourné aux compagnies. Il se demande pourquoi l'engrais chimique est si cher, c'est qu'il y a la-dessous un trust. Il se fait l'interprète des cultivateurs de St-Frédéric. Il faut trouver un moyen de mettre à la raison les puissances d'argent. Il suggère d'aller en délégation quelques milliers de cultivateurs demander une entrevue au premier ministre pour lui demander de forcer les compagnies à baisser l'engrais chimique.

Plusieurs questions sont posées

Pour répondre à une question sur la chaux, M. Marceau, agronome, est appelé à donner des explications sur la carrière à chaux pour fournir à toute la région à bon marché.

M. le président fait quelques commentaires et remercie tout le monde. On procède ensuite aux élections des officiers du bureau de direction. M. Louis Bolduc, Beauceville, président; M. Napoléon Audet, St-Amable, vice-président; M. Aimé Champagne, St-Honoré, directeur pour le comté de Beauce et Dorchester; M. Ls-

Philippe Savoie, Ste-Marie, directeur pour le comté de Beauce et Dorchester. Le congrès de St-Georges est autorisé à nommer un

directeur pour Frontenac et aujourd'hui c'est difficile d'arriver. Il dit que plusieurs tions dans les années de prospéri-

Le congrès de St-Georges

Plus de 700 cultivateurs y assistaient, de même qu'un grand nombre de dames et jeunes filles.

La journée commença par une messe dite par M. l'abbé Grondin.

On remarque sur l'estrade le Rév. Père Léon Lebel, aumônier général de l'U.C.C., M. l'abbé Grondin, aumônier diocésain, Mgr Fortier, curé de St-Georges, MM. les abbés A. Roy, curé de St-Côme, Dussault, vicaire à Beauceville, J. Turgeon, vicaire à Shenley, A.-Alfred Leblond, vicaire à St-Georges, Raymond-J. Lambert, Ste-Clotilde, A. Poirier, St-Philibert, Martineau, L. Bernard, R. Blanchet, vicaire, le Rév. Frère directeur du collège du Sacré-Coeur de Beauceville, et trois de ses confrères; MM. les agronomes J.-A. Plante, St-Georges, G. Desbiens, St-Georges, A. Fournier Lambton, J.-E.-D. Thérberge, St-Côme, MM. T. Busque, profs., M. Belzile, profs., Henri Lacourcière, St-Ephrem, R. Deblois, St-Georges, R. Painchaud, G. Bourque, sec. du cercle de St-Georges, M. Florian Poulin, organisateur de la section des bûcherons, MM. Napoléon Audet, Ulric Marcoux, Ls Gilbert, Laurent Caron, Hervé Roy, président du cercle de St-Georges

La parole est à M. Florian Poulin qui traite de la nécessité de l'Union pour les bûcherons, des avantages obtenus par l'Union; il veut obtenir de meilleurs salaires, baisse de pension, et un refuge pour les bûcherons à Québec; une maison où ils pourront obtenir les renseignements dont ils ont besoin; nécessité d'une caisse dans cette maison. Il explique les abus dont ont été victimes les bûcherons dans le passé. Il demande aux bûcherons de

lui faire part des conditions de travail dans la province.

M. l'abbé Grondin fait les commentaires. Il explique les difficultés dont sont victimes les bûcherons à Québec, à la sortie du bois.

M. Louis Gilbert et M. Ulric Marcoux adressent aussi la parole.

Mgr Fortier, curé de St-Georges, est invité à tirer les conclusions de l'avant-midi. Il parle du retour à la terre, de chômage, et de la machinerie. Il dit les possibilités de s'établir sur des terres tout près de nous, si le gouvernement le voulait et donnait les mêmes avantages qu'en Abitibi. Il dit qu'il y a des centaines de lots disponibles dans le haut de la Beauce.

M. le curé de St-Côme seconde les paroles de Mgr Fortier.

L'APRES-MIDI

M. l'abbé Grondin a la parole. Il attire l'attention des gens sur la propagande communiste, invite à faire de l'apostolat laïque, cite comme modèle les cercles Lacordaire. Il parle aussi de la nécessité de travailler à grouper les cultivateurs dans l'U.C.C. pour en faire de meilleurs citoyens.

M. Rainchaud est invité à parler de l'élevage du dindon et de la volaille. Comme il se fait tard, il est très bref. Il parle des couvoirs coopératifs; des avantages de la classification des oeufs, de la nécessité de l'organisation pour la vente en coopération.

On procède aux élections d'un directeur. M. Henri Rodrigue est élu.

M. le président remercie tous ceux qui ont contribué à faire un succès de ce congrès.

ARRETEZ LA VOLEUSE!

La maladie chez le bétail coûte de l'argent

Cessez de vous faire voler vos profits sur votre bétail. Enrayez la maladie et l'infection en vous servant du désinfectant inoffensif, non toxique, non caustique, le Pearson's Creolin.

Vous avez besoin du Creolin aux époques de vêlage, de la castration. Vous en avez besoin pour traiter la diarrhée, les éruptions cutanées, pour tenir vos granges libres de mouches, de germes et de parasites. Le Pearson's Creolin fera le travail et le fera en toute sécurité pour vos animaux. Les contrefaçons peuvent être dangereuses, mais vous pouvez toujours et en toute confiance employer le Pearson's Creolin.

Demandez et faites-vous toujours donner le seul et unique Pearson's Creolin. Cherchez la signature "Wm. Pearson" sur la bouteille.

Une BROCHURE GRATUITE sur le soin et la protection du bétail vous sera envoyée sur demande. Ecrivez au Dépt. 2, Pearson's Antiseptic Co. of Canada, Lachine, P. Q.

PEARSON'S

Creolin
DISINFECTANT

EXPOSITION AGRICOLE ET COURSES

A

SAINT-JEAN, Qué., les 4 et 5 sept. 1939

Nombreux exhibits — 2 classes de courses par jour — les amusements Bosco — 4 numéros d'attractions devant l'estrade — Fanfare — parades diverses, etc. A l'occasion de la FETE DU TRAVAIL un prix spécial sera offert au public. VENEZ EN FOULE vous instruire tout en vous récréant.

J.-R. ST-ARNAUD, secrétaire,
112, rue Richelieu,
St-Jean, Qué.

Soyez des propagandistes et non des dénigreurs de votre union.

Premier pèlerinage à Notre-Dame-des-Champs - Journée agricole - Présence de Son Excellence Monseigneur Courchesne - A Sully

La journée du 20 août 1939 fera date dans les annales de Sully et de la Maison Notre-Dame-des-Champs.

En effet, témoignage non équivoque de son grand désir de voir commencer dans le diocèse une pieuse coutume et une dévotion chère à son cœur, Son Excellence Mgr G. Courchesne, évêque de Rimouski, a voulu présider en personne, ce jour-là, le PREMIER PELERINAGE en l'honneur de Notre-Dame-des-Champs, patronne des cultivateurs, et ce fut un vrai succès, d'autant plus que le Ciel, arrêtant les pluies désolantes des dernières semaines, gratifia les pèlerins d'un temps idéal.

Il va sans dire que la paroisse de Sully tout entière s'y trouvait, mais de Saint-Eleuthère, d'Estcourt, de Rivière-Bleue, de Saint-Eusèbe, de Notre-Dame-du-Lac, d'Edmundston même, des groupes nombreux étaient venus la renforcer et supplier Notre-Dame-des-Champs de ne pas les oublier dans la distribution de ses faveurs tant spirituelles que temporelles. Au bas mot, nous estimons l'assistance à 1,500 personnes. D'aucuns disent 2,000 et plus, ce sont des enthousiastes !

Sur la colline, en face de leur orphelinat, les Clercs de Saint-Viateur ont placé la statue de Notre-Dame dans une niche bien humble, car il n'y a pas encore de chapelle : on l'aura bientôt, si l'on en juge par les promesses de certaines âmes généreuses de Sully même. De chemin pour y monter, il n'en existe guère non plus ; ce n'est qu'une sente tracée par les seuls pieds des orphelins et de leurs maîtres, quand ils grimpent là-haut, chaque samedi soir de la belle saison, pour y recommander à la Madone leurs bienfaiteurs, le diocèse, le pays tout entier.

Ce beau dimanche, grimpons-y nous-mêmes. Partons en procession. Un frère, d'une voix bien claire et qui ne s'éteindra point jusqu'au sommet, égrène pieusement les Ave du chapelet. La foule prie de tout cœur : on veut des grâces, on en obtiendra. Cependant, à mesure que la montée se fait plus raide, on s'époumonne un peu, on chante un tantinet moins fort les mystères glorieux, et l'on écourte peut-être les "Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pécheurs."

On arrive tout de même, et l'on voit, auprès de la Madone un autel et un trône de fortune, mais combien artistement bâtis ! Son Excellence est accompagnée du Révérend Père J. Legris, C.S.S.R., de Sherbrooke, et de M. l'abbé Charles Pelletier, curé de Saint-Mathieu de Rimouski, ainsi que de M. l'abbé L. Lévesque, professeur au séminaire de Rimouski, comme maître de cérémonies. M. l'abbé Léo Bernier, curé de Sully, célèbre la grand'messe, et c'est sa maîtrise paroissiale, appuyée de quelques Clercs de Saint-Viateur, qui rend avec âme la messe harmonisée de Magri. Madame Andrée Tardif était à l'harmomium. Avant le Credo, le Révérend Père R. Valois, C.S.V., directeur de la maison Notre-Dame-des-Champs, présente à Son Excellence en termes choisis ses hommages et ses remerciements ; il fait un bref historique des débuts du pèlerinage commencé avec le personnel de l'institution le 31 mai 1936, et précise les principales intentions de ce pèlerinage : réparation des offenses commises dans ce coin de notre pays et demande des bénédictions du Ciel sur nos champs et sur tous les ouvriers qui les cultivent, et M. le curé de Sully fait son prône et ses annonces. Puis, le Révérend Père A. Tardif, C.S.S.R., du monastère d'Estcourt nous tient sous le charme de son éloquence mâle et vigoureuse. Il montre comment les premiers colons du Canada furent appelés par Dieu à son service sur les bords du Saint-Laurent, et combien généreusement ils surent former ici un peuple chrétien, tout en faisant reculer à la fois l'Iroquois et la forêt, conduits qu'ils étaient par des chefs comme Champlain et Maisonneuve, fortifiés aussi par les prières d'une Marie de l'Incarnation et par les exemples d'une Jeanne Mance, d'une Mar-

guerite Bourgeoys, d'un Louis Hébert, d'un Dollard des Ormeaux, d'une foule d'autres âmes valeureuses parce que chrétiennes et catholiques. Sommes-nous encore dignes de ses devanciers ? Question angoissante. Si l'on a faibli, c'est qu'on a oublié, mis de côté les vieilles traditions. Il faut les reprendre, et profiter de ce premier pèlerinage à Notre-Dame-des-Champs pour former des résolutions énergiques, entre autres celles d'aimer la terre et de réclamer par la prière fréquente le secours de notre Mère du Ciel sous le titre gracieux qui fait d'Elle plus spécialement la patronne des cultivateurs. Mais pareil sermon ne se résume point qu'on ne le décore, pas plus d'ailleurs que les discours qui nous sont réservés pour l'après-midi. Merci, mon révérend Père !

La bénédiction coutumière donnée avant le dernier évangile, Son Excellence bénit plus particulièrement les malades qui se sont mis sur son passage, et ne manque pas de dire à chacun ou à chacune un mot de bonté, cependant qu'on chante le cantique de Notre-Dame-des-Champs, dont trois orphelins font les solos, ce qui ne laisse pas de charmer les pèlerins. Puis, les familles se groupent un peu partout pour attaquer de bon appétit les provisions de bouche qu'elles ont apportées, et, en attendant la réunion agricole à l'Ermitage Saint-Isidore, elles visiteront l'orphelinat de bas en haut ainsi que les dépendances de la ferme, jardin, serre, menuiserie, forge, corbonnerie, étable, poulailler, rucher, etc... Disons en passant, que tout le monde s'est extasié devant le parterre : il est vraiment de toute beauté.

PARTIE AGRICOLE

R. P. Directeur de l'Orphelinat :

A l'Ermitage Saint-Isidore, vers 2 h. 1-2, le Père Directeur de l'Orphelinat présente les orateurs : c'est un art difficile, mais il y est passé maître. Avant de donner la parole au premier orateur, le Père Directeur rappelle la XIIe session des Semaines sociales du Canada tenue à Rimouski en 1933 et dont le mot d'ordre était : LE PROBLEME DE LA TERRE. Il exprime en même temps le vœu que cette journée agricole de Sully soit le prolongement des conclusions de la Semaine sociale de Rimouski. Rapportant ensuite les paroles d'un des semainiers de Rimouski : "Le diocèse de Rimouski bénéficie de la culture d'un évêque social qui comprend à ravir le double problème de la terre : agriculture et colonisation ; clergé et fidèles ne font qu'un cœur et qu'une âme pour répondre à ses fréquents mots d'ordre d'Action catholique. Les circulaires se succèdent pour hâter l'organisation qui mènera à bonne fin l'une et l'autre", le Père Directeur conclut : combien ce langage est encore vrai !

M. le curé de Sully :

M. le curé de Sully prend ensuite la parole. Il se prétend grippé, mais n'en dit pas moins de fort bonnes choses. Il offre d'abord sa reconnaissance à Monseigneur pour être venu présider ce premier pèlerinage, et pour tout ce que Sully doit à sa bonté ; puis il exhorte les catholiques à se grouper, à 8 coopérer par l'union au relèvement économique et social de la classe agricole... Il n'a pas ajouté que Sully se relève justement par cette même coopération, et que c'est grâce à lui !

M. le curé de Rivière Bleue :

Lui succède M. l'abbé Philippe Belzile, curé de Rivière-Bleue. Quand on fit le diocèse de Gaspé, on amputa celui de Rimouski de milliers d'âmes, et voici que par la colonisation bien comprise, sous la direction de Mgr Courchesne, le diocèse de Rimouski regagne, lentement, si l'on veut mais sûrement, son ancien chiffre de population, car il s'y est déjà créé beaucoup de nouvelles paroisses, il s'en créera encore, ce ne sont pas les terres libres qui manquent. Que les cultiva-

teurs en profitent qui ont des fils à placer.

M. le curé de St-Eleuthère :

"Sans coopération, pensez-y bien, tout ne vous servira de rien", c'est un orateur au verbe sonore qui nous l'affirme énergiquement. M. l'abbé Jean Lallemant, curé de Saint-Eleuthère de Kamouraska. Ancien professeur d'agriculture, il insiste sur les coopératives agricoles, mais aussi sur la nécessité pour les agriculteurs de s'instruire, ne serait-ce qu'en se procurant d'Ottawa ou du Québec des brochures gratuites, en lisant la "Terre de Chez Nous", car la science de la terre est une des plus difficiles qui soient, en envoyant leurs garçons aux écoles moyennes d'agriculture, comme celle de la maison Notre-Dame-des-Champs, voire aux écoles supérieures d'Oka ou de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, s'ils en ont les moyens, et non pas le plus "niaiseux" de leurs fils, mais le plus intelligent. Eglise et gouvernements veulent aider la classe rurale à s'élever, à sortir des ornières, à prendre au soleil du bon Dieu la place qui lui est due, la première, coopérons donc avec l'Eglise et les gouvernements, c'est notre salut. Hélas, la coopération est loin d'avoir la vogue qu'elle mérite, ce n'est pas une mode "pre-neuse" comme celle des robes et des chapeaux, et c'est alors que l'orateur nous dit que sans coopération, pensez-y bien, tout ne vous servira de rien, boutade qui fit rire, comme bien d'autres, mais ne manquera pas de faire réfléchir.

M. le curé de St-Mathieu :

Présenté comme peu connu de la foule présente, M. l'abbé Charles Pelletier, curé de Saint-Mathieu de Rimouski, rectifie doucement cette légère erreur du P. Valois, en rappelant qu'il avait fait à Sully l'interim après le départ de M. le curé Drapeau, et aussi qu'il fut plusieurs années curé de Saint-Eusèbe dans notre voisinage... S'il est vrai que les exemples entraînent, et ce l'est, celui qu'il nous donne de sa paroisse est bien propre à pousser ses auditeurs vers l'esprit de vraie coopération. Chez lui, en effet, sur 86 familles, 84 font partie de l'U.C.C., et un syndicat formé par 42 autres a fait, depuis huit mois \$25,000.00 d'affaires... L'U.C.C. féminine compte 94 membres, et la J.A.C. pour garçons et filles est des plus florissantes. Rien d'étonnant donc que Saint-Mathieu soit prospère. Mais ce qui se fait là, ne peut-il se faire ailleurs ? Oui, certes. Un peu de bonne volonté, moins de jalousies, et ça y sera... Bravo, Saint-Mathieu, bravo !

M. le docteur L.-F. Dubé, M.A.L. :

Le docteur Dubé, député de Témiscouata, qui parle ensuite, affirme qu'il y a un malaise général dans la classe agricole du Québec, et que les choses vont à l'envers du bon sens, car on n'y marche plus sur les pieds, mais la tête en bas. En 1875, la population rurale comptait 80 p.c., aujourd'hui elle n'est que de 20 p.c., terrible anomalie et présage de ruine totale si l'on ne sait pas réagir. Il faut que disparaisse de notre vie ce triangle : chantiers, drave, scieries, et qu'on se cramponne au sol. En ce qui le regarde comme député, il s'efforce de consolider d'abord les vieilles paroisses par le rachat des terres abandonnées, puis de faire placer des colons sur des terres nouvelles, par exemple dans les 90,000 acres de la seigneurie Thomas, qui font 900 lots de bonne terre, à mesure cependant que s'en fait l'arpentage, ce qui n'est pas l'œuvre d'un jour. Parmi les bons conseils qu'il donne, citons celui de faire classer chacun sa terre, ce qui ne coûte rien, puisqu'il suffit d'en envoyer des échantillons aux experts du gouvernement.

Son Excellence Mgr l'Evêque de Rimouski :

Enfin, bouquet, couronnement, la causerie brillante, paternelle et pratique de Son Excellence Mgr G. Courchesne. Le chroniqueur n'a jamais tant regretté

"La cavalcade musicale" une véritable féerie

Ce spectacle, unique en son genre et présenté par un détachement de la Gendarmerie Royale du Canada, émerveillera les milliers de visiteurs qui se rendront au Colisée durant la semaine de l'Exposition Provinciale de Québec. — Souplesse et habileté de nos "Mounties". — 36 cavaliers et 37 musiciens.

UNE BREVE DESCRIPTION

L'un des spectacles appelés à soulever le plus grand enthousiasme lors de la tenue, en septembre prochain, de l'Exposition Provinciale de Québec, sera, sans contredit, "La Cavalcade Musicale", exécutée par trente-six cavaliers de la Gendarmerie Royale du Canada, sous l'habile direction du surintendant A.-S. Cooper, d'après ce que nous a déclaré, ces jours derniers, M. Emery Boucher, secrétaire de l'Exposition Provinciale.

En effet, au cours de l'interview avec les représentants de la presse, le secrétaire, qui a déjà vu et admiré le spectacle des renommés cavaliers à New-York, s'est montré très optimiste sur les succès anticipés par cette innovation apportée à notre Foire provinciale.

"La Cavalcade Musicale" sera donc présentée à partir du 4 au 8 septembre, en soirée au Colisée du Parc de l'Exposition sous les rayons de mille et un jeux de lumière. Une fanfare, comprenant trente-sept musiciens des plus réputés, contribuera, pour beaucoup, à rendre encore plus attrayants les différents numéros exécutés par nos "Mounties". Cette fanfare, dans laquelle tous les instruments de musique sont représentés, sera celle de la Gendarmerie

son ignorance absolue de la sténographie, aussi renonce-t-il, n'en pouvant pas, à donner une idée un peu complète de ce feu d'artifice éblouissant. Tout au plus se risque-t-il à mentionner des titres de chapitres, comme dirait Monseigneur lui-même.

Une manifestation religieuse comme le pèlerinage de ce matin n'exclut pas une manifestation agricole, une récollection (mot de M. Lallemant), elle l'appelle, au contraire. On ne vit pas dans nos campagnes, on semble dormir tout le temps, parce qu'on étudie pas. Dans les rangs de certaines paroisses cependant on s'est réveillé, et grâce aux questionnaires de l'U.C.C. on en arrive à faire des études économiques et agricoles assez poussées, tout en conversant agréablement. — Quelles bonnes veillées que celles-là, où l'on ne mange pas du prochain ! — Un saint disait qu'il fallait un certain confort pour pratiquer la vertu, et Monseigneur veut au moins ce minimum de bien-être pour tous les cultivateurs. Mais il ne leur souhaite pas de grandes richesses, source de ruine morale et même physique. Les riches ont des enfants malades, veules, sans ressort, bons à rien trop souvent. Si les riches des Etats-Unis et d'ailleurs n'ont plus d'enfants, ce n'est pas toujours qu'ils n'en veulent pas avoir, mais qu'ils ne le peuvent pas, la source est tarie chez eux de la vie à donner. En ville, une famille, partie saine de la campagne, est pratiquement annihilée à la quatrième génération. Son Excellence désire le bonheur de tous, mais il ne faut pas confondre le bonheur, qui est humain, avec le plaisir, qui est animal. On n'est homme que quand on pense ; or,

(Suite à la page 2)

Royale du Canada et l'inspecteur J.-T. Brown en sera, tout probablement, le directeur. Tout comme les cavaliers, ils porteront leurs costumes d'apparat et ne manqueront certainement pas de plaire à tous tant pour l'exécution des pièces musicales que par leur belle tenue.

Nous parlant ensuite de "La Cavalcade Musicale" elle-même, M. Boucher nous dit qu'elle consiste dans l'exécution de mouvements cadencés tels que la marche, le trot, le galop, la chevauchée selon les diverses présentations toutes plus variées les unes que les autres. Tantôt, les cavaliers, tout étincelants dans leurs tuniques rouges et leurs cuillottes bleues, évolueront en groupe de trois, quatre, huit ; tantôt à la file indienne ou encore en forme de quadrilatère, de losange et autres formes géométriques.

Parmi les numéros qu'exécuteront les cavaliers, il convient de mentionner d'une façon particulière ceux de l'Arche nuptiale, du Dôme, du Labyrinthe, de l'Etoile, des Portes Cochères, de la Croix de Shanghai, de la Roue de Ste. Catherine, de la Croix des Chevaliers de Malte et la dernière, qui sera le clou, la Charge.

Les cavaliers, dont la réputation n'est plus à faire tant dans le domaine de l'équitation que dans celui d'habiles lièges, charmeront la foule des visiteurs. Aussi, toute personne se trouvant à Québec lors de la tenue de l'Exposition Provinciale, ne voudra certainement pas manquer cette occasion unique de voir nos gendarmes à l'œuvre.

Ils voudront assister à l'évolution des cavaliers dans l'Arche nuptiale, qui consiste ainsi que l'en s'en doute, à un défilé de la moitié de la cavalerie sous une haie de lances, formant une véritable arche humaine.

Le numéro suivant, qui sera le Dôme, n'en est pas moins impressionnant puisque la population verra d'une façon encore plus évidente, la souplesse des chevaux de la Gendarmerie Royale. Ils admireront, sans réserve, l'habileté des cavaliers qui les monteront. En effet, dans cette présentation, ils forment un cercle pour ensuite diriger leurs lances vers un point central et former une sorte de coupole où l'acier prend un nouvel aspect sous les feux de la rampe.

L'exécution du Labyrinthe consiste, comme son nom l'indique, en un défilé à l'indienne dans lequel les plus divers mouvements seront présentés.

La formation de l'Etoile et des Portes Cochères offre encore autant d'intérêt parce que tous demandent une extraordinaire souplesse de la part des participants.

Mais il est juste de souligner le dernier numéro au programme d'une façon encore plus particulière que les précédents soit celui de la CHARGE. Ce sera, pour ainsi dire, le point culminant du spectacle. Les "Mounties" qui paraderont tout d'abord quelques instants, se formeront ensuite en ligne de combat, exécuteront ensuite les mouvements particuliers au lancement d'une attaque sur l'ennemi puis simuleront la véritable CHARGE.

Au service des cultivateurs depuis plus de 45 années.

- Toutes les améliorations modernes.
- Modèles électriques ou à main.
- Facile à tourner. Ecrème plus vite.
- Sort toute la crème du lait.
- Prix bas et entretien économique.
- L'écrémeuse qu'il vous faut à un prix qui vous convient.

Termes faciles si désirés.
Agents demandés.

ECREMEUSES AMERICAN

F.-X. Giasson, Charny, P. Q.



LES PETITES ANNONCES

Pour vendre, acheter ou échanger

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif: 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion.

ESCOMPTE de 20% pour 5 annonces consécutives du même texte.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 25,000 COPIES

2 — A VENDRE

SERTISSEUSES

NOUS AVONS le choix le plus complet de SERTISSEUSES de toutes sortes, égraineuses à Blé d'Inde, stérilisateur et extracteur de tomates. DEMANDEZ NOS CATALOGUES qui vous seront envoyés gratuitement. W.-H. PERRON & CIE, Ltee, Marchands grainiers et Pépiniéristes, 935 blvd St-Laurent, Montréal.

100,000 feuilles de toiture d'acier galvanisé Tite-Lap marques "Superior" et "Council Standard". Demandez notre liste, Eastern Steel Products Limited, 1335 Avenue, Delorimier, Montréal.

A VENDRE: 200 poutres Plymouth Rock Barrières, nées le 28 février 1939, ayant actuellement une moyenne de pont de 30%. S'adresser à M. M. GLOIRE PILON, Grande Frenière, St-Eustache, comté de Deux-Montagnes, P. Q.

COCHON YORKSHIRE enregistré, né le 26 février 1939, Classe xxx, Prix \$30.00 S'adresser à: LOUIS ASSELIN, St-Charles, comté de Bellechasse, Qué.

3 — AGENTS DEMANDES

HOMMES AMBITEUX, 18 ans et plus, demandés partout pour apprendre la profession de détective. Cours d'entraînement pratique, complet, par correspondance. Prix modique. Termes faciles. Pour renseignements, écrivez à Maurice L. Julien, Case 25, Station T, Montréal.

"VOULEZ-VOUS VOUS CREER UNE SITUATION ENVIABLE?" Si vous jouissez d'une bonne réputation, avez un équipement de voyage, voici l'occasion unique que vous recherchez. Travail à l'année. — Bons profits dès les débuts. — Ligne complète de nécessités quotidiennes. — Produits alimentaires, remèdes, savons, produits vétérinaires. Débutant devra être satisfait d'un revenu hebdomadaire de \$30.00 au début. Crédit alloué. — Ecrivez immédiatement: La Compagnie J.R. WATKINS, Montréal, P. Q., Dépt. Q-M-6.

CULTIVATEURS, donnez à vos fils une position permanente qui assurera leur avenir à la campagne. Commerce de thé, café, épices, remèdes, nouveautés. Territoire protégé. Quelques piastres suffisent pour débiter. Faites application: PRODUITS POPULEX, 4324, Delarochette, Montréal.

Si réellement vous voulez travailler et FAIRE BON SALAIRE, devenez détaillant JITO. Vendez 225 produits nécessaires dans chaque foyer, thé, café inclus, 30 jours d'essai, SANS RISQUE. Ecrivez aujourd'hui: JITO, 1435 Montcalm, MONTREAL.

ATTENTION, PROPRIETAIRES D'AUTO-MOBILES: Nous vous paierons hebdomadairement pour vendre nos arbres connus dans tout le pays. Système de coupons signifiant ventes plus faciles et plus de commission. Tout votre temps ou une partie. LUKE FERRIS, PÉPINIÉRISTES, MONTREAL.

AMÉLIOREZ VOTRE SORT. Soyez indépendant. Si vous êtes travailleur intelligent, possédez automobile et quelque argent travaillez à votre compte en vendant 200 nécessités ayant une réputation enviable. Famille doit faire réussir ses vendeurs avant de réussir. Pas de risque. Aubaines pour les clients et les vendeurs. Chaque produit, une spécialité de qualité garantie. Tout individu est un acheteur possible. Catalogue illustré de 40 pages GRATIS sur demande. Aucune obligation. Produits FAMILIX, 570 St-Clement, MONTREAL.

HOMMES ACTIFS DEMANDES pour vendre nos produits Etiquette Rouge de qualité garantie. Paye hebdomadaire et coopération réelle de notre part. Commencez dès maintenant — tout votre temps ou une partie. La Cie Pépinière Dominion, Montréal.

4 — DIVERS

UN PETIT ESPACE chez vous suffit pour gagner \$15 par semaine. Ecrivez au SERVICE DES PUBLICATIONS LEMAY, Buckingham, Qué., en incluant timbre.

Pour GRANDIR, développer muscles, maigrir, améliorer santé, vue, gagner l'amour, réussissez. Envoyez 10c. Loadstone, 166 Demontigny Est, Montréal.

MOULIN A CARDES DE DUPUY, ABITIBI, P. Q. Le propriétaire du Moulin à Cardes de Dupuy, Abitibi, donne AIS à tous ceux qui ont de la laine à faire carder de bien vouloir l'envoyer sans retard afin d'être libre pour le moutage qui s'en vient. Cette laine, bien que cardée, ne vous sera expédiée que sur demande du propriétaire. De plus, tous ceux qui ont de la laine à vendre, lavée ou non lavée, voudront bien faire mention de la qualité et de la quantité de cette laine au propriétaire de Moulin à Cardes de Dupuy qui en achète en n'importe quel endroit de la province. Jos PLANTE, propriétaire, DUPUY, Abitibi, P. Q.

5 — ELEVES DEMANDES

COURS PAR CORRESPONDANCE. Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuits sur demande. ADRESSER COURS PRATIQUES BILINQUES, Enreg., Casier 66, St-Hyacinthe, P. Q.

PHOTOGRAPHIE

Rouleaux de films développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7 GRATIS — 25c. N'importe la grandeur. Impressions: 8 pour 25c, avec agrandissement GRATIS. Service de Photographie Commerciale. Dépt. T Outremont, P. Q.

MIROIR DE POCHÉ OU DE SACO-CHE GRATIS avec chaque rouleau de film développé et imprimé, 25 cents, ou avec chaque commande pour 8 impressions, 25 cents; nous encadrons votre portrait dans un joli miroir GRATIS. STUDIO RAPIDE, Station "E", Montréal.

PEINTURE

ATTENTION, cultivateurs. Peinture garantie, \$1.50 et \$1.75 le gallon. Procurez-vous directement du manufacturier les meilleures qualités de peintures, vernis, émaux, "shellac". Ecrivez immédiatement pour détails à la compagnie de peinture et vernis Eno, 1570, boulevard St-Joseph Est, App. 3, Montréal, P. Q.

7 — POUSSINS

ON PEUT OBTENIR encore livraison immédiate d'un certain nombre de poussins d'un jour et de poussins en croissance. Aussi poulets de gril de races croisées et chapons pour commerce hors saison. La fameuse qualité habituelle de Bray. Demandez nos prix par carte postale. Bray Hatchery, 120, rue John Nord, Hamilton, Ontario.

8 — REMEDES

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre le malade du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.00. Adressez-vous à Ths-Ls Girard, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, comté Roberval, Québec, ou à votre marchand.

SOUFFLEZ-VOUS DE HERNIE? — Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique ni de bandage, ni de jantes d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING Co. Dépt 200, Preston, Ont.

Tablettes Toussine

POUR LES CHEVAUX

Contre: Toux, Goutte, bronchite, et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mourir les vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédiées FRANCO sur réception du prix \$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph. Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P. Q.

11 — TABAC

TABAC en feuille, nœuds, cigares, au plus bas prix possible. Liste de prix envoyée gratuitement sur demande. Sur réception de 10c, un échantillon vous sera envoyé. J.-A. PILON, St-Roch de l'Achigan, Cité de L'Assomption.

TERRE A VENDRE

WEST SHEFFORD, Qué. — Terre à vendre, 225 acres excellente terre, 1 mille du village, eaux de source, bâtiments et toilette, bonne maison, 11 appartements, roulant neuf, 22 vaches, taures, veaux, chevaux (cochons, etc. complet. S'adresser à: ZOEL GAUCHER, Boîte 116, WEST SHEFFORD, Qué.

Grande foule à Rimouski

RIMOUSKI, 3\$, (D.N.C.). — Par une température idéale, et devant une foule de deux à trois mille personnes, le Comité de l'Exposition régionale de Rimouski a reçu officiellement, dimanche après-midi, les visiteurs nombreux qui étaient venues de partout assister à cette cérémonie.

La fanfare de Rimouski ouvrit le programme de l'après-midi par une parade sur le terrain de l'exposition, et elle joua aussi quelques morceaux à l'intérieur de

Beaux exhibits agricoles à la foire de 1939

Comme par les années passées, on pourra admirer de superbes exhibits au pavillon des Arts domestiques.

A L'EXPOSITION

Au nombre des exhibits qui seront présentés par le ministère provincial de l'Agriculture à l'exposition de Québec, s'en trouvera un notamment qui ne manquera sûrement pas d'intéresser au plus haut point les visiteurs. C'est celui que l'on désignera sous le nom d'"exhibit de la ferme idéale" qui comportera, comme les autres exhibits d'ailleurs, une véritable leçon de choses pour le public en général.

Outre cet exhibit, on verra également ceux de la grande culture, du labour Richard, au rez-de-chaussée du pavillon des Arts domestiques, des cercles de Fermières, et de l'industrie féminine, dans les galeries. Voici une brève description des exhibits:

Exhibit de la Ferme idéale. — Une ferme miniature illustrant un système de rotation, les principales récoltes produites sur cette ferme et les quantités disponibles pour les troupeaux que peut porter cette même ferme. Un exemple à suivre. Exhibit remarquable par son décor et surtout par son côté pratique.

Exhibit de la Grande culture. — Illustration des principales variétés de grains recommandées par le Conseil provincial des semences, et en même temps de la valeur des bons pâturages et de la façon de les améliorer. Exposition d'échantillons d'engrais chimiques, de pierre à chaux et de sols, le tout avec recommandations techniques.

Exhibit du labour Richard. — Le ministère de l'Agriculture de la province de Québec aura un film sur le labour "Richard". Les cultivateurs sont invités d'une façon spéciale à voir ce film se dérouler sur l'écran, car il est d'une grande valeur éducative pour eux.

L'arena où une estrade avait été dressée pour la série des discours.

L'on remarquait, sur cette estrade, M. Alfred Dubé, député de Rimouski au parlement provincial, et président de la société d'agriculture du comté de Rimouski; M. l'abbé Adolphe Tremblay, curé de la cathédrale; M. Jean-Charles Magnan, représentant le ministère de l'Agriculture; Me Paul-Emile Gagnon, avocat, maire de Rimouski; M. Ernest Dubé, agronome régional de la section no 2; M. Arthur Rioux, agronome de Rimouski; M. Paul Langlois, propagandiste fédéral; M. l'abbé P.-A. Saindon, curé de St-Donat, et ancien directeur de l'École moyenne d'Agriculture de Rimouski; M. J.-D. Michaud, procureur à l'école d'Agriculture de Rimouski; M. Louis De Gonzague Belzile, régisseur de la ferme de l'école d'Agriculture à Rimouski; Monsieur Joseph Gagné, secrétaire du comité exécutif de l'exposition, et nombre d'autres.

Cette réception était présidée par M. Alfred Dubé.

L'Exposition et la journée du cultivateur

Comme par le passé, la journée du mérite agricole donnera lieu à de belles démonstrations sur le parc.

DES DECORATIONS

La journée la plus intéressante et la plus importante pour la classe agricole de notre province lors de la tenue, en septembre prochain, de la 28e exposition provinciale de Québec, sera, sans aucun doute celle du mérite agricole.

En effet, cette journée, qui a été fixée, cette année, au mercredi le 6 septembre, groupera un nombre considérable d'agriculteurs et d'éleveurs venus de toutes les parties de la province. Comme par le passé, elle donnera lieu à des manifestations qui resteront gravées dans la mémoire de tous ceux qui y auront pris une part active parce qu'elle couronnera les efforts généraux des véritables possesseurs du sol.

Au cours de ces démonstrations, l'état, qui veille sur ses agriculteurs et éleveurs, décernera ses décorations habituelles aux plus méritants.

Les cultivateurs de la province ne doivent pas hésiter un seul instant à participer d'une façon active à cette journée du mérite agricole. En plus d'assister à des réjouissances, ils trouveront avantage à profiter de l'occasion pour se rendre admirer les plus beaux spécimens du cheptel et des produits des fermes québécoises. Ils pourront aussi constater d'une manière visuelle les améliorations apportées soit dans l'élevage des animaux ou encore dans les méthodes d'exploitation de leurs fermes. Enfin ils auront l'occasion d'échanger avec leurs compatriotes des idées neuves par suite de la familiarité qui existe sur le parc de l'exposition. C'est l'endroit idéal pour l'établissement de liens plus étroits entre eux et qui contribueront à une plus grande compréhension des choses de la terre.

Les agriculteurs et éleveurs se feront donc un devoir de se rendre plus nombreux que jamais à l'exposition provinciale de Québec, qui se tiendra du 1er au 9 septembre. Ils ne devront pas oublier d'y amener leur famille lors de la journée du mérite agricole, le 6 septembre prochain.

Enchères de la Rivière-du-Loup

Vente de beurre du 24 août 1939 :

800 boîtes à 21 1/2c.

PAR EDDY PRÉVOST



Nos CERCLES AU TRAVAIL

Bois-Franc (Gatineau)

Notre dernière réunion fut un vrai succès. Les membres avaient le plaisir d'offrir à leurs compagnes un "souper aux foyers". Le banquet était sous la présidence d'honneur de M. l'aumônier. A la table d'honneur avaient pris place les membres du bureau de direction ainsi que M. le maire A. Brachaud. Le souper terminé, M. le président nous présenta un des conférenciers, M. Joseph Forcier, qui parla du labour. Ensuite, ce fut M. Arthur Major, qui intéressa l'auditoire par sa causerie sur les voies, M. P. Roy, en visite au presbytère, loua les efforts de l'aumônier pour arriver à de si bons résultats. M. R. Charlette se leva à son tour et expliqua de quelles manières il pourrait y avoir coopération entre le cercle des fermières et le cercle de l'U.C.C. Sur l'invitation de M. le président, Mme Alex. Baker, présidente du cercle des fermières de Bois-Franc, adressa la parole. Elle se dit heureuse de voir combien les membres de l'U.C.C. comprenaient leur devoir. Elle remercia M. l'aumônier de tous les services qu'il rendait à la classe agricole de Bois-Franc. Les discours terminés, ce fut la partie récréative. Mlle Yvonne Charron nous joua quelques morceaux de musique. Les chansons de M. P. Roy firent beaucoup rire. Les bonnes vieilles chansons canadiennes de M. C. D'Amours plurent grandement.

RODOLPHE CHARETTE, sec.

Broughton-Est

Au début de l'assemblée du 13 août, il faut élire un nouveau directeur. La charge échoit à M. Philémon Lachance. M. l'agronome Marceau parle du congrès de Ste-Marie de Beauce. Une résolution relative au prix des engrais chimiques est adoptée. Il est convenu que désormais la séance du cercle se tiendra le 2e mercredi de chaque mois. Les remarques de M. le curé mettent fin à l'assemblée.

H.-PAUL LAGUEUX, sec.

St-Tite (Lavolette)

La réunion du cercle a lieu le 14 août et M. Nolasque Hardy la préside. On compte une quinzaine d'assistants. Nos membres étudient et adoptent des résolutions qui seront présentées au prochain congrès diocésain.

BENOIT DUPUIS, sec.

Saint-Luc (Matane)

La réunion du 20 août a été consacrée à l'organisation d'une caisse populaire. Une centaine d'hommes et de jeunes gens y assistaient. La séance a été présidée par M. Armand Labrie, président

Convocations

DIMANCHE, LE 3 SEPT. :
Beaudry (Témiscamingue),
Montmagny,
Rochebaucourt (Abitibi),
St-Lambert (Abitibi),
St-Philippe (Richmond),
Bois-Franc (Gatineau).

LUNDI, LE 4 SEPTEMBRE :
Mistassini (Roberval),
St-Alexandre,
St-Mathias (Rouville),
St-Jude.

MARDI, LE 5 SEPTEMBRE :
Les Ecureuils,
St-Valère.

VENDREDI, LE 8 SEPT. :
St-Malachie.

du cercle de l'U. C. C. Les conférenciers furent MM. Gamache et Roussel, du B.C. et M. l'abbé Dubé. Ils montrèrent les avantages de l'institution d'épargne et de crédit et fournirent nombre de renseignements sur son organisation et son fonctionnement. Les auditeurs demandèrent quinze jours pour étudier la question et prendre une décision. L'entreprise espérons-le, sera menée à bon fin pour le plus grand bien de la paroisse.

HECTOR VILLENEUVE, sec.

Katevale

L'assemblée régulière du cercle a été tenue le 14 août, sous la présidence de M. Alphonse Blanchard. Elle s'ouvre par la prière à saint Ildore. Le président fait les remarques d'usage, puis cède la parole à M. Armand Choquette. Ce dernier donne un compte rendu de la journée agricole de Lennoxville et traite d'industrie laitière. Une résolution est adoptée pour demander que le gouvernement fixe le prix du gras à 35 ct la livre. On est à organiser un concours de labour dans la paroisse.

RAY TARDIF, secrétaire.

St-Félix

Nombreux étaient les cultivateurs réunis le 13 août à la salle du bureau de poste pour la réunion régulière du cercle local de l'U. C. C. M. le président Alexandre Michaud et tous les directeurs étaient présents. Les questions de routine expédiées, la discussion a porté sur la fondation d'une caisse populaire. Plusieurs membres se sont déclarés prêts à soutenir une institution de ce genre. La prochaine assemblée sera consacrée à la même question et il est

à souhaiter que St-Félix ait bientôt son organisme d'épargne et de crédit.

JOSEPH BELLEMARE, sec.

St-Vianney

(MATAPEDIA)

L'assemblée du 13 août groupe une trentaine de cultivateurs. M. Louis Ouellet préside. Il dit quelques mots de l'organisation des congrès. Des délégués sont nommés. Le président représentera le cercle au congrès diocésain de l'U. C. C. à Rimouski. M. Henri Thérberge est nommé pour représenter nos bûcherons au congrès de Cap-Apsal. On parle des caisses populaires. Une résolution veut que les licences d'automobile soient payées au mois de telle sorte que chacun ne paye que sa juste part. Elle sera présentée de nouveau au congrès de Rimouski.

ANTONIO FORTIER, sec.

Ste-Gertrude de Pontiac

M. Arthur Lavigne préside la séance du 20 août. Les assistants sont au nombre d'une vingtaine. Ils adoptent une résolution qui réclame l'emploi de la batteuse gratuitement comme par les années passées. La prochaine assemblée est fixée au 10 septembre.

J.-A. ARSENAULT, sec.

Nécrologie

L'Union catholique des cultivateurs et les cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de

M. Maxime Coiteux, décédé le 8 juillet à l'âge de 25 ans. Il était le fils de M. Emile Coiteux, de St-Damase. Tandis que son père prenait une part active aux travaux du cercle de l'U. C. C. dont il était l'un des directeurs et des fondateurs, le jeune Emile Coiteux s'est dévoué au développement de la J. A. C. qui perd en lui l'un de ses membres les plus ardents et les plus éclairés.

M. Aldéric Charette, décédé à l'âge de 36 ans. Il était le fils de M. Antoine Charette, membre du cercle de l'U.C.C. de Bois-Franc (Gatineau). Il laisse aussi dans le deuil, MM. Ernest et Rodolphe Charette, ses frères, dont l'un est directeur et l'autre secrétaire du même cercle. Nos sympathies à la famille éprouvée.

veaux et agneaux, qu'ils mettront sur le marché en groupe par l'entremise d'un comité de leur membres nommé dans leur cercle à cette fin.

C'est ainsi qu'au cours de 1938-39, ils ont fait des affaires pour les montants suivants :

Engrais chimiques	
achetés	\$ 3,707.48
Chaux pour fins	
agricoles	221.25
Grains de semences	2,612.70
Vente animaux	
vivants	3,109.67
Octoires retirés pour	
divers concours	491.00
Autres achats	40.00
	\$10,182.10

Si les membres du cercle ont fait des économies sur ce chiffre d'affaires, disons 0.5% et c'est peu, c'est au bas mot \$500.00 qui est resté de plus dans la paroisse de St-Frédéric qui compte à peu près 180 cultivateurs.

Il ne faudrait pas oublier que St-Frédéric ne tire pas de l'ar-

(Suite à la page 9)

OFFICIERS DE L'U. C. C.

Président : M. Abel Marion, Ste-Edwidge ;
Aumônier : R. P. Léon Lebel, S.J. ;
1er vice-président : M. Samuel Audette, Landrienne ;
2ième vice-président : M. G.-H. St-Cyr, Nicolet ;
Secrétaire général : M. Gérard Fillion, L.S.C. ;
Directeur général de la Mutuelle-Vie : M. Thurbie Belzile, L.S.C. ;
Rédacteur de la "Terre de Chez Nous" : M. Dominique Beaudin ;
Conseiller juridique : Me Wilfrid Guérin, N.P.

La TERRE de "CHEZ NOUS"

Organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Coopérative Fédérée.

Fondée en 1929 — Membre de l'A. B. C.

REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE.
515, AVENUE VIGER, MONTREAL — TEL. : LA 6273

ABONNEMENT :

Au Canada :	\$1.00 par année
	\$2.50 pour 3 ans
A l'étranger :	\$1.50 par année

Imprimé par L'Action Sociale Ltée, 3, boul. Charest, Québec

B. TRUDEL & Cie

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries

304, Place d'Youville,

:-:

MONTREAL

AVICULTEURS!

Les éleveurs progressifs savent que leur succès dépend en grande partie de l'alimentation. C'est pourquoi ils ont adopté les moulées équilibrées.



Ces aliments contiennent l'herbe déshydratée "CEROGRA" très recommandée par les experts avicoles.

24 variétés de moulées pour tous les animaux de la ferme. Prix sur demande.

Reno

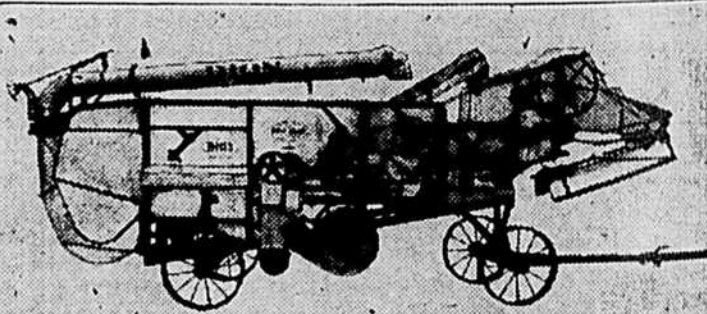
Pâtée de Début pour poussins
Pâtée de Croissance — Pâtée de Ponte
Pâtée d'Incubation — Pâtée d'Engraissement
Pâtée de Début pour dindonneaux
Pâtée pour dindons

J.-B. Renaud & Cie, Inc.

QUEBEC

CHICOUTIMI — RIVIERE-DU-LOUP — MONT-JOLI

UNE BATTEUSE QUI BAT QUATRE AS



LA BATTEUSE DION BAT TOUT :

Elle bat PLUS VITE et PLUS NET,
avec MOINS de POUVOIR et de DEPENSE.

Grains de toutes sortes, mil, trèfle, etc.

DION & FRERE

STE-THERESE, comté de Terrebonne

Bel exemple de coopération

Parmi les cercles de l'U. C. C. les plus actifs du comté de Beauce et de Frontenac que je connais, tels St-Méthode de Frontenac, St-Sébastien, Ste-Marie de Beauce, Beauceville et St-Frédéric, il en est un entre autres, celui de St-Frédéric, qui mérite une mention spéciale pour le dévouement que manifestent ses officiers, particulièrement son aumônier, M. l'abbé Brown, curé de la paroisse, son secrétaire, M. Philibert Lessard, ainsi que tous les membres.

Le cercle de St-Frédéric compte d'abord 117 membres, le plus nombreux du diocèse de Québec-sud. Cela va sans dire que le temps des souscriptions venu, l'aumônier ne craint pas de faire un prône sur la nécessité pour les cultivateurs de faire partie de leur association au point de vue religieux d'abord, ensuite pour un meilleur maintien de leurs traditions et une observance plus stricte de leurs devoirs comme citoyens,

et une meilleure application des principes de la charité chrétienne dans leurs relations entre eux.

Dans la semaine qui suit ce prône, le secrétaire, un autre zélé, celui-là, prend sa voiture et fait le tour de la paroisse pour collecter ses abonnements; il répond à toutes les objections qu'on lui pose, et emporte toujours le morceau, la preuve c'est que St-Frédéric tient les devants depuis trois ans dans le diocèse, pour le nombre de ses membres.

Les membres de ce cercle sachant qu'ils ne font pas partie de l'U. C. C. pour ne rien faire, quand arrive le printemps, nomment un comité dans leur cercle pour s'occuper de l'achat des engrais et des semences dont ils ont besoin pour commencer leur terre au printemps pour pouvoir avoir des bonnes récoltes au meilleur compte possible tout en étant certains d'avoir de la bonne marchandise, et pouvoir engraisser, porcs,

Plus qu'un succès : un véritable triomphe !

(Suite de la page 1)

que 80% des bûcherons sont des agriculteurs ou des fils d'agriculteurs ? C'est dépasser les limites du ridicule que d'affirmer que l'U. C. C. ne désire pas des conditions d'existence moins âpres pour les bûcherons qui appartiennent presque tous à la classe agricole et qui sont appelés eux-mêmes à devenir des cultivateurs s'ils ne le sont déjà. Au contraire, c'est l'U.C.C. qui a fondé l'association des bûcherons et, à cette fin, elle a consenti des sacrifices financiers qu'elle ne regrette nullement, mais dont il faut tenir compte en toute honnêteté.

Il suffirait de rappeler brièvement le passé pour montrer que la Section des bûcherons n'est pas demeurée inactive et qu'elle a obtenu des résultats concrets. Que l'on compare les conditions qui prévalaient autrefois dans les chantiers et celles qui existent aujourd'hui. Si la situation nouvelle n'est pas parfaite, on ne peut nier que l'amélioration soit remarquable et on le doit à l'UNION des bûcherons appuyée par l'U.C.C. et son journal.

L'influence de l'union continuera à se faire sentir pourvu que les bûcherons consentent les premiers à se grouper et à appuyer une association qui leur appartient. Une nouvelle ordonnance ne tardera pas à être émise. Cela ne se fera pas sans que les dirigeants de la Section aient exposé leur point de vue aux autorités. C'est le seul moyen de contrebalancer le travail constant des compagnies et de leurs agents.

M. LS-PHILIPPE RIOUX

Le vice-président de l'Union diocésaine de Rimouski parle brièvement. Il montre, cependant, qu'on peut enfermer en quelques mots de solides vérités. Il recommande l'épargne. Il fait voir que l'argent péniblement gagné ne doit pas être jeté à tous les vents. Bien au contraire, il faut l'employer utilement. La meilleure chose qu'on puisse faire, c'est de le placer sur une ferme et de s'établir pour de bon.

M. L'ABBE BELZILE

M. l'abbé Alphonse Belzile, jusqu'ici aumônier diocésain de l'U. C. C., s'apprête à partir pour l'Europe où il étudiera les sciences sociales à l'université renommée de Lille. Il assiste au congrès des bûcherons et représente Son Excellence Mgr Courchesne retenu dans une autre partie du diocèse.

Ses premières paroles sont pour proclamer la nécessité de l'association catholique. Il faut suivre le conseil de Son Excellence Mgr l'évêque de Rimouski et conserver nos associations catholiques. De même, il faut dans nos réclamations nous appuyer sur la doctrine sociale de l'Eglise. Elle nous guidera sûrement. La personne humaine a des droits et

des devoirs. D'un côté, nous avons droit à un bon logis, à un juste salaire, à des conditions hygiéniques, etc. De l'autre, nous devons bien servir nos patrons, pratiquer la tempérance, l'épargne et les principes coopératifs. Car la coopération est aussi pour les bûcherons.

C'est une méthode équitable et juste de faire des affaires. Il faut l'étudier. La "Terre de Chez Nous" en facilite le moyen. Qu'on la reçoive dans les chantiers. De même, que les membres se préoccupent de développer leur union, de la propager, de fonder des sections nouvelles. A côté de chaque cercle de l'U. C. C., il devrait exister une section des bûcherons. Alors naîtra la force qui appuiera les justes revendications et à laquelle nul ne pourra résister.

UN PROPAGANDISTE

M. Joseph Roy, de St-Léon de Standon, est l'un des propagandistes les plus zélés de la Section des bûcherons. Il a fait 300 milles pour prendre part au congrès de Causapsal. Il est le dernier orateur de l'avant-midi. Il trouve qu'il n'a pas perdu son temps en venant assister à ce congrès. Il recommande l'union. Il montre qu'il est dans l'intérêt des travailleurs de la forêt de faire partie d'une seule et puissante association qui prendra leur cause en mains. Formons, dit-il, en terminant, la chaîne des bonnes volontés et rien ne la rompra plus.

L'APRES-MIDI

Les congressistes se dispersent pour le dîner. Mais dès que le dessert est pris, ils reviennent au lieu des réunions et se regroupent sur la place de l'église.

Où tenir la séance ? On suggère que ce soit dans l'église même où chacun pourra prendre place et écouter à son aise discours et opinions. La nef se remplit donc et chacun serre d'aussi près que possible les orateurs. Bientôt l'intérêt est trop fort et les voix trop faibles. Chacun cherche à mieux voir et à mieux comprendre. On s'approche, on se serre les coudes, on monte sur les bancs et sur les sièges, et il arrive que cette volonté de ne pas perdre un mot fait que personne ne comprend plus rien.

On décide donc de poursuivre l'assemblée au dehors. On s'installe devant l'église et, les discours finis, la discussion reprend de plus belle. On voit nettement que les bûcherons ne veulent pas jouer avec les mots, mais qu'ils veulent à leurs problèmes des solutions concrètes.

L'AUMONIER GENERAL

Alors que s'ouvre la séance de l'après-midi, le Rév. Père Lebel, S. J., donne quelques directives aux

*assistants. Il les exhorte à prendre une résolution. Chaque bûcheron devrait, dit-il, abattre un arbre par jour pour les agonisants. Cette pensée sanctifiera le travail et en accroîtra le mérite.

Autre recommandation : Partir pour les chantiers avec l'idée bien arrêtée "de ne pas faire les fous" à la sortie. En d'autres termes, l'argent péniblement gagné ne doit pas être dépensé pour des riens et pour l'emballage d'un moment. Que les bûcherons pensent à ceux qui attendent à la maison ; que les jeunes songent à édifier un foyer !

M. FLORIAN POULIN

Ce n'est pas la première fois que l'organisateur général de la Section des Bûcherons rencontre les bûcherons. Pendant 20 ans, il a travaillé avec eux dans la forêt et peu d'aspects des problèmes forestiers lui échappent.

Il dit d'abord aux bûcherons qu'il veut parler clairement et en toute franchise. Il se propose de montrer ce que la Section des Bûcherons a fait, ce qu'elle est, ce qu'elle veut faire.

Il énumère les réalisations du passé. Nous sommes au sixième congrès général. Nous avons en peu d'années parcouru beaucoup de chemin. Nous n'avons, d'ailleurs, qu'à regarder derrière nous pour constater que la route est longue.

En 1924, le salaire dans les bois est de \$15. par mois. Il est maintenant de \$45. L'hygiène des camps était à l'avenant. On ne saurait contester aujourd'hui qu'il y a eu amélioration sérieuse. La pension était autrefois laissée à l'arbitraire de la compagnie. Le travailleur sait aujourd'hui à quoi s'en tenir. On n'en finirait pas si on voulait énumérer avec force détails les résultats acquis.

Cela s'est fait par l'union et, sans elle, rien ne se fera. Actuellement les bûcherons ne sont pas assez unis. L'union, c'est la condition de la force et la clef du salut. Les compagnies se protègent mutuellement. Les ouvriers qui, désunis, sont faibles n'en feraient pas autant. Donnez-moi le nombre, dit l'orateur aux bûcherons, et je vous promets que nulle de vos justes revendications ne restera en suspens.

On commence à ce moment l'étude des résolutions.

Lorsqu'il est question du salaire, le président général en profite pour faire quelques remarques.

M. ABEL MARION

Beaucoup se plaignent, dit-il, du salaire actuel de \$45. par mois. Il est bon de porter à l'attention de l'assemblée que certains bûcherons, à l'instigation des compagnies, demandent que le salaire minimum soit inférieur à \$45.00. On fait va-

loir dans les districts où ces cas se présentent que les compagnies ne feraient pas de chantiers et n'emploieraient personne si les salaires demeuraient au taux légal. Il serait bon que les opinions se forment une opinion à ce sujet et voient s'il n'est pas dans leur intérêt de s'opposer catégoriquement à tout rabais sur les salaires.

Il y a autre chose. Actuellement l'ordonnance fixant les salaires a cessé d'être en vigueur. Il se trouve qu'aucune ordonnance n'existe et que les salaires sont à l'avenant tant qu'une nouvelle ordonnance n'est pas émise. Ce n'est que bon sens que de demander qu'une ordonnance reste en vigueur tant que l'ordonnance subséquente n'est pas édictée.

D'autre part, beaucoup de compagnies s'évertuent à faire des "peurs" aux ouvriers forestiers. Elles font répandre par leurs agents que la coupe ne se fera pas si les bûcherons sont trop exigeants. Il y a un moyen de mettre un terme à cette spéculation sur les inquiétudes du travailleur. C'est de décréter que les concessionnaires forestiers payeront une taxe fixe annuelle sur la capacité de production de la forêt. Qu'il y ait coupe ou non, elles n'auront qu'à payer et l'exploitation des bûcherons cessera.

Ces remarques du président sont vigoureusement applaudies. C'est comme si des milliers de haches s'abattaient sur autant d'arbres.

LES RESOLUTIONS

On poursuit l'étude des autres résolutions sous la direction de M. Florian Poulin. Chaque bûcheron a l'opportunité de dire ce qu'il veut. La résolution est lue et expliquée et on demande aux assistants si elle est conforme à leurs vues. L'unanimité se fait bientôt et les résolutions sont rapidement adoptées. Il devient inutile d'en faire l'analyse ici étant donné que le texte même de ces résolutions est ou sera publié au complet dans ce journal.

Une dernière séance devait être tenue le soir. Elle est contremandée par suite de l'absence bin involontaire de Son Excellence Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, et du départ du président général pour Montréal où il doit assister à une importante réunion de l'exécutif de la Coopérative Fédérée.

On chante l'hymne national et un vieux refrain de chez nous : "Bonsoir, mes amis, bonsoir !" La journée s'achève au milieu de la satisfaction générale. Ce que dit l'un des bûcherons à son compagnon de voyage résume l'impression commune : "Je n'ai pas perdu ma journée..."

Ce 22 août 1939 à Causapsal a été pour les ouvriers forestiers une journée vraiment fructueuse.

Dominique BEAUDIN.

A l'exposition régionale de Valleyfield...

(Suite de la page 14)

Exhibits de M. E. Roy, de St-Stanislas, Chez les Clydes, MM. D.-W. McEwen, d'Ormstown.

L'exécutif de l'exposition est présidé par M. le Dr W. Laroche, assisté de M. G.-A. Godbout, de Valleyfield, comme vice-président, et M. Sauveur Gosselin, agronome officiel, à Valleyfield, qui remplit les fonctions de secrétaire-trésorier de la commission aussi de la société d'Agriculture fédérée du district de Beauharnois.

Nous sommes reconnaissants à MM. Godbout, Gosselin et à MM. les agronomes J.-L. Pelletier, Gérard Lagacé et P.-N. April, agronome régional, pour la bienveillance qu'ils nous ont témoignée

Les jeunes à l'Exposition de septembre

Les jeunes auront une magnifique occasion de s'instruire et de se récréer, mardi le 5 septembre prochain.

LES EXHIBITS

La journée des enfants à l'Exposition provinciale aura lieu durant notre séjour à cette exposition agricole que nous avons la bonne fortune de visiter pour la première fois depuis qu'il nous est donné de tenir une chronique agricole dans ce journal.

Frs FLEURY

mardi le 5 septembre prochain, et à cette occasion l'entrée du parc sera gratuite pour les jeunes. Tous les écoliers et écolières, qui veulent passer une dernière journée de vacances des plus agréables et des plus intéressantes, avant de retourner à leurs classes et avant de s'absorber dans leurs études ne devront pas manquer de participer à cette fête de notre foire 1939, car non seulement ils jouiront de spectacles merveilleux et d'amusements captivants, mais ils trouveront aussi un vif intérêt à visiter les exhibits de l'Exposition.

Les commissaires n'ont rien ménagé pour faire de cette journée un succès sans précédent. Les jeunes qui viendront à l'Exposition provinciale seront reçus par des guides spéciaux chargés de diriger leur tournée à travers les palais et les pavillons. D'autres parts toute une pléiade d'hommes dévoués et de techniciens se tiendront devant les étalages, et ils dispenseront au public leurs connaissances et leurs avis. Aussi no-

te gent écolière recevra-t-elle l'une des plus pratiques leçons de choses qui se puissent donner. Non seulement, ils entendront d'excellents spécialistes leur parler de nos richesses et de nos merveilles ; mais ils seront à même de constater d'une manière visuelle les avancées de leurs guides. Une telle vulgarisation de connaissances utiles à tous est d'une importance qu'on aurait tort de vouloir ignorer.

A l'intérêt déjà fourni par les exhibits s'ajoutera celui des amusements variés, propres à satisfaire tous les goûts. Les grands spectacles dépassent ceux déjà présentés à Québec, et ils ne soulèveront certainement l'admiration des enfants. Il convient aussi de songer à tous ces amusements mécaniques qui font chaque année les délices de la jeunesse. C'est donc dire que les écoliers pourront joindre l'utile à l'agréable et passer une journée qui restera à jamais gravée dans leur mémoire.

Ils voudront également profiter

de cette occasion pour noter leurs impressions du moment sur l'Exposition et se préparer plus immédiatement à la rédaction du concours de composition organisé par l'Exposition provinciale de Québec. A ce sujet, nous leur rappelons qu'ils peuvent gagner de magnifiques prix.

Mobilisation industrielle si nécessaire

WASHINGTON, 30 (UP).—L'assistant-secrétaire de la Guerre, Louis Johnson, a déclaré aujourd'hui que Washington a préparé des plans pour la mobilisation industrielle en cas de guerre, ce qui mettrait le pays dans un état de préparation complète à un conflit possible. Il a fait cette déclaration à l'issue d'une conférence du président Roosevelt avec la Commission des ressources de Guerre.

Après le congrès de Causapscal

Enfin, les ouvriers de la province de Québec ont décidé de s'occuper de leurs affaires, ils ont pris en main leur cause et n'auront de cesse qu'ils n'aient obtenu satisfaction à leurs demandes.

Plus de trois mille délégués, venus de toutes les parties de la province, ont assisté au congrès annuel de la Section des Bûcherons de l'U. C. C. à Causapscal.

Il était vraiment émouvant de voir cette foule d'hommes, à la figure énergique et aux gestes décidés, entendre pieusement la messe et prendre part aux délibérations avec toute la vigueur et l'énergie qui les caractérisent.

De cette masse se dégageait une force formidable et j'en suis revenu avec un enthousiasme décuplé et une ardeur renouvelée pour travailler au gain d'une cause noble entre toutes. Je sens, enfin, tous les bûcherons avec moi et RIEN ne nous empêchera d'arriver au but.

Au congrès de Causapscal, tous les problèmes intéressant les ouvriers forestiers ont été passés en revue et discutés. Je ne crois pas avoir remarqué un seul délégué qui n'ait pas pris la parole au cours des assises; ceci prouve bien la situation déplorable où tous se trouvent et l'intérêt grandissant qu'ils apportent à leur union professionnelle, la Section des Bûcherons de l'U. C. C.

Dans le courant de la journée, les appels répétés, en faveur du groupement, ont été faits et je suis persuadé que tous les bûcherons comprennent maintenant la nécessité de l'union; elle est l'unique moyen de salut pour eux.

Les congressistes de Causapscal ont convenu que seuls le nombre, une union puissante et un groupement serré pourront faire respecter leurs droits par les compagnies forestières, secouer l'apathie de nos gouvernants et vaincre le fameux signe de piastre.

Emus et indignés aux récits de tous les déboires, vexations et abus auxquels sont en butte les ouvriers des forêts, il a été décidé par les quelque trois mille délégués qu'il était plus que temps d'agir; que cette année voie les 50,000 bûcherons du Québec tous groupés sous une même bannière, dans la Section des bûcherons de l'U. C. C. Je tiens donc à exhorter avec toute la force dont je suis capable, tous les ouvriers forestiers à se rendre à ce vœu afin qu'un jour ils puissent traiter avec les puissants du jour sur un pied d'égalité.

Après une discussion très longue, laborieuse et mouvementée, les congressistes en sont venus à la conclusion unanime que le sa-

laire minimum de \$45. par mois pour tout au plus 3 à 4 mois de travail, ne répondait pas aux conditions actuelles de vie; seul un ouvrage qui les emploierait au moins 10 mois par année serait acceptable à ce prix.

Je crois donc que la demande de \$2. par jour de travail, exempt de toute retenue, est juste et raisonnable de même que la fixation d'un prix minimum de \$2.25 la corde de bois brut de 128 pieds cubes apparents.

Il est évident que le malentendu qui règne réside dans le fait que nos législateurs ne connaissent pas et ne viennent pas assez souvent en contact direct avec cette classe laborieuse. Ils connaissent peu et quelquefois ignorent complètement les conditions de vie de travail et de misère des bûcherons. Nous déplorons donc l'absence de nos législateurs au congrès de Causapscal. Quelle belle occasion ils ont manqué de mieux connaître et apprécier la classe ouvrière la plus nombreuse après les cultivateurs; ils auraient pu discuter avec les bûcherons et ils s'en seraient retournés, connaissant mieux et les ouvriers forestiers, et les conditions lamentables où ils se trouvent.

La manière convaincante, avec laquelle les bûcherons, délégués à Causapscal, ont CRIÉ leurs demandes, est une preuve évidente qu'il est grand temps que l'on s'occupe d'eux et qu'une étude approfondie de leurs problèmes soit faite dans le plus court temps possible.

Je mentionne les deux principales discussions pendant cette journée: l'union et les salaires. Les lecteurs de La Terre de Chez Nous pourront lire dans une autre page le compte rendu du Congrès et les vœux qui ont été formulés.

Mais avant de clore cet article, qu'il me soit permis de remercier au nom des ouvriers forestiers, le président général de l'U. C. C., M. Abel Marion et le révérend père Léon Lebel, aumônier général, pour leur présence et la manière magistrale avec laquelle ils ont conduit les délibérations.

Je remercie aussi tous ceux qui ont contribué au succès de ce magnifique congrès et je loue les bûcherons pour leurs manières dignes et l'empressement avec lequel ils ont répondu à l'invitation d'assister nombreux à ces assises.

Il n'y a pas de doute que nos gouvernants ne pourront s'empêcher de considérer les vœux des ouvriers forestiers. Un congrès aussi unanime et une délégation aussi nombreuse de toutes les parties de la province devraient ouvrir les yeux à bien des gens.

Florian POULIN.

Départ de colons

Un groupe de colons des régions de Montréal, Québec et Trois-Rivières ont quitté la gare Moreau dans des voitures spéciales du Canadien National à destination de l'Abitibi. Ils seront établis dans les cantons Castagnier, Lamorandière, Vassal, Béarn, Berry, Cléry, Palmarolle et LaSarre. Ce groupe se composait de 20 chefs de famille et de 13 familles. Monsieur Marc Meunier, du service de la colonisation du Canadien National les

accompagna jusqu'à destination.

La Semaine sociale de Québec

Outre la cérémonie religieuse du dimanche soir, 24 septembre, à laquelle S. Em. le cardinal Villeneuve, prononcera une allocution, la Semaine sociale de Québec comptera deux manifestations importantes.

Le mardi soir, 26, il y aura un grand ralliement en faveur de la paix qui réunira autour de l'épiscopat de la province de Qué-

bec une foule nombreuse. Cette réunion se tiendra probablement au manège militaire. Des orateurs distingués, M. C.-J. Magnan, le R. P. Chagnon, S. J., etc., y adresseront la parole. La seconde manifestation aura lieu le jeudi soir, 28 au marché Saint-Pierre. Ce sera l'assemblée populaire que les Semaines sociales consacrent chaque année au syndicalisme. On comptera parmi les orateurs le président général de la C. G. T. C., M. Alfred Charpentier.

BULLETIN D'ENROLEMENT

Il n'y a qu'un moyen pour le travailleur de la forêt d'obtenir justice: c'est d'appartenir à la Section des Bûcherons et de porter son certificat de membre. C'est lorsque les temps sont DURS qu'il vous faut ser-
rer vos rangs pour défendre vos droits.

Adresser vos cotisations et votre abonnement à "La Terre de Chez Nous", à l'adresse suivante:

SECTION DES BUCHERONS DE L'U. C. C.
515, avenue VIGER, Montréal

Votre certificat de membre et votre bouton-insigne vous seront envoyés par le retour du courrier.

Cotisation de membre	\$1.00
Abonnement à "La Terre de Chez Nous"	1.00
Bouton - insigne	.25

L'UNION FAIT LA FORCE

La récolte des produits d'érable été moins forte que d'habitude en 1939

On estime que la production de sirop d'érable en 1939 a été de 2,302,200 gallons et celle du sucre d'érable sur la ferme de 2,900,200 livres; exprimée en termes de sirop, la production totale des produits d'érable se chiffre par 2,592,200 gallons et leur valeur par \$3,443,900 contre \$3,849,900 en 1938. Ces chiffres accusent une diminution de 21.5 pour cent sur la très grosse récolte de 1933 (3,300,700 gallons, mais ils sont plus élevés cependant que la moyenne décennale (1928-37) qui est de 2,538,200 gallons. De même les prix payés aux producteurs sur la récolte de 1939 ont été plus élevés que ceux de l'année précédente.

En 1939 la production de sucre d'érable sur la ferme a été de 11 pour cent de la récolte totale contre 10 pour cent en 1938, et 26 pour cent en 1937. Dans la province de Québec, la proportion totale mise en sucre a été de 13 pour cent contre 12 pour cent en 1938. Dans l'Ontario, presque toute la récolte provinciale a été consommée sur les fermes ou vendue sous forme de sirop. Dans les Provinces Maritimes, près de la moitié de

la récolte de 1939 a été mise en sucre. C'est là une proportion plus forte qu'en 1938, la production du sucre d'érable sur la ferme dans le Nouveau-Brunswick est évaluée à 48 pour cent de la récolte totale de la saison de 1939 contre 34 pour cent en 1938 en Nouvelle-Ecosse les chiffres sont les mêmes, 48 pour cent contre 38 pour cent en 1938.

Voici quelle est la distribution de la production par province par ordre de quantité les chiffres entre parenthèses indiquent la production de 1938: sirop d'érable (gallons), Québec, 1,810,400 (2,353,800); Ontario, 479,000 (570,800); Nouveau-Brunswick, 8,800 (23,300); Nouvelle-Ecosse, 4,000 (7,400). Sucre d'érable (livres): Québec, 2,715,400 (3,212,100); Ontario, 66,200 (79,000); Nouveau-Brunswick, 82,499 (118,200); et Nouvelle-Ecosse, 36,200 (44,600).

GRATIS
AUX INVENTEURS
LE NOUVEAU
MAGASIN
ENVOYE SUR DEMANDE
Ecrivez-nous avant
ALBERT FOURNIER
934 RUE STE KATHERINE

Résidence: St-Eustache
Bureau: 7 à 8 P.M.
Charles-Henri Lalonde
C.R. — K.C.
AVOCAT — BARRISTER
Edifice-Tramways-Building
Ouest — 158 — Craig-West
Montréal

J.-F. DIONNE, L.D.C.
COMPTABLE PUBLIC
1438 Sicard
Montréal
Vérification municipale,
scolaire, commerciale et
industrielle
Tél.: CLairval 5940

Qualité - Saveur

THÉ "SALADA"